LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 51—No 42 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 31 JANVIER 1964 — PRIX 10c



La Caisse Populaire de St-Boniface a tenu mercredi soir dernier son assemblée annuelle pour marquer solennellement son 25e anniversaire de fondation, pour se réjouir d'avoir dépassé le premier million de dollars, et pour tenir ses membres au courant de ses activités de 1963 et de ses projets pour l'année courante. A cette occasion le photographe a capté les membres actuels du conseil d'administration, du comité de surveillance et du comité de crédit. Première rangée, de gauche à droite: Mme Alice Druwé (administration), MM. Raymond Bernier (président), Maxime Desaulniers (administration), Joseph Robitaille (crédit), Cyprien Gauthier (surveillance) et Maurice Therrien (gérant); deuxième rangée: MM. Georges Laurencelle (crédit), Etienne Bohémier (administration), Fernand Marion (surveillance), Joseph-H. Desautels (crédit), Joseph St-Hilaire, père (crédit), Paul Normandeau (surveillance) et Louis Hébert (administration); troisième rangée: MM. Gilles Bérubé (crédit), Armand Tougas (administration), Jean-Louis Hébert (caissier), Aurèle Desaulniers (surveillance) et Lionel Fréchette (surveillance). Etaient absents: M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier (conseiller moral), Mme Rita Lacoste (caissière) et MM. Lucien Guénette (administration) et Denis Chénier (secrétaire et gérant-adjoint). On peut lire dans les colonnes de ce journal un bref compte rendu de l'assemblée du 29 janvier et une annonce donnant les chiffres les plus éloquents des succès de cette Caisse millionnaire à vingt-cinq ans.

(Photo Napoléon)

M. Robert Roy, un des conseillers de l'école de linguistique pour fonctionnaires fédéraux

M. Robert Roy, directeur de l'enseignement du français à Winnipeg, assiste ce vendredi 31 janvier à Hull, Qué., à la première réunion du comité consultatif de l'enseignement des langues, que vient de nommer la Commission du Service Civil pour faciliter la connaissance des deux langues à tous ses employés de langue française et de langue anglaise.

Ce comité consultatif, sous la présidence de M. R. G. MacNeill, d'Ottawa, président de la Commission du Service Civil, se compose ainsi: MM. J.-M. Hamel, ancien secrétaire de la Commission du Service Civil et coordonnateur des cours aux employés, Paul Chouinard, du collège militaire St-Jean, Qué., le R. P. Clarence Drouillard, C.S.B., de l'Université Assomption de Windsor, Ont., Robert Gregg, de l'Université de la Colombie-Britannique, William MacKay, de l'Université Laval de Québec (natif de Winnipeg et ancien de l'Université de Manitoba), André Rigaud, de l'Université McGill de Montréal, Robert Roy, directeur de l'enseignement du français à Winnipeg, Robert Torrens, de l'Université Western, Ontario, Jean-Paul Vinay, de l'Université de Montréal, Rex Wilson, du collège militaire de Kingston, Ont., Robert Motut, de l'Université de l'Alberta, et le R. P. Bernard Julien, O.M.I., de l'Université d'Ottawa.

Les attributions de ce comité consultatif sont de conseiller la Commission du Service Civil au sujet des conditions pédagogiques dans lesquelles pourra le mieux se réaliser le programme de l'enseignement du français et de l'anglais que le gouvernement du Canada aura approuvé; les programmes d'étude et les moyens techniques d'enseignement les mieux appropriés aux besoins des différents groupes d'élèves; l'utilisation des tests et le groupement des élèves selon leur degré de connaissances; l'appréciation des réalisations et des expérimentations des méthodes et du matériel auxiliaire; l'élaboration de programmes complémentaires pour chaque élève et l'établissement dans les ministères de conditions de travail permettant à chacun de se perfectionner et de mettre à profit ce qu'il a appris; la pertinence des programmes de recherche et d'expérimentation poursuivis ailleurs.

L'école de linguistique

L'école de linguistique du Service civil ouvrira ses portes à une trentaine de fonctionnaires des deux langues, le lundi 17 février, annonce M. J.-M. Hamel, ancien secrétaire de la Commission du Service civil, appelé à coordonner ces cours.

M. Hamel vient d'établir les quartiers à Hull, au 103 de la rue Montcalm, dans le nouvel édifice Sanscartier, partiellement loué par le gouvernement. L'installation est maintenant complétée sur le plan de l'aménagement, mais il manque encore de l'équipement électrique ou autre, comme les magnétophones, explique le coordonnateur. C'est partiellement ce qui a retardé l'ouverture des cours, que l'on avait prévue pour la fin de janvier.

Quatre professeurs sont sur le point d'être engagés officiellement, soit un pour l'enseignement de l'anglais, et trois pour l'enseignement du français. Ces derniers suivent actuellement à Québec, à l'Université Laval, des cours spéciaux de mise au point sur l'enseignement linguistique d'après une méthode empruntée à la France. M. Hamel ne divulgue pas le nom de ces titulaires, vu que leur engagement n'est pas encore officiel.

Mais il s'agit, dit-il, de professeurs au niveau du cours secondaire ou collégial, possédant des degrés universitaires en pédagogie.

M. Hamel appuie sur le fait que dès le début l'on insiste pour compter sur les services d'enseignants de haut calibre et de forte formation pédagogique. Par la suite, dit-il, ils pourront entraîner ou spécialiser les professeurs moins avancés.

Le premier groupe d'étudiants-fonctionnaires sera composé de quinze aux cours de français et quinze aux cours d'anglais. Chaque ministère a déjà soumis les noms de deux candidats. Le choix sera fait parmi ceux qui ne parlent aucunement le français d'abord, dans le cas où le français serait le plus utile à leurs ministères. Tous sont des volontaires.

On veut créer un premier groupe aussi homogène que possible, même sur le plan de l'âge des candidats. Ces fonctionnaires seront payés comme d'habitude pendant leur congé d'études qui durera de deux à trois mois, suivant le cas de chacun. Avec le temps, les méthodes de choix des étudiants pourront varier. De même, chez les francophones, on choisira d'abord ceux à qui l'anglais plus avancé est le plus nécessaire ou le plus urgent. Le premier contingent représente un groupe-pilote, et les méthodes s'ajusteront avec l'expérience. Il faudra peut-être un an pour découvrir la formule appropriée, dit-on à la Commission du Service civil.



M. Robert Roy

L'hon. Allyre-Louis Sirois, de Gravelbourg, a été nommé le 22 janvier dernier juge de la Cour du banc de la Reine en Saskatchewan. Membre du barreau de cette province depuis 1951 et de l'étude Gravel, MacLean et Sirois, à Gravelbourg, il était élu président général de l'A.C.F.C. en 1963. Car cet excellent juriste n'a jamais refusé son dévouement éclairé et efficace à ses compatriotes: vice-président (1956-59) et président (1962) du cercle local de l'A.C.F.C. à Gravelbourg, secrétaire-trésorier de la Chambre de Commerce locale (1951-59), président de la Commission scolaire de Gravelbourg, marguillier de sa paroisse depuis quelque dix ans, membre du comité de surveillance de la Caisse Populaire de sa paroisse, il s'est surtout signalé par sa contribution doctrinale et légale au service des siens. Désormais il les servira encore plus fortement grâce à la haute fonction qui lui est dévolue. Félicitations et voeux de succès au nouveau juge.

BONN — La construction d'une union politique européenne est dans l'impasse "en raison de l'attitude évasive de Londres", a déclaré le Dr Konrad Adenauer, au cours d'une interview publiée par l'hebdomadaire catholique "Rheinischer Merkur".

Décès du R. P. C. Kerbrat, O. M. I., après 50 ans de vie missionnaire

Le R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., qui consacra quelque 50 années de sa vie missionnaire dans l'archidiocèse de Colombo, à Ceylan, et dans les provinces canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, est décédé le 24 janvier dernier à l'âge de 83 ans.

Né le 15 décembre 1880 à Plabennec, département du Finistère (Bretagne), au diocèse de Quimper, il fit ses études secondaires à Lesnaven (Finistère) et prit l'habit religieux au noviciat des Oblats de Marie Immaculée à Le Bestin, en Belgique, le 7 décembre 1905. C'est le 8 décembre 1906 qu'il prononça ses voeux perpétuels. Il fut ordonné prêtre le 22 décembre 1906 à Namur, Belgique.

Sa première obédience l'envoya dans l'archidiocèse de Colombo, Ceylan, où il travailla au service de Dieu et des âmes jusqu'à la guerre de 1914. Il passa ensuite les années 1914-1918 au service de sa patrie. Dès la fin de 1918 il est missionnaire à St-Laurent, Man. Puis à Berens River, Man. (1921), à l'école indienne de Kenora, Ont. (1922-25), au Juniorat de St-Boniface (1925-27), à la paroisse de St-Laurent (1927-34). Directeur de "L'Ami du Foyer" au Juniorat (1934-36), il est de nouveau missionnaire à Marieval, Sask. (1936), à Abbéville (1937-48), puis directeur de la ferme St-Louis au scolasticat de Lebret, Sask. (1948), missionnaire à Suffren, Man. (décembre 1948 à 1950), de nouveau à la ferme St-Louis (1950), missionnaire à Chatfield, Manitoba (1951), à Deerhorn, Man. (1952-56), à Ashern, Man. (1956-58), à Berens River, Man. (1958). Au mois d'août 1959 il se retire au noviciat de St-Norbert, jusqu'à sa mort.

Confrères oblats, prêtres diocésains, amis se réunirent dans la chapelle du Juniorat, à 4 h. 30 p.m. lundi dernier pour réciter les prières d'usage. Les funérailles eurent lieu le lendemain matin à 10 h. Le R. P. Dominique Kerbrat, O.M.I., neveu du défunt et célébrant, était accompagné à l'autel par les RR. PP. Pierre de Moissac, supérieur du noviciat de St-Norbert, et Lucien Brossard, curé de St-Laurent, respectivement diacre et sous-diacre.

Un fort groupe de confrères

(Suite à la huitième page)

Exécuteurs approuvés

BOSTON — Le testament du président Kennedy, ainsi que la désignation de sa veuve et de ses deux frères comme exécuteurs testamentaires a été approuvé par le tribunal de Suffolk. Les exécuteurs sont Mme Jacqueline Kennedy, M. Robert F. Kennedy, procureur général des Etats-Unis, et M. Edward M. Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts.

On rapporte que le président avait des biens se chiffrant, en 1961, à $10,000,000.

Le "pont" entre deux mondes

Précisions de Paul VI sur le rôle des laïcs dans l'Eglise

ROME — Le 3 janvier, S. S. le pape Paul VI a célébré la sainte messe à l'autel papal de la basilique vaticane pour quelques groupes de fidèles, notamment pour celui des Docteurs et Agrégés catholiques, réunis à Rome pour le congrès de leur association. Le pape a prononcé, après l'Evangile, un discours dans lequel il a parlé du rôle des laïcs dans l'Eglise. Voici donc l'extrait de ce discours sur les laïcs:

"Vous savez que notre doctrine reconnait au Laïc fidèle une participation au Sacerdoce spirituel du Christ qui lui est propre, et par là une capacité et même une responsabilité qui lui sont propres dans l'exercice de l'apostolat. Cette action apostolique a été déterminée par des conceptions diverses et des formes appropriées aux possibilités et au caractère de la vie propre du laïc plongé dans les réalités temporelles, mais elle s'impose également comme une mission propre de l'heure présente.

"On parle de 'consecratio mundi" et on attribue au laïc des prérogatives particulières sur le terrain de la vie terrestre et profane, champ de diffusion possible de la lumière et de la grâce du Christ, précisément parce que le laïc peut agir sur le monde profane du dedans, en tant qu'il participe directement à sa composition et à son expérience, alors que le prêtre, soustrait comme il l'est à une grande part de la vie profane, ne peut avoir d'influence sur le monde, en général, que la façon extérieure, par sa parole et son ministère.

"Cette observation acquiert de plus en plus d'importance à mesure que nous découvrons que le monde profane, et plus simplement le monde tout court, néglige d'entretenir des rapports normaux et efficaces avec la vie religieuse, et que celle-ci ne réussit que péniblement à faire entendre sa voix salutaire aux immenses zones de cette vie profane.

"C'est pourquoi on a parlé aussi du Laïcat catholique comme du "pont" entre l'Eglise et la société, devenue presque insensible, pour ne pas dire méfiante et hostile, vis-à-vis de la religion et même simplement du christianisme et de ses principes fondamentaux eux-mêmes.

"Nos laïcs catholiques sont investis de cette fonction, qui est devenue extraordinairement importante et, dans un certain sens, indispensable: ils servent de pont. Et cela, non pas pour permettre à l'Eglise de s'immiscer, pour dominer, dans le domaine des réalités temporelles et dans les structures des affaires de ce monde, mais afin de ne pas laisser notre monde terrestre privé du message du salut chrétien. Ce qui est confié aux laïcs n'est pas à proprement parler un ministère qualifié, mais une activité, susceptible de revêtir les aspects les plus divers, qui tend à établir des contacts entre les sources de la vie religieuse et la vie profane. Nous pourrions parler, en termes approximatifs mais expressifs, de contacts entre l'Eglise et la société, entre la communauté ecclésiale et la communauté temporelle.

"Plus la communauté ecclésiale se reconstitue et se concentre dans la conscience des fidèles et dans l'exercice de leurs activités spécifiques, moins la communauté temporelle et profane peut jouir des bénéfices de la religion chrétienne qui, pourtant, lui seraient destinés. Le dualisme peut s'accentuer au point de faire, d'un côté, de la communauté ecclésiale un cénacle fermé, clos par rapport à la société dans laquelle pourtant elle se trouve, et paralysée dans son efficacité tant doctrinale que pédagogique, cha-

(Suite à la dixième page)

La première caisse "millionnaire" des Franco-Manitobains, 1938-1963

Le 25e anniversaire de la Caisse Populaire de St-Boniface a été fêté dignement par 155 St-Bonifaciens, mercredi soir, dans l'auditorium Notre-Dame. Cette soirée mémorable, sous la présidence éclairée de M. Raymond Bernier, comporta naturellement d'éloquents discours sur la vie économique des Canadiens français du Manitoba et l'esprit particulier qui doit l'animer, mais on peut dire que "l'assemblée d'affaires" proprement dite fut encore plus importante en ce sens qu'elle démontra bien concrètement qu'on sait passer des paroles aux actes.

En effet, ces membres de la première Caisse "millionnaire" du Manitoba français ont démontré, par la lecture de rapports (du bureau d'administration, des commissions de crédit et de surveillance) et du bilan financier, et aussi par les questions posées avec un double désir de comprendre le fonctionnement d'une Caisse (ristourne, boni, taux d'intérêt, fonds de réserve) et de vivre les vertus chrétiennes que cela implique (épargne, économie, administration de l'argent et du crédit, entraide financière, etc.), qu'ils vivent véritablement l'idéal du commandeur Alphonse Desjardins.

Rapport du président

Après la prière récitée par M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe et conseiller moral de la Caisse dès 1938, M. Raymond Bernier lut le rapport du bureau d'administration. En ce 25e anniversaire il rappela les heures de fondation. C'était au lendemain de la disparition de l'ACJC. Les anciens membres voulurent continuer à travailler en cercles d'études, se consacrant surtout à analyser le problème économique des Franco-Manitobains, secteur faible chez nous à cette époque, et "inoccupé" alors à St-Boniface. Puis ils optèrent pour le système coopératif, choisissant le Caisse Populaire Desjardins comme base primordiale de rénovation économique. Le 14 mai 1938 le ministre d'Agriculture signait la charte de la Caisse Populaire de St-Boniface qui comptait 90 membres. Au mois de juin ils avaient $178 en dépôt et un prêt de $20. A la fin de décembre les dépôts étaient de $1,540, les prêts en cours $1,324 et les membres 161.

Depuis ce temps les progrès enregistrés sont dignes des épreuves et difficultés subies ou rencontrées. Car plus de 2,500 membres possèdent un actif de $1,200,832. Depuis 1959 seulement l'augmentation a été merveilleuse dans tous les domaines: de 260% pour les dépôts, de 288% pour les prêts en cours, de 264% pour les revenus, de 185% pour l'argent distribué en ristourne ou intérêt sur épargne ou capital social, et de 424% pour les fonds de réserve. Pendant ce même temps la Caisse a prêté la somme de $2,326,000 dont $310,510 en prêts hypothécaires, les membres ont déposé en parts sociales et à l'épargne $2,505,535, la Caisse a distribué en intérêt et ristourne la somme de $133,924. "Autant d'argent qui est resté chez nous et qui a rendu de grands services aux sociétaires."

Parlant de l'amélioration constante des services, M. Bernier dit qu'au début de 1963 on a précisé le système de comptabilité, mis sur pied un système de contrôle efficace sur les prêts (les prêts en retard sont passés de 6% à la fin de 1962 à 2½% à la fin de 1963), on a baissé le taux d'intérêt le 2 janvier dernier (de 10 à 9% sur prêts personnels, de 9 à 8% sur prêts hypothécaires), augmenté le taux d'intérêt sur l'épargne (de 3 à 3½%), etc.

Crédit et Surveillance

M. Gilles Bérubé, secrétaire du comité de Crédit, indiqua qu'au cours de 50 réunions en 1963 ce comité a accordé 443 prêts (prêts hypothécaires, achats de terrain et bâtisses ou réparations autres qu'hypothèques, achats et réparations d'automobiles et de camions, ameublement et vêtement, médecin et dentiste, prêts pour éducation, pour vacances, pour consolidations de dettes, etc.) pour un montant total de $619,643.98.

Toutes ces activités furent "surveillées" attentivement par le Comité de Surveillance, dit le président, M. Cyprien Gauthier, au cours de 10 réunions ordinaires et d'autres réunions spéciales.

Bilan de la Caisse

M. Maurice Therrien, gérant, lut son rapport, indiquant un actif de $1,200,831.45 au 31 décembre 1963: dont $76,368.20 en banque, $280,046.80 en prêts hypothécaires et $565,629.95 en prêts personnels, $202,000 en placements, etc.

Tous ces rapports furent acceptés à l'unanimité par l'assemblée, dont certains membres posèrent occasionnellement des questions pour éclaircissement ou précision. Puis on continua le programme en adoptant le boni suggéré par le bureau d'administration (4.90%), en ratifiant le règlement d'emprunt déjà adopté le 12 février 1951 et renouvelé chaque année, en adoptant le règlement qui concerne les signataires des chèques, en ratifiant enfin tous les actes et règlements du bureau d'administration.

Au cours des élections qui suivirent, les membres réélurent, au bureau d'administration, Mme Alice Druwé, MM. Lucien Guénette et Maxime Desaulniers; au comité de crédit, M. Joseph St-Hilaire, père; et ils élurent M. Roland Gervais au conseil de surveillance, comme successeur de M. Fernand Marion qui indiqua son désir de démissionner.

Paroles encourageantes

Les orateurs invités surent à la fois féliciter les sociétaires de St-Boniface qui ont tant accompli économiquement depuis 1938 et formuler des voeux pour que "l'esprit d'entreprise des premiers artisans, qui a rendu possible les belles réalisations d'aujourd'hui, soit un puissant stimulant à viser, non à 2 ou 3 millions, mais plutôt à 5 millions. Si tout le monde met l'épaule à la roue, on y parviendra avant trop longtemps."

Ces orateurs furent S. H. le maire Joseph-P. Guay, si fier de compter dans sa ville tant d'hommes d'affaires canadiens-français. M. l'abbé Adélard Couture qui raconta l'histoire merveilleuse du commandeur Desjardins et indiqua comment s'y prendre pour toujours conserver son esprit dans nos caisses franco-manitobaines (il mentionna ici avec fierté que la Caisse de sa paroisse Ste-Agathe possède à 21 ans un actif de quelque $300,000 avec 400 membres dans 110 familles seulement), et M. Joseph Chabalier, inspecteur, qui appuya ses voeux et félicitations sur des chiffres particulièrements éloquents. M. Roland Couture, conférencier invité, sacrifia volontairement une bonne partie de ses notes à cause de l'heure tardive, mais il dit sa fierté d'avoir pris part à la fondation en 1938 et de se retrouver

(Suite à la quatrième page)

Le Canada français en affaires cause une inquiétude à Toronto

TORONTO — Inquiets de la tension croissante entre l'Ontario et le Québec, et ultimement entre le Canada français et le Canada anglais, une soixantaine d'hommes d'affaires des deux provinces se sont réunis à Toronto.

La journée d'étude a eu lieu à l'hôtel Royal York, organisée par les Chambres de commerce du Québec et de l'Ontario. Celles-ci ont exprimé une vive inquiétude face à la politique "achetez chez nous" du Québec. Selon elles, ce nationalisme économique canadien paraît susciter des réactions extrémistes de la part de l'Ontario et du reste du Canada, encourager au Québec même l'augmentation des prix.

Ce n'est un secret pour personne que Québec accorde un traitement de faveur aux compagnies dont le siège social est au Québec. Par exemple, les compagnies québécoises se verront accorder des contrats même si leurs soumissions sont de 10 à 12 pour cent plus élevées que celles des compagnies ontariennes ou de l'extérieur.

Et c'est précisément cette politique, instituée par le gouvernement Lesage, qui inquiète les Chambres de commerce des deux provinces. Leur rencontre, en autant que les gouvernements sont concernés, n'a rien d'officielle. D'autres sujets abordés sont l'éducation, le bien-être, la taxation et le travail.

Tout cela est en vue de promouvoir la bonne entente entre les provinces et entre les deux groupes ethniques du Canada.

L'hon. G. Favreau précise à Toronto les exigences du Canada français

TORONTO — Le futur ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a défini samedi dernier la condition de l'adhésion continue du Canada français au pacte de 1867. "Il faut, a-t-il dit, que les Canadiens français sachent et sentent plus profondément qu'ils sont chez eux au Canada, qu'Ottawa est réellement leur capitale, qu'ils participent à part entière à la destinée politique et économique du Canada, qu'ils n'aient plus à croire que le sort dépend de forces extérieures, que le reste du Canada donne aux gens du Québec raison de croire qu'ils sont des partenaires égaux à leurs compatriotes de langue anglaise dans les domaines économiques, social, culturel et politique".

M. Favreau a reconnu qu'il n'appartenait pas uniquement au Canada anglais, ni au Canada français, d'apporter la solution à la crise actuelle. "Nous devons retourner aux sources de la Confédération, aux motifs que nous avions d'établir l'unité et de maintenir la dualité culturelle. Nous devons nous rencontrer pour converser ensemble sans préjugé, sans crainte et sans rebâcher des réponses toutes faites. Nous devons nous transmettre, sans passion, le fond de notre pensée".

Le ministre, qui abandonnera dans quelques jours le portefeuille de la citoyenneté et de l'immigration pour succéder à M. Lionel Chevrier au ministère de la Justice, parlait à l'assemblée annuelle de l'Association libérale d'York-Scarborough.

Il a abordé le sujet de la crise de la Confédération qui, a-t-il dit, "a une signification plus profonde et est plus inquiétante que toutes les précédentes". Ayant pris soin de faire observer que "les causes de l'agitation actuelle ne (pouvaient) être définies avec la clarté d'un texte légal, ni classées avec la précision d'un dessin", M. Favreau les a ramenées à trois:

1. Quels qu'en aient été ou quels qu'en soient les responsables, a-t-il dit, le Canada français constate qu'il n'a pas obtenu, après 97 années de régime confédératif, la place, l'influence, la reconnaissance et les avantages que son statut de partenaire à part entière aurait dû lui procurer.

2. La province de Québec estime que les clauses contractuelles intervenues entre elle et le reste du Canada en 1867, garantissant le statut officiel du français dans divers secteurs, sont trop souvent restées lettre morte.

3. La province de Québec se trouve presque dans un état de subordination économique par rapport à la majorité de langue anglaise du Canada, sa population sait que le temps est venu — et, en réalité, c'est son devoir — d'effectuer une libération économique et d'obtenir ainsi l'égalité sociale en résultant.

"Personne, parmi les gens honnêtes et réalistes du Canada français, a dit M. Favreau, ne croit que cet état de choses malheureux soit le résultat d'une conspiration délibérée de la part de leurs partenaires de langue anglaise dans la confédération. La population du Québec n'accuse pas les Canadiens de langue anglaise d'essayer de leur enlever leurs droits et de les assujettir: les raisons de la situation objectivement injuste du Québec sont plus complexes."

Cependant, a-t-il conclu, il ne faut pas s'étonner que, dans des circonstances, le Canada français ait résolu de prendre ses affaires en main.

Consulat de France

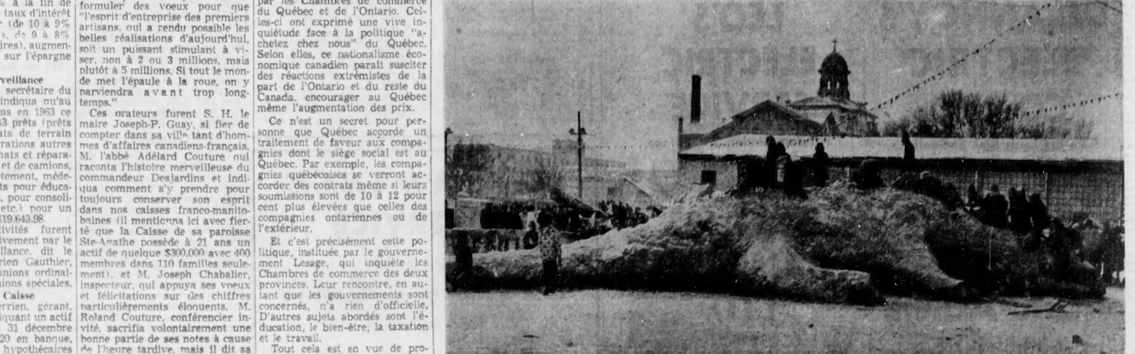
Après la visite de la mission française chargée d'explorer les possibilités d'installation au Canada de fermiers français anciennement résidant en Afrique du Nord, le Consulat de France à Winnipeg tient à préciser que le chiffre total des familles d'immigrants possibles serait de l'ordre de mille, pour l'ensemble du Canada.

Ce chiffre total se répartirait sur l'ensemble des provinces canadiennes susceptibles d'accueillir ces Français.

L'accueil favorable réservé à cette mission au Manitoba et en Saskatchewan ne saurait manquer d'encourager ceux de nos compatriotes qui souhaiteraient s'établir dans ces provinces.

Il reste entendu qu'appartiendrait aux intéressés la décision finale sur leur immigration au Canada, et sur la province où ils souhaiteraient s'établir.

(Communiqué)



Au festival des glaces (voir rapport, page 4)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8462)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Charivari '64

Quand on réunit sur une même scène Paul Berval, Dominique Michel, Denis Drouin, Olivier Guimond, Pierre Giboyau et Gilles Latulippe, on est assuré de provoquer l'hilarité générale à tout coup. Qu'on ajoute à cette liste de vedettes comiques les noms d'artistes sérieux mais disposés à jouer les comiques pour une fois, on voudra aussitôt savoir comment jouent la comédie des acteurs tels que Monique Lepage et Henri Norbert, par exemple, et même un chanteur de charme comme Robert Demontigny.

Pendant une heure, toutes ces vedettes vous étourdissent de gaieté soit en petits sketches vifs et amusants, soit en parodies hilarantes, soit en mimes, au son de la musique de Paul de Margerie et au rythme des danses réglées par Jack Ketchum.

Cette soirée de "Charivari '64" sera présentée au canal 6 le dimanche 2 février, à 8 h. 30.

Nos longs métrages

Le samedi 1er février, à 8 h. 30: "La Gamine", avec Kitty de Hoyos et Jorge Mistral. Un médecin s'éprend d'une orpheline.

Le dimanche 2 février, à 10 h. 30: "Escalier de service", avec Danielle Darrieux, Robert Lamoureux et Etchika Chourreau. Les aventures sentimentales d'une petite bonne qui a servi chez divers patrons.

Le lundi 3 février, à 10 h. 30: "Zaza", comédie dramatique de René Gaveau, avec Lilo, Maurice Teynac et Dalban. Une artiste s'éprend d'un jeune et riche industriel.

Le mardi 4 février, à 10 h. 30: "La Blonde Enjôleuse", comédie de Luigi Zampa, avec Diana Dors et Vittorio Gassman. Une jolie américaine en voyage en Italie s'éprend d'un prince.

Le mercredi 5 février, à 10 h. 30: "La chatte sort ses griffes", drame avec Françoise Arnoul et Jacques Fabri. Soignée par les Allemands, une Française est soumise à un traitement psychologique destiné à la rendre docile à la volonté des occupants.

Le jeudi 6 février, à 10 h. 30: "Classe tous risques", drame psychologique et policier de Claude Sautet.

Le vendredi 7 février, à 8 h. 30: "Le Capitaine Fracasse", avec Jean Marais, Geneviève Grad et Gérard Barray. Un baron ruiné s'éprend de l'ingénue d'une troupe de comédiens.

Et à 10 h. 30: "Le train sifflera trois fois", western avec Gary Cooper et Grace Kelly. Abandonné par tous les citoyens, un shériff doit affronter seul trois bandits qui reviennent se venger.

Au Sacré-Coeur

CLUB DU SACRE-COEUR

Déjeuner-communion

Le premier dimanche du mois, les familles sont invitées à venir communier et aussi à se rencontrer au déjeuner, toujours très bon, offert par les jeunes du Club du Sacré-Coeur. L'équipe des "Fireballs" sera en charge.

Un "Tally-Ho" s'annonce pour le samedi 15 février. Le départ se fera du club, en autobus, à 8 h. 30 p.m. Nous espérons être de retour pour 10 h. 30 p.m. La soirée se terminera par une danse suivie d'un goûter. Les billets ($1.00) sont déjà en vente. Pour plus de renseignements s'adresser à Philippe Gorman, Robert Mulvihill ou Jacques LaFlèche.

Ça et là

Les institutrices ont beaucoup joui de l'exposé de Son Exc. Mgr Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, au Shea Hall du collège St-Paul, lundi soir dernier. Son Excellence y a expliqué le rôle de l'instituteur catholique tant à l'école publique qu'à l'école paroissiale.

Les RR. PP. A. Lafrenière et B. Pinet, O.M.I., du Sacré-Coeur, sont en retraite cette semaine à Villa Maria. Le prédicateur est le R. P. André Nottebaert, O.M.I., ancien provincial de la province de Belgique.

M. et Mme Louis Gareau sont allés en visite chez leur frère, Treflé Gareau, à Great Falls, Man., en fin de semaine dernière.

La SSJB de Québec veut demeurer confessionnelle

QUEBEC — Le Dr Lucien-J. Boulet, président général de la section de Québec de la Société St-Jean-Baptiste, a déclaré qu'il s'objecte catégoriquement à la "déconfessionnalisation" des structures de l'association.

On sait que lors d'un colloque, en fin de semaine, des orateurs avaient proposé la "déconfessionnalisation" du mouvement patriotique.

M. Boulet a ajouté que la SSJB ne refuse pas d'engager le dialogue et d'offrir sa collaboration à des groupes minoritaires appartenant à d'autres religions que le catholicisme, ou à des origines ethniques autres que françaises.

Toutefois la structure confessionnelle de la SSJB s'appuie sur une réalité concrète: 90 pour cent des Canadiens français du Québec sont catholiques.

Je déteste les choses faites à moitié. Si une chose est bonne, faites-la hardiment; si elle est mauvaise, ne la faites pas.
GILPIN.



L'hon. Maurice Sauvé, récemment nommé ministre des Forêts, et son épouse, Jeanne Sauvé, commentatrice bien connue à la télévision, seront les principaux orateurs invités à la conférence sur le bilinguisme et le biculturalisme qui aura lieu à l'Université du Manitoba, le samedi 7 mars, sous les auspices de l'Alumni Association. Le sujet de la conférence sera "Le Canada, une nation ou deux?". Le public y est invité.

☆ ☆ ☆

Plus de cent associations locales ont été invitées à cette conférence qui précédera de quelques jours l'enquête préliminaire sur le biculturalisme et le bilinguisme qui aura lieu à Winnipeg. Toute personne intéressée y sera bienvenue et l'Alumni accepte déjà les enregistrements. A cette journée d'étude il y aura discussion ouverte en groupe, avant et après le lunch sur les répercussions culturelles, politiques et économiques que peut impliquer le sujet de la conférence qui se terminera par un colloque dirigé par le professeur Murray Donnelly; les panellistes seront, outre l'hon. et Mme Sauvé, Son Hon. le juge W. J. Lindal et Mme Olga Woycenko. Toutes les associations qui n'auraient pas reçu d'invitation écrite sont aussi priées d'envoyer des délégués.

L'hon. M. Sauvé et son épouse sont tous deux bien connus pour leur habile conception d'un Canada uni ayant comme partenaires égaux, Anglais et Français. M. Sauvé, qui étudia à l'Université de Montréal, à London School of Economics et à l'Université de Paris où il reçut son doctorat, a professé le droit avant de se lancer dans la politique. Mme Sauvé, qui étudia à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Paris où elle obtint son diplôme de la Faculté des Lettres, concentra son intérêt sur les associations de jeunesse au sortir de l'école. Elle a réalisé d'importantes séries de programmes pour le réseau de télévision française auxquels elle participa ainsi qu'à des émissions anglaises telles que Viewpoint, Inquiry, Trans-Canada Matinee, Close-Up et Press Conference.

Campagne globale et finale de francisation de Montréal

MONTREAL — "Nous participons à la dernière campagne de francisation de Montréal, car elle sera globale et finale". Voilà ce que vient de déclarer le président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. Paul-Emile Robert, en inaugurant officiellement l'"Opération visage français" qu'entreprend avec vigueur le Comité de Fierté française de cette Société.

"Cette campagne, continue M. Robert, ne s'attaque pas uniquement aux enseignes commerciales et aux raisons sociales. Elle ne se limite pas aux hôtels et aux restaurants. Elle atteint toutes les activités de la collectivité: politique, social, économique, culturel et religieux. Elle s'intègre à la prise de conscience actuelle de la nation canadienne-française et au mouvement de valorisaiton de la langue française au Québec.

"La SSJB lance donc un appel à tous les dirigeants et à tous les membres de la collectivité canadienne-française et propose une action commune en vue de donner à notre langue la place qu'elle devrait occuper dans notre vie quotidienne. Tout en reconnaissant les progrès réalisés depuis une génération, la SSJB propose l'adoption d'une nouvelle politique de restauration de la langue, d'un programme d'action réaliste dans le but de faire du français la langue habituelle et normale de communication dans la 'deuxième ville française du monde' et dans la 'province française du Canada'."

"L'Opération visage français" se déroulera sous le signe de la fierté nationale. C'est devenu une vérité de La Palice que le caractère français du Québec est un actif rentable au point de vue touristique. Mais là ne se situe pas la motivation principale d'une campagne de francisation; elle comporte plutôt et avant tout une question de fierté, de bon sens, que d'être et de paraître soi-même; soit, pour nous, d'être et de paraître "Canadiens franaçis".

(Communiqué)

Modification du jeûne pour les prêtres

ROME — Un décret du Saint-Office établit que désormais le temps du jeûne eucharistique pour les prêtres devra être calculé non plus par rapport au début de la messe, mais par rapport au moment de la communion.

Ainsi, le temps du jeûne doit être calculé pour les prêtres comme il l'était déjà pour les fidèles depuis 1957: trois heures (pour les aliments solides ou les boissons alcoolisées), ou une heure (pour les boissons non alcoolisées) avant le moment de la communion.

Au poste CBWFT

SAMEDI 1er FEVRIER
1.15—Cours télévisés
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Ici interpol
8.00—Dans les rues de Quebec
8.30—Long métrage: "La Gamine"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Couronnement de la Reine du Carnaval de Québec

DIMANCHE 2 FEVRIER
1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Charivari '64
9.30—Temps présent
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "Escalier de service"

LUNDI 3 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "Zaza"

MARDI 4 FEVRIER
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Camera '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "La Blonde Enjôleuse"

MERCREDI 5 FEVRIER
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Hollywood à l'âge d'or
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "La chatte sort ses griffes"

JEUDI 6 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Les Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Classe tous risques"

VENDREDI 7 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Le Capitaine Fracasse"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Le train sifflera trois fois"

Chronique sportive

On répète encore des accusations sérieuses contre les dirigeants de la ligue Nationale

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Deux anciens arbitres de la ligue Nationale ont répété dernièrement des accusations sérieuses contre les dirigeants de la ligue Nationale de hockey. L'arbitre Dalton MacArthur a même affirmé que les dirigeants de la ligue ont tenté d'influer sur le sort d'une joute décisive de hockey en donnant aux arbitres des ordres de nature à favoriser une équipe aux détriments d'une autre. Au moment où nous écrivons ces lignes, le président de la ligue Nationale, M. Campbell, n'a encore rien répondu à ces accusations et nous espérons qu'il aura une réponse convaincante à offrir aux amateurs de hockey car, autrement, le prestige du poste qu'il occupe sera sérieusement entamé. C'est un secret de polichinelle que M. Campbell ne dirige la ligue qu'en suivant les instructions des propriétaires des équipes. On lui laisse les décisions mineures, mais qu'il tente par exemple de forcer les intérêts Norris à sortir de Chicago, de Detroit et de New York et on verra vite qui est le maître dans la ligue Nationale.

Cette malheureuse situation dure depuis trop longtemps déjà. Red Dutton a peut-être été le seul président à vouloir mettre les directeurs des clubs à leur place et il n'a pas fait long feu à la tête du circuit. Il ne faudrait pas attendre une enquête gouvernementale en la matière pour que la ligue décide d'amender ses façons d'agir, car il serait alors trop tard et le monopole exercé par un groupe d'hommes d'affaires pourrait bien sauter. L'incident Red Storey a joué en faveur de la ligue Nationale en ce que M. Campbell avait alors accusé un arbitre d'avoir manqué de courage dans l'accomplissement de son devoir; mais les déclarations de Storey, par la suite, ont perdu un peu de leur valeur à cause de cela, mais celles de MacArthur, et celles que Georges Gravelle nous avait déjà faites nous en disent un peu trop long sur le drôle d'esprit qui préside aux destinés de la ligue Nationale. Il faudrait qu'on renforce la position du président avant qu'il ne soit trop tard et qu'un tribunal ne vienne se mettre le nez dans cette galère.

Il a parlé

M. Avery Brundage, le millionnaire qui est supposé présider aux destinés des Jeux Olympiques, vient enfin de faire un discours dans lequel il dénonce les athlètes militaires et les faux étudiants. Qu'on ne s'inquiète pas, il ne s'agit pas du Canada. Nous sommes blancs comme neige dans ce domaine et nos étudiants à Insbruck ne sont pas payés pour jouer au hockey. Il est malheureux que M. Brundage n'ait prononcé son discours qu'une semaine avant l'ouverture officielle des Jeux. S'il avait prononcé son petits laïs l'an dernier par exemple et proposé d'éliminer des Jeux les pays qui y envoient des professionnels, le calibre des performances aurait peut-être diminué mais les "soldats russes" et les "étudiants américains et autrichiens" auraient peut-être été moins nombreux aux épreuves de cette année. Quand nous lisons que des équipes de ski parviennent à s'entraîner pendant huit mois par année, nous nous demandons où commence et où s'arrête le professionnalisme. Tout cela pour dire que les résultats des Olympiques ne prouvent rien.

On va quand même nous servir tous les lieux communs de l'amateurisme, du sport pour le sport, etc.; le tout accompagné d'un serment fort émouvant, prononcé par une majorité de gens qu'on devrait incarcérer immédiatement pour parjure si tout le monde ne savait pas que ce serment n'en est pas un et que c'est un serment de théâtre et de mise en scène. C'est quand même malheureux, car l'esprit qui animait le baron de Courbin et ses amis était noble et beau. Mais cet aimable baron avait oublié que dans la Grèce antique les athlètes étaient aussi des professionnels, bien payés, exempts d'impôts et comblés d'honneurs de toutes sortes. Mais obéissant à un hellénisme plus romantique que Grec le baron conçut cette idée merveilleuse des meilleurs amateurs du monde se disputant la palme. Il ne devait pas être question de pointage, de prix et de première, deuxième ou troisième place, mais uniquement une aimable compétition entre gens animés du plus bel esprit sportif. Inutile de dire que les Jeux n'ont pas marché longtemps sous ce régime et qu'il ne reste, comme tout vestige de ce bel esprit, que quelques phrases bien ronflantes, prononcées à l'occasio de l'ouverture des Jeux. Le monde évolue et on n'arrête pas la marche du progrès pour les poètes.

Du chiqué!

Cassius Clay devrait être choisi comme l'homme d'affaires de l'année. Voilà un jeune homme qui, à l'âge de 22 ans, sans avoir reçu d'héritage de ses parents, brasse une affaire de cinq millions et deviendra probablement millionnaire en un seul soir, à moins que l'impôt ne lui dérobe son argent comme des voleurs de banque opérant en plein jour.

Clay est parvenu à convaincre bien des gens qu'il a des chances de vaincre Liston et il est certain que d'ici le combat il se trouvera des milliers de braves spectateurs, comme votre humble serviteur, pour assister à la rencontre par le truchement du circuit fermé de télévision. Robert Cléroux m'a déjà parlé de Clay dans des termes peu flatteurs. Il aurait même chassé Clay hors de sa salle d'entraînement à New York et il se trouve plusieurs témoins pour affirmer que Clay a simplement pris la fuite quand Cléroux l'a menacé. Il y a de plus une drôle d'histoire entre un match Clay-Cléroux et bien que nous n'ayions jamais obtenu la preuve de quoi que ce soit nos amis qui sont dans la boxe depuis longtemps ne se gênent pas pour en parler.

Je ne sais pas si tous les adversaires de Clay ont accepté de se coucher devant lui; nous ne le saurons que lors de son match contre Liston. Nous devons admettre que ce que nous avons vu de Clay jusqu'ici n'était pas de nature à nous causer une bien forte impression. Son refus de rencontrer George Chuvalo par exemple ne milite certainement pas en sa faveur. Quoiqu'il arrive il faudra s'attendre à bien des excentricités d'ici le soir de la bataille, et peut-être à plus encore le soir du combat. Nous avons l'impression que Clay n'est pas un peureux, mais nous savons qu'il ne se mesure pas à un écolier non plus. La force de Liston est là et comme disait Louis en parlant d'un adversaire: "Il peut se sauver mais il ne peut pas se cacher". Attendons donc les événements.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450
Winnipeg, Man.

Assemblée du 23 janvier

Courte asssemblée, mais bien satisfaisante. Rapport des différents comités. Ainsi, le comité de loyer fait rapport qu'en plus d'avoir soldé en entier le loyer de 1963 pour nos salles, celui de 1964 est également réglé.

Le comité des vocations nous apprend qu'encore cette année nous nous occuperons des élèves de certaines écoles et que des prix iront aux élèves qui soumettront des meilleurs essais sur ce sujet important. L'assemblée nomma les représentants nécessaires pour le congrès d'Etat en mai prochain.

Grande Invitation

Le frère Emmanuel Lemoine, du sous-conseil de Ste-Agathe, nous lançait une invitation spéciale pour le samedi 8 février prochain. Il s'agit de se transporter à Ste-Agathe pour encore une de ces soirées que ce sous-conseil sait toujours réussir à merveille. Rendez-vous donc de bonne heure à nos salles ce soir-là.

Le Grand Chevalier Josaphat Gauthier annonçait samedi dernier qu'il avait déjà une vingtaine de noms pour ce projet. A cette heure il doit en avoir beaucoup plus. Si nécessaire, un grand et chaud autobus sera à notre disposition pour ce petit voyage. Donnez vos noms, soit au Grand Chevalier ou au frère Leclaire. L'hospitalité de Ste-Agathe est chose bien connue et toujours, leurs soirées bien amusantes.

Conférencier

Après l'assemblée ordinaire, notre conférencier, le frère J.-R. Doiron, prit charge avec un quiz très intéressant et amusant, sur les pionniers de la Rivière Rouge. Sauf le frère Ernest Dumas, qui possède assurément de la barbe, ce quiz donna du fil à retorde à plusieurs. Enfin quelques-uns décrochèrent de ces prix cocasses que seul J.-R. sait ingénier. Le tout fut suivi du bon goûter traditionnel "à la Doiron".

L'introuvable

Jadis l'on savait toujours trouver les badinages de Bistouri. Il était facile à trouver, en dernière page. L'on prétend même que certains lecteurs, peu profonds, négligeaient les premières pages. Depuis, on le trouve ordinairement, mais pas toujours, en deuxième page. Ainsi, si J.-R. veut bien consulter le numéro du 10 janvier il y verra, bel et bien, un compte-rendu de la réception du Jour de l'An. Un autre "perdu", Gus, m'annonçait, il y a une semaine, la mort d'un frère, survenu il y a trois mois. Un autre, n'est-ce pas, qui ne sait où trouver mes comptes rendus et par compte, me trouve moins intéressant qu'autrefois. Cherchez, mes amis, et vous trouverez.

BISTOURI.

La "grève" scolaire, un dernier mot

Aussitôt que la "grève scolaire" de St-Vital sera portée devant un juge, tout commentaire dans la presse devra cesser sous peine d'une sommation pour avoir enfreint la dignité de la cour. C'est donc le moment tout indiqué d'en dire un dernier mot.

Dans ces colonnes, la situation légale des grévistes a été analysée avec soin. La loi de la fréquentation scolaire au Manitoba semble en contradiction avec les droits accordés aux écoles confessionnelles par la "constitution" manitobaine (Acte de l'Union, 1870), si l'on essaie de s'en servir pour obliger des parents à envoyer leurs enfants à une école inacceptable pour raisons de conscience. La validité de la loi sous ce rapport reste à prouver.

De plus, la partialité qui se manifeste dans les clauses de la loi contre les écoles "privées" contredit les garanties de la "constitution", les droits acquis par législation après l'Union et le Bill des Droits de l'Homme. En effet la maladie, les distances à parcourir à pied et autres excuses du genre dispensent un enfant de fréquenter l'école publique, mais aucune excuse n'est indiquée pour le cas identique d'un enfant qui s'absente de l'école privée. Encore un moyen invalide d'obliger l'enfant par contrainte à fréquenter l'école publique.

Il faut insister sur ces points, parce que les parents des enfants qui s'absentent de l'école paroissiale St-Emile se sont exposés délibérément à la poursuite légale en vertu de la loi sur la fréquentation scolaire, quel que soit le but qu'ils envisageaient par cette ligne de conduite.

On sait, grâce à une publicité abondante, que ce geste constitue d'abord une protestation contre la perte de privilèges dont les enfants étaient bénéficiaires depuis trois ans, par suite d'une entente bénévole entre la commission scolaire de St-Vital, le pourvoyeur du transport scolaire et les parents de St-Emile. C'est la suppression abrupte de ce service bénévole, à la suite de la négociation d'un nouveau contrat entre la commission et son pourvoyeur, qui a mis les parents des élèves de l'école St-Emile devant l'obligation de payer ce privilège (prix moyen par enfant transporté, $6.00), de trouver d'autres moyens de faire voyager les jeunes, ou bien de les faire inscrire à l'école publique et de jouir dès lors des bienfaits du transport gratuit.

(En toute honnêteté, notons qu'ailleurs dans la région métropolitaine des élèves d'écoles paroissiales voyagent chaque jour moyennant taxis et voitures familiales, sans avoir jamais eu l'avantage d'un transport subventionné par les deniers publics. Le choc qui a bouleversé les St-Emiliens est dû, en partie, au fait que depuis la fondation de leur école paroissiale ils n'avaient pas eu l'occasion de sentir cette partie du fardeau que portent depuis toujours les parents dont les enfants fréquentent d'autres écoles paroissiales, en conformité avec leur conscience.)

Ce n'est dès lors qu'accidentellement, quoique sincèrement que les parents de St-Emile se trouvent impliqués dans la "question scolaire" manitobaine. Ils sont prêts, semble-t-il, à continuer à payer les frais de scolarité qu'exige la fréquentation de l'école paroissiale, mais ayant joui d'une "exemption" des frais de transport pendant un certain temps, ils ne veulent pas accepter cette partie du fardeau normal et prétendent que la seule porte de sortie serait l'école publique qui contrarie leur conscience.

Ces parents ont bien dit alors, jusqu'à un certain point, que leur controverse n'avait rien à faire avec la grande question scolaire, mais en même temps ils ne pouvaient pas s'abstenir de croire que leur action serait utile à la longue à ceux qui se préoccupent de la lutte majeure. C'est ainsi, encore une fois, par accident ("Tout ce que nous voulons, c'est de faire voyager nos enfants gratuitement sur ces autobus comme par le passé".) et avec sincérité, qu'ils se voient embrigadés dans la question centrale et exposés par conséquent à se rallier des admirateurs et à s'attirer des critiques, soit à cause de la fin désirée, soit à cause de tactiques discutables. De là aussi une ligne de conduite que tous doivent suivre avec ardeur: respecter les motifs des uns des autres, admettre la possibilité d'une divergence d'opinion assez marquée, même entre catholiques, sur le choix des moyens, sans se traiter mutuellement de termes méprisants. Qui a raison? On le saura . . . dans cent ans.

La patience fraternelle est d'autant plus à cultiver du fait que la morale vient ajouter des complications au débat déjà assez encombré de considérations légales et stratégiques.

Il n'y a pas de doute que le droit paternel (en passant, où sont-ils?) a priorité dans l'éducation sur celui de l'Etat et même, indirectement, sur celui de l'Eglise (les enfants sont humains, avant de devenir chrétiens). Ce droit découle directement d'un devoir primordial à l'égard de l'enfant qu'il faut préparer à une vie terrestre pleinement enrichissante et à une vie céleste pleine de béatitude. Combiner les droits des trois sociétés dont l'enfant devient membre est difficile, surtout quand l'Etat veut exagérer sa part. Mais précisément à cause de siècles d'expérience dans le partage de ces fonctions, l'Eglise a développé toute une série de plans selon les cas.

D'abord continuité parfaite et presque exclusive entre foyer et foi. Ensuite écoles avec enseignement religieux et esprit au moins neutre. Parfois il faut renoncer à tout effort d'intégration et se contenter de deux activités scolaires parallèles, l'école du jour sécularisée et l'école catéchistique.

☆ ☆ ☆

Au Manitoba, à cause du curriculum uniforme, des manuels officiels, d'une programmation commune, il n'y a pas strictement d'écoles pleinement satisfaisantes au point de vue catholique. Trois degrés de proximité à l'idéal: l'école paroissiale, l'école publique dans les centres catholiques, l'école publique exempte d'hostilité à l'égard de la religion (centres ukrainiens). Il y a aussi, visiblement, l'influence d'un autre facteur: le financement. Là où il n'y a pas d'école paroissiale avoisinante, dans des centaines de villages, l'enfant catholique doit fréquenter coûte que coûte l'école publique neutre, situation qui ne changerait pas même dans un régime d'écoles publiques "séparées". Ailleurs en ville, les distances, les frais de transport, les besoins particuliers de l'enfant (aveugle, retardé) imposent une solution semblable. Enfin, ces quelques exemples font voir que la définition des devoirs dans un cas concret est délicate.

(A l'école paroissiale St-Emile, par exemple, il n'y a pas encore de septième et de huitième années, et dans les familles "grévistes" celui-ci ou celui-là doit fréquenter l'école publique.)

Qui jugera facilement dans ces conditions générales l'importance des frais de transport? Et qui osera facilement se prononcer sur l'importance d'un incident dans le contexte du problème provincial? Faut-il demander un brin d'aide, insuffisant pour régler même une petite fraction du problème? Est-ce mieux de commencer "quelque part"? Serait-il préférable de s'entendre sur une demande plus considérable, par exemple les salaires des instituteurs, selon le barème commun? Le moment de la "violence" approche-t-il?

Qu'importe la réponse à ces questions. Ce qui importe, c'est de garder toujours présent à l'esprit ce conseil avec lequel Jean XXIII a voulu conclure sa merveilleuse encyclique "Pacem in Terris":

"Il ne manque pas d'hommes au coeur généreux qui, mis en face de situations peu conformes ou contraires à la justice sont portés par leur zèle à entreprendre une réforme complète et dont l'élan, brûlant les étapes, prend alors des allures quasiment révolutionnaires.

"Nous voudrions leur rappeler que la progression est la loi de toute vie et que les institutions humaines, elles aussi, ne peuvent être améliorées qu'à condition qu'on agisse sur elles de l'intérieur et de façon progressive. C'est l'avertissement de Notre prédécesseur Pie XII: 'Ce n'est pas la révolution, mais une évolution harmonieuse qui apportera le salut et la justice. L'oeuvre de la violence a toujours consisté à abattre, jamais à construire; à exaspérer les passions, jamais à les apaiser. Génératrice de haine et de désastres, au lieu de réunir fraternellement, elle jette hommes et partis dans la dure nécessité de reconstruire lentement, après de douloureuses épreuves, sur les ruines amoncelées par la discorde'."

M. Rosaire Dufault, de St-Vital, est l'un des Canadiens français auxquels la Société pour Enfants et Adultes Infirmes du Manitoba vient en aide. De fait, l'année dernière, M. Dufault acceptait un emploi avec la compagnie Allied Farm Equipment Ltd., de Winnipeg, emploi qui lui fut accessible grâce aux démarches d'un officier de placement de cette Société.

Né à St-Front, Sask., le 9 février 1939, fils de M. et Mme Narcisse Dufault, qui comptaient une famille de onze enfants dont sept fils, le jeune Dufault fit ses études dans cette paroisse. A l'âge de douze ans, il fut atteint de poliomyélite et confié aux soins de la Société pour Enfants Infirmes à Saskatoon. En 1961 il vint à Winnipeg et l'année suivante fut placé dans la Society's Workshop for the Handicapped, avenue Notre-Dame, Winnipeg. Dans cette usine spéciale pour personnes infirmes il fut entrainé pour le travail de bureau en suivant un cours commercial. Pendant ses heures libres il s'essayait de plus à manier le cuir pour y confectionner des porte-monnaie, des objets d'utilité, etc. Optimiste et courageux malgré l'inconvénient d'être confiné à une chaise roulante, il coopéra toujours avec ses professeurs et ses compagnons.

Et c'est ainsi qu'il se mérita d'être le premier employé de bureau handicapé de la firme Allied Farm Equipment Ltd. En service depuis un an, il reçut deux augmentations de salaire et les louanges de ses patrons qui, très satisfaits de son travail, ajoutèrent quatre autres personnes handicapées à leur personnel. M. Dufault s'est rapidement initié à son nouvel emploi et accepta avec plaisir de travailler pendant des heures supplémentaires au cours de l'été 1963. Le printemps passé, il se procurait une voiture spéciale qu'il conduit lui-même pour se rendre quotidiennement à son travail.

Agé de 24 ans, il jouit d'une vie indépendante dans une occupation qu'il aime. Il demeure chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Emile Dufault, à 163, rue Avalon, St-Vital.

90% des jeunes Allemands veulent aller en France

BONN — Les jeunes d'Allemagne fédérale, âgés de 15 à 35 ans, voudraient se rendre, dans la proportion de 90 pour cent, à l'étranger et de préférence visiter la France. Ce résultat ressort d'une enquête effectuée en décembre 1963, sur les indications de M. Heck, ministre fédérale de la Famille, afin de préparer la tâche de l'Office franco-allemand de la jeunesse, qui a commencé récemment son activité officielle.

Dans le service de presse du parti chrétien-démocrate, M. Heck a précisé qu'avant l'enquête, la France venait au cinquième rang des pays que les jeunes désiraient visiter. De nombreuses indications prouvent que le traité d'amitié franco-allemand a influencé sur la décision de la jeunesse en faveur de la France. 75 pour cent des jeunes savaient quelque chose du Traité de Paris sur la coopération. L'office commun de la jeunesse est encore plus connu: 87 pour cent des jeunes pensent qu'il est très ou assez utile; 74 pour cent d'entre eux voient dans cet organisme la chance de pouvoir aller en France. Presque tous veulent y passer deux à quatre semaines et même plus. Neuf pour cent seulement désiraient y acquérir un complément de formation ou d'autres avantages professionnels. 30 pour cent attendaient repos et distraction d'un voyage en France.

36 pour cent des jeunes estiment que les contacts humains et les amitiés sont les plus importants. 69 pour cent estiment que la rencontre en Allemagne avec de jeunes Français, en vue d'apprendre à mieux se connaître, serait d'un grand prix pour eux. Il est évident, écrit le ministre, que la plupart des jeunes pensent que l'Office de la jeunesse représente autre chose qu'"un tourisme à bon marché'" et qu'il n'a pas été créé pour leur avantage personnel. Ils ont compris qu'ils doivent mieux s'entendre avec les jeunes Français, qu'ils doivent apprendre à les comprendre et contribuer ainsi à la fondation d'une communauté durable entre les deux peuples.

M. Heck estime que le résultat de l'enquête constitue un bon présage pour le travail de l'Office franco-allemand de la jeunesse. La généralité de la population allemande donne son assentiment à une large entente et de nombreuses écoles, entreprises, communes, associations et aussi de nombreux parents et éducateurs se sont déclarés prêts à coopérer aux échanges franco-allemands de jeunes. Le secrétariat général et la section allemande possèdent déjà tant de propositions et de plans qu'on peut s'attendre à un programme vaste et fourni pour cette année.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

Le curé de Ste-Agathe, M. l'abbé Campeau, recevait la visite de M. l'abbé Halde, de Dauphin, et de M. l'abbé Desrosiers, curé d'Aubigny.

Les membres de l'Alliance Nationale de Ste-Agathe élisaient leurs officiers pour l'année 1914. Les élus étaient: substitut, Emile Joyal; président, Lucien Bourassa; vice-président, Edgar Lemoine; secrétaire-trésorier, Ignace Dumesnil; médecin-examinateur, le Dr A. Bonin; commissaire-ordonnateur, Pierre Lemoine; introducteur, Euclide Olivier; auditeurs, Charles Brodeur et Siméon Garet.

"Lorrain", le correspondant de St-Léon, Man., se dit soulagé, et avec lui toute la population de la région, du fait que Krafchenko a finalement été écroué.

On dit que la pendaison est plus terrible pour les spectateurs que pour le supplicié. Evidemment on ne pourra résoudre un tel avancé avant que l'on ne réussisse à faire revenir un supplicié. Cependant, à Montréal, un Noir du nom de William Campbell montait à l'échafaud. Alors que le condamné montait les marches fatales d'un pied sûr, un des gardiens, témoin du drame, s'est évanoui. Ce dernier a été ravivé, alors que le premier est allé "ad patres" pour l'éternité.

Les candidats choisis pour la prochaine élection provinciale dans le comté de Dauphin sont M. John Campbell pour le parti libéral, et M. W. Buchanan pour le parti conservateur.

A Londres, âgé de 93 ans, décédait Lord Strathcona. Ce personnage était venu au Canada à l'âge de 17 ans. Il entra au service de la compagnie de la Baie d'Hudson. Il fut élu député provincial et, plus tard, député fédéral de Selkirk en 1871. Il devint président de la nouvelle entreprise ferroviaire trans-canadienne, le Canadien Pacifique. De 1887 à 1896 il représentait le comté de Montréal-ouest aux Communes. Lord Strathcona était un grand ami du R. P. Albert Lacombe, O.M.I., l'apôtre des Pieds-Noirs de l'Alberta.

Il y a 40 ans (1924)

Sa Sainteté le pape Benoit XV, successeur de saint Pie X sur le trône de Pierre, en réponse à une lettre par les enfants de l'école indienne de Lebret, Sask., exprimant leurs voeux, daigna répondre à cette lettre et y ajouter sa bénédiction apostolique.

Il y avait passablement de chômage à St-Boniface durant l'hiver 1923-24. C'est pourquoi le Conseil de ville proposait que certains travaux, normalement accomplis en été, soient exécutés au cours de l'hiver. Le comité accordait des contrats pour fournir des vivres aux familles dans le besoin. Le pain serait fourni par la boulangerie belge; les viandes par M. Duveyjonck; le lait par la laiterie Modern.

Le quotidien de Winnipeg, "Tribune", offrait un arbre de Noël aux orphelines des Soeurs Grises à la Maison provinciale. Par ailleurs, ce sont les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher qui accomplissait le même geste auprès des vieillards de l'hospice Taché (aujourd'hui hôpital Taché).

Mme Chauvière annonçait qu'elle se préparait à ouvrir une école où elle enseignera la diction et la déclamation. Cette école serait située au 55, rue Margaretta (aujourd'hui rue Furby). Mme Chauvière possédait de grands talents dans ce domaine, et nombreux sont les paroissiens du Sacré-Coeur et des environs qui ont applaudi à ses représentations artistiques.

Le monde communiste tout entier pleurait la mort de Vladimir-Illitch Oulianov, mieux connu sous le nom de Nicolai Lénine. Il occupait le poste de premier ministre de la Russie, et c'est sous son régime que le Tsar Nicolas II a été assassiné.

Il y a 30 ans (1934)

Le coût d'entretien des chômeurs de St-Boniface s'élevait à $340,000 en 1933. La ville devait payer $175,000 de cette somme pour sa part. Ceci cause beaucoup de réflexions aux contribuables qui ne savent où donner de la tête pour arriver à payer leurs impôts. Pour une petite ville de 16,000 âmes, cette somme est certes très forte et de partout on implore le Conseil de ville de voir à réduire le budget.

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises avait élu son comité exécutif pour l'année 1934. Ce comité comprenait: présidente, Mme E. Etsell, réélue; 1ère vice-présidente, Mme R. Goulet; 2e vice-présidente, Mme D.-G. Léger; secrétaire, Mme H. Morier; trésorière, Mme E. Perras; conseillères, Mmes E. Bélair, J. Bernier, L.-A. Goyette et N. Prud'homme; membres des comités, Mmes E. Guertin, E. Morin, L. Roy, E. Trudeau, E. Pelletier, J.-C. Lavoie, J.-O. Brunet, H. H. Cottingham, E. Chauvière, E. LaBerge, E. Guilbault et C. Minvielle.

Une violente tempête de neige déferlait sur le Manitoba et trois personnes de la région de la Poule d'Eau ont été trouvées gelées à mort. Les victimes étaient M. Joseph Chartrand, 74 ans, Mme Fred Marion, 42 ans, et le fils de celle-ci, âgé de 5 ans. M. Chartrand s'était affaissé dans la neige à quelques pas seulement de la maison de M. Achille Marion, où il était allé demander du secours.

La vague de froid qui a suivi la tempête mentionnée plus haut avait causé le froid le plus intense vu à Winnipeg depuis 1916. Dans l'espace de 24 heures le thermomètre était tombé de 34 au-dessus de zéro à 39 sous zéro.

Il y a 20 ans (1944)

Windsor, Ontario, se réjouissait du fait que l'Association d'Education de cette province avait obtenu une demi-heure de français à l'un des poste locaux. Cette miette mettait l'eau à la bouche de nos compatriotes d'Ontario et on espérait que ce début n'était que temporaire en attendant qu'on obtienne davantage.

869,321 Canadiens s'étaient enrôlés dans les forces armées du Canada depuis le début des hostilités. De ce nombre, 75,757 étaient dans la marine, 589,106 dans l'armée et 204,458 dans l'aviation. Les conscrits étaient au nombre de 125,640.

Don Messer, la vedette de Charlottetown, I.-P.-E., qui dirige l'émission télévisée Don Messer's Jubilee, était très populaire à la radio en 1944. Il dirigeait les Merry Islanders.

Le Dr J.-C. Flood, médecin bien connu de Dublin, quittait sa profession pour se faire moine bénédictin. Le Dr Flood avait été secrétaire du maréchal Pétain pendant la guerre 1914-18.

Les Oblats de Marie Immaculée célébraient le centenaire de leur arrivée à Ottawa. Ils étaient au Canada depuis 102 ans.

Il y a 10 ans (1954)

M. Georges Paquin, jeune ténor bien connu de St-Boniface, revenait au Manitoba après un séjour d'études en Europe. Pendant ce stage notre artiste avait figuré dans plusieurs rôles sur la scène des théâtre européens.

Le R. P. Martial Caron, S.J., recevait le "Canadian Drama Award". La présentation a eu lieu au théâtre Playhouse par M. René Dussault, alors président du Cercle Molière. Ce trophée était décerné au Père Caron en reconnaissance de son dévouement à la cause du théâtre au Canada.

C'est en 1954 que le regretté M. J.-A. Marion fêtait cinquante années comme membre de la Commission scolaire de St-Boniface. M. Marion avait aussi été membre de l'exécutif de l'Association d'Education depuis 1918.

Voici quelques uns des annonceurs de **La Liberté et le Patriote** en ce début d'année 1954: au Manitoba, Haven Lunch; Star Storage; Royal Realty Co., J.-R. Poirier; les Agences L. D. Lucien Daoust; Pharmacie Préfontaine; Arlo Limited, J.-M. Labossière; Associated Realty, M.-A. Sylvestre; Louis Mathie et Fils, horlogers; Hôtel Ménard, Léo et Olivier Ménard; N. et F. Scardina, opticiens; Wilfrid Royal et Cie, assurances; Arpin Realty, E.-J.-R. Arpin; en Saskatchewan, Robert-E. Gobeil, de Saskatoon, comptable; Dr E.-J. Gaudet, de Prince-Albert; H.-J. Coutu, C.R., avocat de Prince-Albert; Agences J.-A. Fournier, assurances et immeubles; Bijouterie Strohans, de Prince-Albert, J.-B. Gaudet.

J.-R. DOIRON.

UNE SUGGESTION ORIGINALE

Il est normal que dans presque tous les milieux on se soit scandalisé de la suggestion formulée récemment ("L'Action", 16 décembre 1963) par Gaston Dugas, directeur de l'information à la CECM, de créer deux ministères de l'Education, l'un français et l'autre anglais. Depuis 1920, le Québec a toujours combattu toute idée de centralisation fédérale en éducation et ce n'est certes pas au moment où l'Etat du Québec veut affirmer sa puissance, et cela en particulier dans le domaine même de l'éducation, qu'on peut lui demander de l'abandonner.

On a tout de même rejeté un peu trop cavalièrement la suggestion de M. Dugas et surtout on ne l'a pas suffisamment rapprochée de celle du professeur Blair Neatby dont j'ai parlé ici même dans ma chronique du 31 décembre 1963. Rappelons que dans un article du Canadian Forum d'octobre 1963, le jeune et brillant professeur d'histoire à l'Université de la Colombie-Britannique, biographe de M. Mackenzie King, a formulé une idée originale qu'il vient de reprendre dans l'édition anglaise du "MacLean's" de janvier 1964. Pour que soit vraiment vécue la dualité canadienne, il demande que le gouvernement fédéral crée et administre des écoles françaises dans les provinces anglaises et qu'au Canada français on lui confie les écoles anglaises.

Le professeur Neatby admet que son idée va à l'encontre du principe sacro-saint voulant que l'éducation relève des provinces, mais on peut se demander si à l'intérieur du fédéralisme canadien, il n'est pas temps de repenser ce qu'on regardait comme des dogmes.

En réalité, la suggestion du professeur Neatby est beaucoup plus conforme qu'on pourrait le penser à l'esprit de 1867 dont on parle si souvent sans trop savoir ce qu'il était. L'article 93 a confié aux provinces la juridiction en matière d'éducation, mais c'est au gouvernement fédéral qu'il a donné juridiction pour la protection des minorités. Il y a, en effet, en vertu du paragraphe 3 de l'article 93, "un appel au Gouvernement général en conseil . . . contre tout acte ou toute décision d'une autorité provinciale influant sur un droit ou privilège de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de la Reine en matière d'enseignement". En outre, en vertu du paragraphe 4, "le Parlement du Canada peut édicter des lois réparatrices pour l'exécution voulue des dispositions du présent article et de toute décision du Gouverneur général en conseil aux termes de cet article". Le parlement fédéral devait donc dans la pensée des Pères de la Confédération créer pour les minorités ses propres écoles, si cela devenait nécessaire. La protection projetée par l'article 93 s'est révélée dans toutes les circonstances inefficace et elle est aujourd'hui désuète, mais elle me semble indiquer que dans l'"esprit de 1867" la protection des minorités relevait du pouvoir fédéral. Cela ne serait pas suffisant pour faire accepter la proposition du professeur Neatby, car dans bien des cas il faut dépasser cet "esprit de 1867", mais pour une fois il épouse la réalité contemporaine.

Les minorités françaises de neuf provinces ont appris depuis longtemps que l'autonomie provinciale a généralement joué contre elles et que le gouvernement fédéral les a mieux aidées que leurs gouvernements provinciaux respectifs, que ce soit dans le domaine de la radio ou dans celui des universités. Evidemment, la minorité anglo-saxonne du Québec ne pourrait guère connaitre une meilleure situation qu'aujourd'hui si son enseignement relevait du pouvoir fédéral. Comme elle n'était pas une minorité au point de vue économique et comme les Canadiens français s'inclinaient assez facilement devant elle, elle n'a pas vraiment souffert des inconvénients habituels d'une minorité. Elle s'est même taillée une situation privilégiée à l'intérieur du Québec. Certains indices révèlent que ce temps est près d'être révolu. Des Canadiens anglais du Québec le sentent bien et c'est ce qui explique parfois leur attitude réticente à l'égard des nouvelles structures que va adopter le Québec, structures qui respectent les droits de minorités mais les ramènent à leur juste proportion. Qui nous dit que dans quelques années, les Canadiens anglais du Québec ne seraient pas aussi heureux que les Canadiens français du Manitoba de voir leurs écoles dépendre du gouvernement fédéral?

La suggestion du professeur Neatby, à laquelle on pourrait facilement ramener celle de M. Dugas, mérite d'être étudiée sérieusement par la Commission Laurendeau-Dunton et par le Comité parlementaire québécois de la constitution. Les changements de juridiction ne sont pas pour demain et ils devraient d'ailleurs s'opérer progressivement grâce au mécanisme de la liste concurrente que pratiquent beaucoup les constitutions fédératives modernes et que connait déjà le Canada. Pour que le tour soit joué, il suffirait, en effet, à l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, d'ajouter à l'agriculture et l'immigration, les écoles des minorités, ou l'éducation des minorités comme domaines où les deux pouvoirs peuvent légiférer avec toutefois prépondérance pour le pouvoir fédéral. Quand ce dernier légiférerait pour les écoles des minorités, le pouvoir provincial se retirerait. C'est le système de la constitution de l'Inde pour tout ce qui a trait à l'éducation.

Avec les années pourrait ainsi s'édifier, sans qu'en souffrent les institutions existantes, un véritable ministère fédéral de l'Education des minorités.

Tout cela n'est peut-être que fantaisie, mais il y a eu si peu de fantaisie, si peu d'imagination dans l'étude de nos difficultés constitutionnelles que nous devons, ne serait-ce que pour le simple plaisir de la spéculation, nous intéresser à toute suggestion originale comme celle de M. Dugas et surtout comme celle du professeur Neatby.

Jean-C. BONENFANT
(La Presse, Montréal)

(Paru dans l'"Action" de Québec sous le titre de: Un ministère fédéral de l'éducation.)

L'Eglise orthodoxe étudie les suites de la rencontre Paul VI-Athénagoras

ATHENES — Le patriarche Athénagoras a fait le mardi 14 janvier, devant le Saint-Synode de Constantinople, un exposé sur sa rencontre en Terre Sainte avec le pape Paul VI.

Un porte-parole du patriarche oecuménique a déclaré que le patriarche avait décrit avec émotion cet événement et avait fait l'éloge du chef de l'Eglise catholique.

Tous les membres du Saint-Synode ont écouté avec attention son exposé. Les métropolites qui avaient accompagné le patriarche en Terre Sainte vont élaborer, a ajouté le porte-parole, un rapport sur "toutes les nuances de cette rencontre" et c'est après la remise de ce rapport au Saint-Synode que le patriarche oecuménique proposera probablement l'élection d'une Commission d'étude pour le rétablissement de l'unité entre les deux Eglises.

De son côté, le Saint-Synode de l'Eglise de Grèce, qui s'est réuni également le 14 janvier, à Athènes, a décidé de suspendre toute discussion jusqu'à ce qu'il ait reçu des informations complètes. Le patriarche, croit-on savoir, a annoncé qu'il enverrait très prochainement un rapport à Athènes sur ses entretiens avec le chef de l'Eglise catholique et les perspectives du dialogue avec celle-ci. C'est alors seulement que l'Eglise de Grèce adoptera une attitude définitive.

Pour le moment, ont déclaré des membres du Saint-Synode, rien n'est changé et il est inexact que l'Eglise de Grèce ait reconsidéré sa position à l'égard des conversations avec le Vatican, comme l'avait annoncé, le matin même, un journal grec.

Ces déclarations faisaient allusion à une interview accordée au journal "Kathimérini" par le métropolite de Thyatire. On se souvient que celui-ci a été l'émissaire du patriarche auprès du Pape; il était à Jérusalem; il a été ensuite envoyé en mission auprès de l'Eglise de Grèce et a été reçu par l'archevêque d'Athènes; il est maintenant de nouveau à Rome, où il a été reçu par le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'Unité.

Il avait dit au journal grec que: "Toutes les Eglises orthodoxes, au plus profond de leur conscience, sont pleinement d'accord avec la voie tracée par le patriarche oecuménique", et il avait ajouté: "Selon moi, l'attitude de l'Eglise de Grèce n'est pas négative. Du reste, comme me l'a déclaré l'archevêque d'Athènes, il n'est pas possible que l'Eglise de Grèce refuse une manifestation concrète d'amour chrétien et de bon voisinage. Ce qu'il y a eu de négatif a été provoqué par le manque d'informations que l'Eglise de Grèce ne pouvait recevoir, faute de temps".

L'opinion grecque divisée

Des discussions se poursuivent d'autre part entre le clergé et les fidèles orthodoxes sur la question de l'opportunité du rapprochement avec Rome. Une partie du clergé, dont il est difficile d'évaluer l'importance, demeure pour le moins réticente. D'autres ecclésiastiques seraient plus "ouverts". Chez les laïcs, les opinions sont également partagées.

Au sein de l'Association "Zoi", qui est le principal groupement religieux existant en Grèce, de tendance favorable à une "modernisation" de l'orthodoxie, les membres sont à peu près également partagés. Les autres groupements sont de faible importance et ne reflètent pas l'opinion de la masse des fidèles.

TRIBUNE LIBRE

le 23 janvier 1964.

L'Honorable Lester B. Pearson,
Premier Ministre du Canada,
Ottawa, Ont.

Cher M. Pearson,

Les étudiants du collège de St-Boniface sont vivement intéressés au problème de la télévision française au Manitoba. Cela va de soi, puisque les techniques de diffusion française sont intimement liées à la survivance et au progrès de la communauté franco-manitobaine.

C'est ainsi qu'à la dernière réunion du conseil de l'Association des Etudiants on m'a demandé, par motion, de vous rappeler la minime puissance émettrice de CBWFT, canal 6. Les membres de l'Association croient aussi que le projet de transmettre la puissance émettrice de CBWT, canal 3, à CBWFT, canal 6, est louable; que ce projet devrait s'effectuer dans un avenir rapproché.

A cette époque où les gouvernements portent tellement d'attention aux problèmes de biculturalisme, nous croyons que cette amélioration serait une éloquente preuve que la dualité des langues est réalisable en pratique.

Copie de cette lettre a été envoyée à M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson.

Vous remerciant de votre cordiale attention, je demeure,

Respectueusement vôtre,

Paul-Emile LEBLANC,
président de l'AECSB.

Le Patriarche invité à Vienne

VIENNE — Le cardinal Konig, archevêque de Vienne, a rappelé, au cours d'une interview, qu'il avait invité le Patriarche Athénagoras 1er de Constantinople à lui rendre visite dans la capitale autrichienne, lors de l'entrevue qu'il eut avec lui à Istanbul.

La Presse de langue française dans le monde

Comme le disait récemment M. Pierre Hourcade, attaché culturel, à l'ambassade de France à Mexico, en inaugurant, en cette ville, l'Exposition Internationale de la Presse de Langue française, organisée par l'Union Culturelle Française, qui montrait quelques centaines de documents ". . . de cette présentation, où se trouvent groupés des instruments, parfois illustres, parfois modestes, de l'information et de la pensée, il se dégage une impression émouvante, et comme l'image d'une présence universelle, présence de la langue française dans le monde, permanence de la langue française à travers les continents, les régimes et les civilisations les plus diverses, malgré les à-coups de l'Histoire . . .".

Actuellement, 80 pays différents éditent une presse de langue française, au total: 2,392 publications dont 2,230 périodiques, 162 quotidiens.

Ceci est d'autant plus frappant dans les pays où le français n'est pas la langue nationale.

S'il est en effet aisé de comprendre, pour prendre d'abord l'exemple de l'Europe, qu'il y ait en Belgique un millier de publications — 950 périodiques et 50 quotidiens — édités en français, que la Suisse en édite 368 — 341 périodiques et 27 quotidiens — on peut à première vue s'étonner de voir aux Pays-Bas une cinquantaine de périodiques édités en français, en Italie 21, en Grèce 16 dont 1 quotidien.

A plus forte raison, il serait difficile de s'expliquer de prime abord la présence dans les pays de l'Europe centrale d'un si grand nombre de publications éditées en français, si l'on ne connaissait le prestige que notre potentiel culturel y exerce. La Roumanie en publie 27, la Tchécoslovaquie 11 et l'U.R.S.S. 10.

Il est vain, par contre, de chercher les raisons qui font de la langue française, la langue vedette de l'Afrique:

Algérie	118	publications	éditées en français	dont	8	quotidiens
Maroc	37	"	"	"	7	"
Tunisie	14	"	"	"	3	"
Cameroun	21	"	"	"	2	"
Centrafrique	8	"	"	"	1	"
Congo	12	"	"	"	3	"
Côte d'Ivoire	12	"	"	"	3	"
Dahomey	8	"	"	"	2	"
Gabon	10	"	"	"	1	"
Guinée	5	"	"	"	1	"
Haute-Volta	6	"	"	"	2	"
Madagascar	21	"	"	"	4	"
Mali	10	"	"	"	4	"
Mauritanie	1	publication hebdomadaire				
Niger	5	publications	éditées en français	dont	1	"
Sénégal	22	"	"	"	2	"
Togo	11	"	"	"	2	"

En ce qui concerne le Congo Belge, on y éditait 58 publications dont 8 quotidiens, et enfin l'Egypte, qui a édité en français jusqu'à 68 publications dont 8 quotidiens.

En Amérique, notre influence qui va de soi au Canada où existent 168 publications de langue française dont 13 quotidiens, à la Guadeloupe 10 publications dont 1 quotidien, à la Martinique 9 publications dont 1 quotidien, croît de plus en plus aux Etats-Unis où sont éditées en français 42 publications.

Il n'est pas jusqu'aux Moyen et Extrême-Orient qui n'accordent une place importante à notre langue: le Liban édite 30 publications de langue française dont 3 quotidiens, la Syrie édite 18 publications de langue française et la Turquie édite 9 publications de langue française, pour ne citer que ces trois pays.

(Ces chiffres sont extraits du bulletin mensuel des Editeurs Exportateurs de Publications Françaises.)

Le festival des glaces, réussite de la jeunesse étudiante c.-f.

Le festival d'hiver organisé chaque année par le collège est dédié surtout à la jeunesse étudiante canadienne-française. Cette année encore les jeunes sont venus en foule, et à ce point de vue, comme d'ailleurs à tous les autres, le festival fut un succès.

A 1 h. p.m., le dimanche 26 janvier, le R. P. G. Fortier, S.J., recteur, accompagné des membres du Conseil de la récréation, ouvrait officiellement le festival en mettant la rondelle au jeu pour la partie de hockey entre les anciens Anciens et les jeunes Anciens du collège Les aînés ont montré qu'ils avaient encore de la vigueur en infligeant à leurs cadets une cuisante défaite de 4 à 1.

Les collégiens se sont montrés bons hôtes et ont laissé à leurs invités l'honneur de gagner toutes les parties. C'est ainsi que l'on vit tour à tour les Bantam A du collège perdre par le compte de 4 à 1 contre le Petit Séminaire, les Bantam B, 4 à 2, contre le Juniorat; le CSB II essuya un douloureux échec aux prises avec l'équipe du collège St-Joseph d'Otterburne. (Je dois à ces derniers de faire part du pointage: 10 à 1.) Finalement, la dernière partie de hockey, jouée à 7 h. 30 p.m., vit s'évanouir tous les espoirs des collégiens, alors que le CSB I perdait aussi la partie contre Windsor Park, 5 à 4. Au ballon-panier, même déception; les Allouettes du collège comptèrent 32 points alors que l'équipe de l'école Provencher en comptait 51.

Cependant, les demoiselles de Philosophie ne se sont pas montrées si conciliantes envers les Rhétoriciennes venues de l'Académie St-Joseph, et sauvèrent l'honneur du collège en gagnant cette partie de hockey par un blanchissage, 4 à 0.

En plus des parties de hockey et de ballon-panier, il y eut une course à relai en patins (Otterburne a encore remporté la palme), des sauts de barils, de la crosse en patins et une course à bicyclette.

Evidemment, il y avait les fameuses sculptures de glace dont une surtout était remarquable. Tout près de la porte de la salle de récréation du collège, on pouvait voir un énorme dinosaure sur le dos duquel était aménagée une glissoire pour les enfants (quelques grand(e)s en ont aussi profité!). Près du monstre se lisait une inscription rédigée à peu près en ces termes: "Philosaure (Philosaurus secondus), B. A. 2,140,000 av. J.-C., trouvé dans la préfecture du collège avec l'aide du département de Génie de la ville de St-Boniface." Il faut dire que pour amasser suffisamment de neige, les finissants ont "emprunté" quelques camions de neige à la ville. Ils ont remporté le premier prix de la section universitaire ainsi que les prix d'humour et d'originalité. La classe de Belles-Lettres remportait le 2e prix avec le bateau-vedette B.-L. 63-64, et la classe de Philo I, le 3e prix avec la carte du Canada, où le Québec était séparé du reste du pays par une chaîne de montagnes. Au cours secondaire, la classe d'Eléments latins, qui avait imité "Le Penseur" de Rodin, se vit décerner le 1er prix, la classe de Syntaxe le 2e prix pour leur pieuvre jaune, et la classe de Méthode, le 3e prix avec leur "Sugar Shack", petite cabane de glace au-dessus de laquelle un haut-parleur était placé. On remarquait aussi un canon fort bien construit, le "Bibi-gun des Vandoos de Rhétorique", et un temple à colonnes édifié par les Versificateurs. Le programme de la journée était aussi inscrit sur un livre de glace, bien à la vue. Les collégiens remercient les juges, le R. P. Paul Goulet, S.J., MM. N. Mellanphy et P. Régnier.

Il ne faut pas oublier de mentionner Radio CSB, gracieuseté de la J.F.M. du collège, qui a été sur les ondes durant tout le festival, diffusant renseignements et musiques. On doit aussi beaucoup aux serveurs du café Rococo, où les gens ont pu se rassasier et se désaltérer.

Les "Nomades" ont été fort appréciés des jeunes au cours de leur heure de musique. Le jeune chanteur Gérald Paquin eut aussi un succès retentissant.

Son Exc. Mgr M. Baudoux vint nous encourager par sa présence vers l'heure du souper, ce dont nous le remercions.

En somme, ce fut un véritable succès et nous espérons bien qu'il en sera encore ainsi l'an prochain. Merci à tous ceux qui sont venus. Les élèves du collège remercient aussi les membres du Conseil de la récréation, MM. Edmond Massicotte, Ronald Perron, Gérald Gagnon et Gérald Grenier, ainsi que le R. P. R. Tremblay, S.J., pour l'organisation du festival.

Marie-Thérèse BOILY.

Première commission scolaire de l'école paroissiale de Le Pas

La première commission scolaire de l'école paroissiale de Le Pas a été élue mardi soir à l'occasion d'une assemblée paroissiale. L'école, fondée en 1912, compte aujourd'hui 11 classes avec 350 élèves, et 12 instituteurs, dont cinq laïcs et sept religieuses de la Présentation. Les deux édifices se trouvent à côté de la cathédrale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

C'est en conformité au désir de Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, que les laïcs accèdent ainsi à de nouvelles responsabilités de façon à permettre aux prêtres de se dégager davantage des problèmes temporels que pose une école paroissiale au Manitoba.

Les candidats à la commission ont été choisis par un comité de nomination représentatif de la paroisse, de la C.W.L., des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de M. Jack V. Kennedy, lui-même membre de la commission scolaire de la ville de Le Pas. Les applaudissements de la foule confirmaient l'efficacité du travail fait par ce comité. Voici les noms des élus: Ted Scoles, Maurice Lagimodière, Mme Alma Moule, Edward Sorna, Paul Fee.

On fera la distribution des attributions des membres plus tard. M. J. Moule présenta le rapport du comité.

Le R. P. Joseph Chaput, O.M.I., curé, invité à prendre la parole, a félicité les nouveaux commissaires, signalant le travail qui fait progresser l'école depuis les origines. Depuis cinq ans par exemple le nombre d'élèves a passé de 250 à 350, le nombre de classes de 8 à 11, et le nombre des professeurs de 9 à 12. L'encre rouge ne ternit par les livres de comptabilité de l'école!

M. Kennedy présidait la soirée et présentait l'orateur de circonstance, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote** et ancien confrère du R. P. Chaput. Le Père Durocher a d'abord félicité la nouvelle commission.

Il ne faut pas trop attendre en fait d'aide immédiate de l'association manitobaine des commissions d'écoles paroissiales, dit-il, car les commissaires, tous un peu novices dans cette charge, se préoccupent d'abord de leurs problèmes locaux. Il faut trouver le personnel, surveiller l'entretien des édifices, se familiariser avec le programme des études, élaborer une politique de collaboration fructueuse et confiante avec le curé, répondre aux questions des paroissiens, faire face constamment à la question des finances. Mais participer à maintenir et à faire progresser les écoles qui répondent aux droits des parents et aux besoins de l'Eglise est certainement une des formes les plus nobles d'activité laïque.

Le P. Durocher a profité de l'occasion pour signaler qu'il ne parle pas au nom de l'épiscopat à moins d'indication spécifique, et qu'il ne critique pas un parti politique plus qu'un autre en commentant l'apathie politique à l'égard de la question de l'aide aux écoles paroissiales ou privées.

Ayant été invité à répéter en substance l'allocution qu'il avait prononcée il y a deux semaines à St-Boniface sur l'avenir des écoles paroissiales, il en fit une adaptation aux circonstances locales.

Il a fait ressortir avec joie un nouvel élément dans la discussion, la récente déclaration du Doyenné de Winnipeg, de l'Eglise-Unie, en faveur de la revalorisation du rôle de la religion dans le système scolaire. Les paragraphes fraternels et vraiment oecuméniques de ce message font espérer un débat plus encourageant à l'avenir.

Après la conférence, l'auditoire posa des questions sur les projets du gouvernement, sur l'organisation des exercices religieux dans les écoles, sur la comparaison entre les écoles séparées en Saskatchewan et les écoles paroissiales au Manitoba, sur les nouvelles méthodes d'enseigner le catéchisme, sur le transport scolaire, etc. M. Kennedy exprima les remerciements de tous.

Quelque 65 instituteurs à une journée d'étude

A la journée d'étude de la Manitoba Teachers' Society, tenue samedi dernier, le 25 janvier, trois professeurs de nos Divisions scolaires représentaient leur région respective.

La Division Scolaire de St-Boniface avait légué le R. F. D. Wojczynski; la Division Scolaire de la Rivière Seine, la Rév. Sr Ste-Elisabeth, et la Division Scolaire du Cheval Blanc, la Rév. Sr M.-St-Bernard.

Ces délégués faisaient partie de 65 instituteurs du Manitoba réunis au Glenlawn Collegiate de Winnipeg pour entendre, entre autres, M. Geoff Davies, directeur du programme d'enseignement scolaire du Département d'Education, leur adresser la parole. Il expliqua les diverses façons à prendre pour suivre les changements, dans le programme scolaire, que le Département d'Education leur demande. Il a recommandé aux instituteurs de discuter certains nouveaux plans avec le principal, le surintendant, ou encore, les commissaires.

Décès

M. A. GABRIELS

M. Auguste Gabriels, âgé de 70 ans, de 560, rue De la Morénie, est décédé le 18 janvier à l'hôpital général St-Boniface.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'inhumation suivit au cimetière des Belges.

Le défunt laise dans le deuil, outre son épouse, Emma Rigaux, trois fils, Maurice, de St-Alphonse, Rémi, de St-Boniface, et Lucien, de Mariapolis; 10 petits-enfants; un arrière-petits-fils et une soeur en Belgique.

Né en Belgique le 17 mai 1893, M. Gabriels vint au Canada en 1923 et résidait à St-Boniface depuis les derniers vingt ans. Il était membre du Club Belge de St-Boniface.

• • •

MME ALPHONSE HEBERT

Al'hôpital général de Winnipeg est décédée le 15 janvier Mme Alphonse Hébert, père, (Claudia), de Pine Falls. Elle était âgée de 53 ans.

Les prières furent récitées en l'église Ste-Thérèse de Pine Falls, où le service funèbre fut chanté le samedi matin 18 janvier par Mgr J. Bellavance, curé.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Mme A. Veilleaux, de Pine Falls; deux fils, Alphonse, de Pine Falls, et Richard, de Thompson; huit petits-enfants et six soeurs, Mmes Clarence Smith, de la Californie, Olivia Cardien, de Montréal, Irène Nichol, de Calgary, Alta, Arthur Malo et Louis Lavallée, de Pine Falls, et Harvey Cyr, de la Colombie-Britannique.

La Semaine de la Canne Blanche, du 2 au 8 février

"Au cours de cette Semaine de la Canne Blanche, la plupart des gens penseront à aider un aveugle à traverser la rue, mais le passant peut contribuer beaucoup plus à alléger le fardeau de la cécité", a dit M. C. W. Gemmill, secrétaire-administrateur du District de Winnipeg, de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, au cours d'une interview spéciale pour la Semaine de la Canne Blanche.

Organisée conjointement par l'I.N.C.A. et le Conseil Canadien des Aveugles, cette Semaine de la Canne Blanche est une semaine strictement éducative et jamais une semaine de souscription. M. Gemmill, homme compétent qui possède plusieurs années d'expérience au service de l'I.N.C.A., a suggéré quelques moyens faciles d'aider les aveugles qui se sentent tendus quand ils se trouvent dans des endroits qui ne sont pas familiers.

"Quand vous rencontrez un ami aveugle dans la rue, ouvrez la conversation en l'adressant par son nom", a conseillé le secrétaire-administrateur. "Autrement, il pourrait croire que vous vous adressez à quelqu'un d'autre, car il ne peut voir que votre attention est dirigée vers lui. Ajoutez aussi votre propre nom. Ceci lui évitera l'embarras de ne pas reconnaitre votre voix".

Il a ajouté: "Un aveugle apprécie toujours la délicatesse d'un voyant qui lui décrit ce qui l'entoure, ce qu'il passe dans la rue, au cours d'une promenade et lui donne ainsi une nouvelle file d'idées. Il n'est pas nécessaire d'attendre un incident spécial, les petits détails du parcours l'intéressent, par exemple, la grandeur d'un camion qui passe, l'annonce drôle sur le côté de l'autobus, la marchandise d'une vitrine.

Les voyants voient tant, si vite, a-t-il expliqué, qu'ils ne réalisent pas combien ils enrichiraient la vie des aveugles en partageant avec eux les plaisirs de la vue. Si vous désirez contribuer plus que le geste passager, offrez de votre temps libre comme aide bénévole. Un travailleur bénévole peut servir de chauffeur avec son auto, écrire des lettres pour l'aveugle, ou aider à choisir ses emplettes, et rendre plusieurs autres services.

"Des centaines de travailleurs bénévoles nous aident l'année durant, d'autres offrent le geste passager qui nous relie à la société. Prenez le temps de voir et de partager avec les aveugles les plaisirs de la vue."

Sts-Martyrs-Canadiens

Projet futur

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques sont très occupées aux préparatifs précédant une grande "parade de mode" qui sera présentée les 10 et 11 mars au Niakwa Motor Hotel, à 8 h. 30 p.m. Les billets sont en vente; celles qui en désireraient et qui n'ont pas été contactées, signalez ALpine 3-1736.

Partie de cartes

La quatrième partie de cartes aura lieu le 2 février à 8 h. p.m., en la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Prix de français

Vendredi dernier, à l'école Béliveau eut lieu la distribution des prix de français donnés par la Ligue des Femmes Catholiques. On comptait parmi les invités d'honneur M. le Consul de France, M. Auguste Dansereau et M. l'abbé Roland Bélanger.

Un prix de $10 fut donné comme premier prix et un livre pour les deux premières de chaque grade. Mme R. Vadeboncoeur, présidente de la Ligue, présenta les prix aux élèves: 7e année, Gloria Piédalue, 92 pour cent (prix de $10), et Gisèle Labossière, 91; 6e année, Joanne Morin, 96 (trophée), et Louise Vadeboncoeur, 91; 5e année, Georges Bibeau, 83, et Diane d'Eschambault, 81; 4e année, Jocelyne Normandeau, 96 (trophée), et Nicole Guyot, 93; 3e année, Elisabeth Senez, 92, et Robert Cormier, 91; 2e année, Paulette Desaulniers; 1ère année, Rachelle Guay.

Deux trophées furent présentés aux deux élèves ayant le plus haut pourcentage; ces trophées furent donnés par l'Association d'Education.

La Caisse de St-Boniface

(Suite de la première page)

ici ce soir du 29 janvier 1964 pour fêter les réalisations accomplies. Il élabora ensuite, avec clarté, réalisme et enthousiasme, sur le thème du Franco-Manitobain capable de prendre en mains la gouverne de son économie, en toute fidélité aux principes chrétiens d'Alphonse Desjardins.

Ces messages des orateurs furent reçus avec applaudissements. Ainsi que les lettres lues par le président de l'assemblée: du président de l'AECFM, du président de la Caisse Populaire de St-Pierre, de M. Siméon Marion, gérant à St-Jean-Baptiste, et de M. René Toupin, de la Centrale des Caisses Populaires de langue française du Manitoba.

L'ajournement de l'assemblée fut suivi d'un goûter. Tous purent ainsi causer bien à l'aise . . . jusqu'à minuit. Que de projets élaborés au cours de ce goûter! L'avenir sans doute permettra de jouir de leurs résultats.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Nous aurons bien des activités durant le mois de février. Le 9, il y aura l'initiation aux degrés majeurs. La journée commencera par la messe et la communion qui auront lieu à l'église du Précieux-Sang. Le déjeuner sera préparé et servi par votre exécutif, dans les salles du Club St-Vincent. Nous demandons que les frères viennent en grand nombre pour donner un bon exemple à nos nouveaux frères. La cérémonie commencera à 1 h. p.m. précise et nous demandons que tous les frères arrivent à temps. Les portes seront closes à cette heure et les frères qui arriveront en retard seront désappointés. Espérons que la température nous sera favorable.

Durant notre assemblée d'affaires, le 17 février, nous devons nous attendre d'avoir la visite d'un autre Conseil. Venons en grand nombre rencontrer tous ces frères Chevaliers. La veillée sera très intéressante, je vous en assure.

Il y aura un déjeuner-communion Pères et fils à la paroisse Ste-Marie le dimanche 23 février. La dernière fois que nous avons eu un tel déjeuner-communion, ça été un grand succès. Espérons que nous pourrons dire la même chose cette fois-ci. Si par hasard il y aurait des frères qui n'ont pas de fils, n'oubliez pas que vous êtes aussi invités. Notre conférencier sera M. Russel, le chef de police de St-Boniface. Il aura un sujet très intéressant pour l'occasion.

Paraît-il que les frères aiment bien les jeux après les assemblées. Nous allons faire ça plus intéressant encore. Nous achèterons d'autre jeux de cartes et des jeux. Peut-être pourrons-nous faire des concours. Je crois que tous les frères aimeront ça. Il y aura aussi des prix pour les gagnants des concours. Nous aimerions bien avoir vos idées à ce sujet.

FIGARO.

Décès

MME C.-E. LACERTE

Le 18 janvier est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Charlotte-Eugénie Lacerte, âgée de 62 ans.

Née à Grafton, D.-N., elle vint au Manitoba en 1916, et épousait M. Origène Lacerte. Ils résidaient à 185, avenue Provencher. Mme Lacerte était Dame de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Bruno, de Montréal, Qué.; deux filles, Lucille (Mme E. Dolan), de Grafton, D.-N., et Charlotte (Mme B. Codville), de Winnipeg; sept soeurs et 14 petits-enfants. Elle fut précédée dans la tombe par un fils, Charles, enrôlé dans l'Aviation lors de son décès en 1942.

Les prières furent récitées le mardi 21 janvier par les Dames de Ste-Anne et par les parents et amis à la chapelle Green Acres. La messe de Requiem fut chantée en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé Y. Boisvenue, vicaire. L'inhumation suivit au cimetière Green Acres. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 27 janvier avait lieu la réunion régulière du Conseil de St-Boniface. Parmi la correspondance nous remarquons les remerciements de la Royal Commonwealth Society pour la réception offerte par M. le maire et Mme Guay au Haut Commissaire de l'Australie, qui est venu visiter notre ville.

L'évaluation pour taxes commerciales se chiffre à $5,560,882.

Il y aura réunion le 4 février, à 7 h. 30 p.m., entre les représentants de notre ville et le Métro, pour discuter du plan à long terme du gouvernement métropolitain. Ce même gouvernement avise la ville qu'elle devra prélever la somme de $264,099 (exclusivement de la taxe d'affaire) dont 50 pour cent devra être payé avant le 30 juin 1964.

Le Winakwa Community Club lance un défi au Conseil, aux membres de la commission des parcs et aux chefs de départements pour une partie de ballon-balai (broom-ball) qui aura lieu vers la fin de février; le chef de police en sera l'arbitre. Ceci fut remis entre les mains de l'échevin Guyot pour qu'il organise une équipe formidable.

Le Champlain Community Club invite les membres du Conseil et leurs épouses à visiter leur centre le 9 février, à l'occasion de la rénovation de leur pavillon.

M. McGurran, au nom du Prendergast Home & School Association, invite les conseillers et tous les intéressés, le 5 février, pour entendre M. Val Werier, de la "Winnipeg Tribune", leur parler des revues qui sont à l'étalage dans les magasins; cette organisation voudrait attirer l'attention des parents sur les saletés qui sont exhibées et voudrait organiser une campagne de nettoyage afin de protéger la jeunesse.

M. Origène Fillion se faisait le porte-parole d'une délégation du Club St-Vincent, qui expliquait au Conseil les projets de ce club pour l'utilisation du terrain de l'ancienne école Reine Elisabeth; si le Club St-Vincent obtient ce terrain, il se propose d'y ériger un auditorium-gymnase qui serait ouvert au public et une salle privée pour ses membres; en 1965, le club ajoutera des allées de quilles dans le soubassement et projette, pour un avenir plus ou moins rapproché, la construction d'une piscine intérieure. Toutefois, si la ville envisage un projet semblable, le club retirera sa demande pour le terrain; ceci fut référé au comité des propriétés foncières.

La commission des parcs avise qu'à sa première réunion, l'échevin Guyot fut nommé président et M. Léo Collette, vice-président.

La commission du musée avise que l'échevin Hart a été nommé président et M. Marius Benoist, vice-président.

La commission consultative sur la planification avise que l'échevin Hart a été nommé président et M. H. B. Till, vice-président.

La commission des bibliothèques avise que l'échevin Softley a été nommé président et M. D. Craw, vice-président.

L'échevin Guyot s'inquiète du danger qui existe pour les enfants qui utilisent la côte de la Seine au pont Marion comme glissoire publique, vu la circulation intense à cet endroit; l'échevin Van Belleghem dit qu'il existe un danger semblable à la côte de la rue St-Jean-Baptiste à la rue Dollard; M. le maire demandera à l'ingénieur de voir ce qu'il peut faire, mains que le problème d'empêcher les jeunes de glisser à ces endroits est difficile (c'est si amusant).

L'échevin St-Hilaire demande que le comité des travaux spéciaux considère de paver les rues Traverse et Kenny, de la rue Marion au boulevard Dollard, et la rue Bertrand, de la rue Traverse à la rue St-Jean-Baptiste, ainsi que les ruelles Aulneau et Louis Riel; ceci sera considéré par le comité ainsi que tous les autres projets qui seront soumis par les échevins des différents quartiers.

Le Conseil votait de signer la pétition qui demande la construction d'un égout sur la rue Marion à la rue Nicolas; ceci résoudrait un problème de procédure puisque la pétition requiert un nombre supérieur à la moitiée des signataires; la valeur immobilière donnait droit aux requérants de demander la construction de cet égout, mais dû à une technicité de la chartre il fallait une signature de plus à la pétition, et comme la ville est propriétaire d'une vingtaine de pieds en bordure de la rue Marion, l'avocat de la ville avait suggéré que la ville signe la pétition en faveur de ce projet qui permettra à Canada Packers de procéder à la construction d'une bâtisse sur la rue Nicolas.

Le rapport de l'inspecteur des licences montre que les revenus de l'enclos en 1963 se chiffrait à $1,210.95, par rapport à $371.50 pour 1962; ça été une année dure pour les chiens mais les citoyens en sont plus heureux.

Dix soumissions étaient reçues pour la démolition des trois bâtiments à l'angle de l'avenue de la Cathédrale et de la rue DesMeurons; la première soumission est de $734 et la dernière de $8,853.95, ce qui démontre que tout le monde ne calcule pas de la même manière. L'ingénieur fera rapport au Conseil à ce sujet.

Hommage à J.-A. Marion

Au Manitoba français, parmi cette phalange des défenseurs de nos droits opprimés, nous signalons une figure de proue dans la personne de M. J.-A. Marion, qui mérite d'être burinée dans le bronze pour immortaliser sa mémoire.

Né en 1864, il meurt le 4 février 1954.

Durant plus de cinquante ans, il fut sur la brèche pour maintenir et défendre nos droits auprès d'un ministère plus ou moins favorable à notre cause. Un demi-siècle dépensé au service de notre foi et de notre langue. Envouté par les affaires publiques, il se fit élire échevin de la ville de St-Boniface, de 1912 à 1922.

Durant son adolescence, il avait été en contact avec nos illustres archevêques, Taché, Langevin, Béliveau, Yelle, Cabana et Baudoux, dont il suivait les directives.

Faudrait-il parler des longues veillées passées à l'"Association" en compagnie d'éducateurs distingués lui prodiguant de précieux conseils? . . . Associé aux divers changements de gouvernement, il tâchait de se plier aux remous de nos relations entre parents et maîtres, instituteurs et inspecteurs.

Pour accomplir cette oeuvre, il lui aurait fallu un bureau spécial au département d'éducation afin de gérer nos intérêts comme il convient. Non, il était seul chez lui pour faire son travail qu'il considérait le plus important de tous, sacrifiant quelquefois les exigences de sa vie familiale. Pour lui, c'était pour ainsi dire une vocation de se dévouer corps et âme à la cause scolaire en dépit des intrigues tramées contre nous par les officiers du ministère et les combinaisons maladroites des nôtres. Il fallait à tout prix se frayer un chemin à travers les mailles des lois scolaires hostiles à nos justes revendications. Cependant, les chefs du département venaient le consulter pour redresser et régler les situations embarrassantes. Mais a-t-on jamais vu Marion pris dans une embûche? C'était un gars de l'Ouest, du front tout le tour de la tête, fonçant sur l'obstacle plutôt que de le contourner, diplomate à ses heures et parfois roublard, se moquant bien du protocole.

Président des commissaires d'écoles de l'arrondissement scolaire de St-Boniface, il lui avait fallu séparer Norwood de St-Boniface pour garder une division scolaire bien à nous, correspondant à nos aspirations.

A cause de ses qualités de chef de file et de sa résistance physique, on l'avait bombardé président des commissaires d'écoles de tout le Manitoba, fonction qu'il savait diriger avec tact et un gros bon sens doublé d'humour, sachant s'adapter aux circonstances difficiles et ne ménageant pas ses coups de boutoir à ses adversaires endurcis qu'en définitive se rangeaient parfois de son côté.

Pour seconder ses efforts et son travail, il avait une femme admirable qui s'occupait de sa maison et de ses enfants, pendant qu'il dirigeait sa briqueterie pour gagner son pain quotidien. Il n'a jamais eu le temps de ramasser de l'argent, trop occupé qu'il était de mener à bonne fin les affaires des écoles.

Pour le récompenser de son zèle patriotique et religieux, le Saint Père lui avait conféré le titre de Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire.

En attendant qu'on lui élève une statue digne de lui, les Révérendes Soeurs Jésus-Marie ont fait construire, de son vivant, une aile à l'Institut Collégial St-Joseph, portant le nom de "Ecole Marion" pour rappeler sa mémoire au milieu des siens pour lesquels il s'est tant dévoué.

Godias BRUNET.

Le Cercle Ouvrier, centre de loisirs très actif du vieux Saint-Boniface

Le Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface célébrera cette année le trente-cinquième anniversaire de sa fondation. L'année 1964 sera aussi une année décisive pour cette organisation. En effet, le Conseil exécutif du Cercle envisage actuellement plusieurs problèmes, qu'il faut solutionner pour permettre au Cercle de continuer à servir efficacement ses membres et à constituer le Centre de Loisirs de St-Boniface.

Le problème, le plus épineux que le Cercle aura à résoudre, est le choix d'un nouvel emplacement pour son local. Le Cercle est situé sur le terrain du diocèse. Le bail expirait en 1963, mais le Cercle a obtenu un sursis de deux ans. Le Cercle aura donc à régler cette affaire importante.

D'autres problèmes ne sont pas d'ordre administratif, mais se rapportent plutôt à l'orientation des activités du Cercle. Le Cercle a dû au cours des années modifier son action par la force des circonstances. Ceux qui voient évoluer le Cercle se demandent comment il remplit les obligations qu'il s'était proposé en 1929. Certains voient de mauvais oeil cette transformation et accuse le Cercle de s'être dérobé à ses fonctions.

M. Paul Lavallée, secrétaire du Cercle depuis 1956, refute cette accusation. Il précise que le Cercle a connu une évolution considérable depuis 1929. Quand le Cercle fut mis sur pied, la dépression sévissait et les ouvriers n'était pas unis. Le Cercle Ouvrier fut donc fondé avec le but premier de veiller sur les intérêts professionnels de ses membres. Mais graduellement les ouvriers se sont groupés en syndicats. Voyant que son activité, par rapport au bien-être des ouvriers était devenue superflue, le Cercle s'est d'année en année départi de sa mission syndicale pour se donner aux autres buts endossés par sa constitution.

La constitution précise qu'en plus de promouvoir les intérêts professionnels de ses membres, le Cercle s'engage à grouper les catholiques de langue française et à veiller sur les intérêts religieux et moraux de ses membres.

Le Cercle n'a pas abandonné son projet de rassembler les catholiques de langue française, mais n'a pas réussi à maintenir une homogénéité parfaite. Sa constitution, toutefois, n'a pas été amendée. Seuls peuvent être membres des hommes catholiques pratiquants et de langue française. Cependant le Cercle accepte à titre de membres sportifs les dames, et des personnes non-catholiques qui ne sont pas d'expression française. Les membres sportifs n'ont pas cependant le privilège de voter ou celui de s'ingérer dans la direction.

Est-ce une ligne de conduite sage que poursuit le Cercle concernant cette admission de non-catholiques et de non-français. Quelquefois la politique est dictée par le besoin financier. Le coût d'entretien étant élevé, le Cercle aurait de la difficulté à rencontrer ses obligations sans les cotisations et autres argents perçus des membres sportifs. D'autre part, pour éviter de blesser certaines personnes, le Cercle se voit obligé de faire des compromis. Enfin, le Cercle serait-il le perdant en imposant un chauvinisme de mauvais aloi et peu charitable, Le Cercle donc, tout en conservant son attachement profond à la langue française, croit à la nécessité de faire des concessions.

Comment le Cercle s'acquitte-t-il de ses responsabilités face aux intérêts religieux et moraux de ses membres? De nulle autre façon qu'en organisant des loisirs. Les loisirs, on le sait, peuvent être des écoles de perdition ou d'abrutissement. On constate aussi un accroissement dans les heures de loisir. Le Cercle a choisi de protéger les intérêts religieux et moraux des travailleurs en instituant un programme de loisirs bien adapté à leurs besoins.

Les efforts du Cercle ont été fructueux. De fait, depuis nombre d'années, le Cercle est véritablement LE centre de loisirs du vieux St-Boniface. Le Cercle a su attirer les travailleurs en leur offrant une variété de divertissements.

Pour les hommes plus âgés, le Cercle fait parfois la différence entre une retraite ennuyeuse et morne et des années riches en contacts sociaux. Le Cercle met à la disposition de ses membres seniors une salle où ils peuvent se rencontrer et passer des heures agréables à jouer aux cartes. Généralement le dimanche quelque cinquante messieurs s'y rendent, tandis que l'assistance quotidienne est d'environ vingt-cinq. Il n'y a pas de local pour les dames plus âgées. Cependant elles sont bienvenues au Cercle tous les mercredis soir aux parties de bingo.

Le Cercle n'oublie pas non plus les gens mariés. C'est à leur intention que sont organisées les danses carrées du mercredi soir. Plus de trente couples participent régulièrement à ces soirées dansantes. Ce groupe est connu sous le nom "Les Alouettes". La plupart des ménages sont d'expression française, quoiqu'il y a des couples où un des conjoints est d'expression anglaise.

Le Cercle a une prédilection pour les jeunes. La salle de billard permet à quelque 100 jeunes garçons de 17 à 30 ans de venir s'amuser tous les soirs, ainsi que le samedi et le dimanche. Enfin, les jeunes comme leurs aînés peuvent s'adonner à un sport très populaire, les quilles. Normalement, 48 équipes de cinq quilles et 32 équipes de dix quilles profitent des facilités du Cercle. Cette année, le nombre des quilleurs a accusé une baisse. Avis donc aux intéressés qu'il y a des ouvertures le lundi pour huit équipes. Les personnes qui n'ont pas l'ambition de faire partie d'une équipe ont la chance de jouer le dimanche, car ce jour-là il y a des parties ouvertes de 1 h. 30 p.m. jusqu'à 11 h. p.m.

Le Cercle est particulièrement fier de mettre sa salle à la disposition de la section de la J.O.C. de St-Boniface, récemment fondée par M. l'abbé Louis Laurencelle. Les jeunes travailleurs et travailleuses qui s'intéressent à ce mouvement sont au nombre de 160.

Voilà, en somme, le travail accompli par le Cercle Ouvrier. La mise en oeuvre d'un tel programme exige beaucoup de travail. L'exécutif du Cercle a toujours du pain sur la planche. Les membres actuels de l'exécutif sont MM. Etienne Couture, président, Benoit Lambert, vice-président, Paul Lavallée, secrétaire, l'abbé Louis Laurencelle, aumônier, Léo Boisjoli, Armand Boulanger, Léo Fluet, Léon Cancade, Joseph Fontaine et Henri Orieux, conseillers. M. E. Pelletier est préposé à l'entretien du local du Cercle.

M. l'abbé Louis Laurencelle, commentant l'oeuvre sociale accomplie par le Cercle, appuie sur breuses Il insiste que les loisirs deviennent de plus en plus nombreuses. Il insiste que les loirsirs bien organisés, en même temps qu'ils procurent une détente, développent l'esprit de solidarité, fournissent l'occasion de créer de nouvelles amitiés et permettent aux jeunes d'assumer certaines responsabilités. M. l'aumônier invite fortement les paroissiens à seconder le Cercle. Avec des recettes plus substantielles, le Cercle serait en mesure d'améliorer ses services, voire même de connaître une expansion et de doter St-Boniface d'un centre moderne de loisirs pour le plus grand bien de tous.

Lucile FREYNET.

Remerciements

Les Dames Auxiliaires remercient toutes les personnes qui sont venues à leurs parties de cartes. Un merci spécial aux généreux donateurs de prix, soit en argent ou en marchandises, ainsi qu'à ceux qui ont aidé à l'organisation et au succès de ces parties de cartes.

Aussi les Dames Auxiliaires offriront une messe et une communion ce mois-ci pour tous ceux qui les ont encouragées.

• • •

M. et Mme J.-B. Jolicoeur désirent remercier les parents et amis pour les jolis cadeaux et bons souhaits qui leur furent offerts à l'occasion de la célébration de leurs noces d'or, le 18 janvier.



Cette photo fut prise dimanche dernier lors d'une soirée hawaïenne à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface, très joliment décorée pour l'occasion. L'on voit, de gauche à droite, Mme Marcel Desautels, Mme et M. Roland Rémillard et Mme J. De Schutter. Ces quatre adultes qui s'intéressent au mouvement des Jocistes (Jeunesse Ouvrière Catholique) récemment fondé au Manitoba, agissaient comme invités d'honneur à cette belle soirée. Ils furent accueillis par des "Aloha" et décorés de leis, selon la coutume hawaïenne. Ensuite ils se sont joints aux quelque 125 jeunes Canadiens français pour exercer le programme social jociste de l'année, "Les rencontres entre jeunes et adultes", tout en s'amusant à une soirée dansante. L'esprit de gaieté régnait dans cette atmosphère des pays ensoleillés. (Voir "Chronique des Jeunes Travailleuses" pour autres détails). (Photo Napoléon)

Maillardville, C.-B.

Décès de M. Arthur Lacerte, un ancien du Manitoba

MAILLARDVILLE — M. Arthur Lacerte, de Maillardville, C.-B., et anciennement de Ste-Anne-des-Chênes, Man., est décédé à l'hôpital Columbia de New Westminster, le 16 janvier, à l'âge de 84 ans et un mois.

Les prières furent dites dans l'église Notre-Dame-de-Fatima, le dimanche 19 janvier. Les religieuses du couvent, les Révérendes Soeurs du Bon Pasteur de Québec chantèrent des psaumes, et le R. P. G. Michaud, O.M.I., curé, présida au chapelet et à la lecture d'extraits de l'Evangile. Les Chevaliers de Colomb, dont le défunt était membre depuis 40 ans, se rendirent aux prières en grand nombre. Les funérailles eurent lieu dans l'église Notre-Dame-de-Fatima, dont il était un des pionniers. Le R. P. A. Lacerte, O.M.I., chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. G. Michaud, O.M.I., curé, et J. Serrurot, OM.I., vicaire, comme diacre et sous-diacre. Des membres du conseil local des Chevaliers de Colomb étaient porteurs.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Léonie, trois fils, le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., recteur et supérieur du collège St-Jean d'Edmonton, Alta, Arcel et Rhéal, de Winter Haven, Floride; deux filles, Mme Norman Finnegan, de Haney, C.-B., et Mme George Speakman, de Vancouver; 18 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; un frère, Rosario, de Haney; deux soeurs, Mme A. Vouriot, de La Salle, Man., et Mme W. Lagacé, de Québec, Qué., et de nombreux neveux et nièces au Manitoba.

Notes biographiques

Né à Ste-Anne-des-Chênes, Man., d'Arthur Lacerte, premier instituteur de cette paroisse, et d'Amanda Duhamel, M. Lacerte déménagea en bas âge à St-Léon, Man., avec ses parents. C'est là qu'il prit un homestead. En 1910, il se rendit à Marcelin, Sask., où il fut vendeur de machines aratoires, tout en étant notaire public et secrétaire de la municipalité. En 1913, il épousa Mlle Léonie Aquin, d'Elie, Man. En 1919, il revint au Manitoba et demeura jusqu'en 1944 à Ste-Anne, où il gérait un magasin général. Le 5 mai dernier, M. et Mme Arthur Lacerte célébraient leurs noces d'or de vie conjugale.

Remerciements

La famille Lacerte désire remercier tous leurs parents, amis et connaissances du Manitoba qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son récent deuil.

Décès

M. WILFRID PERREAULT

Le 15 janvier est décédé à l'hôpital Deer Lodge, M. Wilfrid Perreault, âgé de 65 ans, de la paroisse. Né à LeRoy, D.-N., il vint à St-Jean-Baptiste en 1930.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Rosa, une fille, Mme A. Reitmeier; deux fils, Gérald et Ronald; deux frères, Georges et Célestin, et huit petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, et le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale. L'inhumation se fit au cimetière de St-Jean-Baptiste.

CITE DU VATICAN — M. René Brouillet, nouvel ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, a présenté ses lettres de créance au pape Paul VI, au cours d'une audience officielle.

LA CAISSE "MILLIONNAIRE" DE ST-BONIFACE

Vingt-cinquième Anniversaire 1938 - 1963



Voici quelques-uns des premiers officiers qui ont fortement contribué à la fondation en 1938 de la Caisse Populaire de St-Boniface: de gauche à droite, assis, MM. Roland Couture (crédit), l'abbé Adélard Couture (conseiller moral), Raymond Bernier, président, et le magistrat Henri Lacerte (surveillance); debout, Jean-Baptiste Poitras (administrateur), Roméo Dubreuil (surveillance) et Joseph St-Hilaire, fils (administrateur). Les autres "fondateurs" sont décédés, ou ne résident plus à St-Boniface, ou étaient absents au moment de la prise de cette photo jubilaire. (Photo Napoléon)

☆ ☆ ☆

Bureau d'Administration

– 1963 –

Raymond Bernier, président

Alexandre Allaire, vice-président

Louis Hébert

Armand Tougas

Denis Belair

Etienne Bohémier

*Mme Alice Druwé

*Lucien Guénette

*Maxime Desaulniers

* représente ceux dont le terme d'office est terminé.

– 1938 –

A la première assemblée d'organisation de la Caisse, les officiers et les membres suivants furent élus:

Au Conseil d'Administration

M. Raymond Bernier, président
M. Jean Trudeau, vice-président
M. Jules Demers, secrétaire-trésorier
M. Jean-Baptiste Poitras
M. Joseph St-Hilaire, fils
M. Jean Ledoux
M. Edouard Lambert
M. Alfred Jodoin
M. Elzébert Dumont

Au Comité de Surveillance

M. Camille Fournier, président
M. Henri Lacerte
M. Roméo Dubreuil

Au Comité de Crédit

M. Arthur Vermander, président
M. Roland Couture
M. Jules Turenne

Le conseiller moral fut M. l'abbé Adélard Couture, alors directeur de l'Action Catholique, et le conseiller juridique fut M. le magistrat Henri Lacerte.



La Caisse "millionnaire" de St-Boniface a connu de très humbles débuts en 1938 et, en conséquence, dut chercher abri auprès d'autres institutions pour loger son personnel et recevoir ses membres. Mais présentement elle est la fière propriétaire de cet imposant édifice de l'avenue Provencher, avec bureaux attrayants et salle de réception. (Photo Napoléon)

☆ ☆ ☆

– 1963 –

Comité de Crédit

Joseph Robitaille, président
Georges Laurencelle, vice-président
Gilles Bérubé, secrétaire
Joseph-H. Desautels
Joseph St-Hilaire (père)

Conseil de Surveillance

Cyprien Gauthier, président
Aurèle Desaulniers, vice-président
*Fernand Marion, secrétaire
Lionel Fréchette
Paul Normandeau

* représente ceux dont le terme d'office est terminé.



L'activité est très intense à certaines heures dans les bureaux de la Caisse Populaire de St-Boniface. Dans la photo ci-dessus l'on voit quelques-uns des quelque 2,300 sociétaires qui rencontrent le personnel souriant et efficace, qu'il s'agisse de recevoir l'argent des épargnants, de distribuer intérêts ou boni, de remettre un prêt personnel ou hypothécaire, etc. Les rapports présentés à la réunion annuelle de mercredi soir indiquent clairement que cette Caisse n'entend pas se reposer sur ses lauriers après avoir atteint son premier million de dollars. Félicitations, en ce 25e anniversaire de fondation, aux officiers, sociétaires et personnel. (Photo Napoléon)

☆ ☆ ☆

Bilan au 31 décembre 1963

ACTIF

Caisse		8,440.83
En banque		76,368.20
Caisse Centrale		66.80
Prêts en cours: a) Hypothèques		280,046.80
b) Personnels		565,629.95
Part à la Caisse Centrale		5.00
Part à Caisses Unies		5.00
Part à Red-River Co-op		5.00
Placements		202,000.00
Revenu accru		2,447.87
Bâtisses	62,688.25	
Moins dépréciation	3,589.69	
Net		59,098.56
Ameublement	14,248.00	
Moins dépréciation	7,540.56	
Net		6,707.44
Ville de St-Boniface		10.00
Assurance d'avance		—
		1,200,831.45

PASSIF

Capital social	936,543.32
Compte épargne	180,382.10
Emprunts	—
Bénéfices différés	5,360.62
Fonds de réserve	33,871.64
Fonds d'éducation	—
Fonds de prévoyance	—
Bénéfices non-répartis	44,673.77
	1,200,831.45

Magnifique concert des Jeunesses Musicales

Le lundi soir 20 janvier, l'auditorium du Juniorat est presque comble — une mer d'étudiants, de jeunes et de moins jeunes, parsemée d'ilots de religieuses. Sur la scène, le micro du commentateur à gauche et, seulette au milieu, une chaise. L'artiste paraît, mince et vêtu de noir, le silence se fait et la féerie commence.

L'humble guitare, inévitable compagne des chants plaintifs des amants de tous les temps, se transforme sous les doigts d'Alberto Ponce en un instrument soliste extrêmement éloquet, aux ressources presque inépuisables.

Dans des adaptations de deux pavanes de Milan et d'une fugue de Bach, elle rappelle le son métallique du clavecin, mais combien plus doux, combien plus nuancé et expressif. Les fioritures de l'époque y sont, bien entendu, mais ici elles semblent superflues. Les airs de la fugue se succèdent et s'enchevêtrent, se répondent en divers tons sans perdre de leur individualité.

Puis l'instrument s'assouplit, devient successivement tendre et enjoué dans une série de romances et d'airs de cour, vif et enlevant dans une gavotte et gigue de Weiss. Une brillante sonate de Sor complète la première partie du programme.

C'eût été suffisant pour convaincre les plus sceptiques mais M. Ponce n'avait fait qu'effleurer les possibilités de son instrument. Dans une série d'oeuvres plus contemporaines, il nous expose ensuite toute la souplesse de son art, exploite tous les effets sonores avec une technique consommée. Fluidité et agilité dans les études et préludes de Villa Lobos et "Hommage à Debussy" de De Falla, fortes cadences et effets descriptifs dans les "Trois tambours" de Pujol, richesse harmonique et presque symphonique dans des suites de Torroba et de M. Ponce, le tout se terminant avec éclat par la magistrale Danse no 10 de Granados.

En Alberto Ponce, on ne peut oublier le virtuose qui a complètement maîtrisé la technique de son instrument, mais la qualité exceptionnelle de son jeu découle sans contredit de l'extrême sensibilité de l'artiste. Dès les premiers accords, il est perdu à l'auditoire et on voit passer sur sa physionomie toute la gamme des émotions qu'il ressent. La musique exquise qu'il tire de son instrument, c'est par des caresses qu'il semble l'obtenir. Laissez-le vous parler de la guitare: il devient éloquent et vous dira que c'est l'instrument le plus complet, le plus expressif du monde de la musique. A l'entendre et le voir jouer, on doit avouer qu'il a peut-être raison.

Nous remercions Alberto Ponce de nous avoir fait passer une soirée inoubliable. Le programme varié ne laissait rien à désirer. Une ou deux ombres au tableau, peut-être: la salle était un peu trop vaste pour la force de l'instrument et ceux des dernières rangées ont pu perdre les subtiles nuances du jeu de l'artiste. Les commentaires de M. Tiburski étaient intéressants mais un peu trop longs, surtout entre les divers numéros. Félicitations aux Jeunesses Musicales pour un autre concert bien réussi et merci à tous ceux qui ont répondu à leur appel.

L. VERREAULT.

Le sergent Georges Lavack, fils, de l'Aviation canadienne, stationné à Moose Jaw, Sask., a reçu récemment une décoration spéciale en témoignage de sa compétence, de long service et de bonne conduite. Dans la photo ci-dessus on le voit recevant cette médaille des mains du capitaine G. Hunt, à droite, officier-commandant de la base de Moose Jaw. Fils de M. et Mme Georges Lavack, père, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., il fit ses études élémentaires et secondaires dans sa paroisse natale. Agé de 30 ans, il a passé les douze dernières années dans l'Aviation dont trois ans en Allemagne. Il est employé comme assistant dans le contrôle du trafic aérien. Marié, il est père de quatre enfants.

Marivaux et Giraudoux à l'Alliance Française

L'Alliance Française de Winnipeg a eu le 23 janvier dernier son annuelle lecture de pièces. MM. Sandy Gordon, professeur à l'Université, et Victor Leathers, professeur à United College, dirigeaient respectivement la lecture de "L'Amphitryon 38" de Giraudoux et du "Jeu de l'Amour et du Hasard" de Marivaux.

Le groupe de M. Gordon commençait la soirée. Ce fut un vrai plaisir d'écouter à nouveau le texte merveilleux de Giraudoux. Mmes Hughes et Annandale incarnaient avec sensibilité et charme les rôles d'Alcmène et Léda. MM. Annandale et Gordon tenaient avec justesse ceux de Jupiter et d'Amphitryon, cependant que M. John Clark assurait l'introduction et la liaison des scènes.

M. Leathers, pour la seconde partie de la soirée avait rassemblé autour de lui Mlle Frame et M. Bendor-Samuel, ainsi que trois étudiants de United College, Mlle Karen Tillman et MM. Prober et Shand, qui ont tous fait aux auditeurs la surprise d'apparaître costumés. L'agrément et l'entrain avec lesquels cette lecture a été menée étaient fait pour plaire énormément aux auditeurs de l'Alliance Française.

A ces interprètes bénévoles, tous savent particulièrement gré pour cette soirée récréative et enrichissante.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité de Planification

AVIS DE ZONAGE

Le Comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, à 2 h. p.m., le lundi 17 février, temps et endroit où seront entendues les opinions pour et contre la requête d'apporter certains amendements au Projet 1957 de Planification de la ville de St-Boniface.

DA 63/64 **ST-BONIFACE**

La Winnipeg Supply & Fuel Company Limited a présenté une soumission en vue de transférer de "M 2" Light Industrial District à "M 3" Heavy Industrial District le terrain représenté sur le sketch ci-joint et décrit comme

Parcelle 2, Plan enregistré 6705,
D.G.S. 76 St-Boniface

pour servir au déchargement, au processus et remaniement des matériaux de construction de routes ou de bâtisses, à la production du béton mélangé et autres produits utilisés dans la construction de bâtisses et de routes, l'exploitation d'un plan à moudre le minerai et autres opérations subordonnées, à la manufacture de la chaux et procédés similaires.

PROPOSED REZONING
CITY OF ST. BONIFACE
FROM "M2 (LIGHT INDUSTRIAL DISTRICT)
TO "M3" (HEAVY INDUSTRIAL DISTRICT)
AREA AFFECTED

S. G. RICH,
directeur,
Section du Zonage.

On peut obtenir toute autre information à ce sujet en s'adressant à Development Branch, Planning Division, Room 202, 100 Main Street, Winnipeg.



M. Raymond Bernier,
1er vice-président de l'AECFM

M. Raymond Bernier est né le 17 décembre 1900 dans la paroisse de l'Immaculée-Conception à Winnipeg. Il fit ses études à l'école Provencher et au collège de St-Boniface, obtenant son baccalauréat ès arts en 1922. Après quelques années consacrées à diverses occupations, il choisit la carrière administrative, au Service des Douanes à Winnipeg, en 1927. Il resta en fonctions pendant 35 ans, dont 22 au poste d'évaluateur aux douanes. Il prit sa retraite en 1962.

Il fut tour à tour promoteur, militant actif, dirigeant de nombreuses organisations franco-manitobaines: Cercle La Vérendrye (secrétaire: 1927-28; président: 1928-29); Association Canadienne de la Jeunesse Catholique (président régional de 1930 à 1936); un des organisateurs du Cercle Ouvrier St-Joseph à St-Boniface (et secrétaire intérimaire aux heures de la fondation); cofondateur en mai 1925 du Cercle Molière dont, assez longtemps, il fut acteur et secrétaire; président-fondateur en 1938 de la Caisse Populaire de St-Boniface (président de 1938 à 1942, administrateur en 1960, de nouveau président depuis 1962).

De 1929 à 1950 il est membre de l'exécutif de l'AECFM, étant président du comité d'organisation et de finances (notamment lors de l'organisation des Cercles paroissiaux) et s'occupant des activités sortant des attributions du comité de fonctionnement scolaire, et vice-président de 1940 à 1942 et de 1944 à 1946. Au congrès général du 4 mai dernier il fut réélu et il occupe présentement les postes de 1er vice-président, président des comités de liaison et de revision de la Constitution, et membre des comités de publicité, de fonctionnement scolaire, d'administration et de vie française.

De plus il est président de la Caisse Populaire, de l'Oeuvre des Bourses du Collège (depuis 1962), directeur général de la Société Lyrique, président du Cercle d'Evangile St-Thomas (qu'il fonda en 1955), et membre (depuis l'âge de 12 ans) de la chorale de la cathédrale. En plus de ses nombreuses occupations, il s'est toujours intéressé à la bontanique, à la chimie et aux sciences. Il dispose d'une bibliothèque très riche où les oeuvres de Jacques Maritain, couvertes de notes et réflexions personnelles, voisinent avec les biographies, les ouvrages de théologie et de sciences religieuses, les traités de sciences et d'économie, et les travaux d'histoire du Canada français.

Amples connaissances, riche expérience, dévouement inlassable, M. Bernier est plus que doué pour faire un collaborateur précieux et un coordonnateur habile au sein de l'AECFM.

L'Association à l'oeuvre

Son exécutif actuel

Avant de donner la liste des membres de l'Exécutif actuel de l'Association d'Education, il est nécessaire de parler des changements apportés lors du dernier congrès général de l'A.E.C.F.M., et au cours duquel certains amendements aux statuts, adoptés par l'ancien exécutif, furent ratifiés. En effet, deux des trois amendements aux statuts, ratifiés en cette occasion, concernent directement la composition de l'exécutif de l'Association d'Education.

Trois amendements

Le premier de ces deux amendements se lit comme suit:

Que l'article 18 soit annulé et remplacé par le suivant:

L'exécutif se compose des personnes suivantes:

a) 18 membres de l'Association d'Education élus par le congrès selon les prescriptions de l'article 17 b,
b) Un aumônier nommé par l'archevêque de St-Boniface,
c) Un prêtre de langue française du diocèse de Winnipeg nommé par son Ordinaire,
d) Un secrétaire engagé par l'exécutif,
e) Deux visiteurs des écoles nommés par l'archevêque de St-Boniface,
f) Le président du Comité de fonctionnement scolaire,
g) Un représentant de chacune des institutions suivantes, nommé directement par leur exécutif qui soumettra leur nom pour approbation chaque année, à l'exécutif: Collège de St-Boniface, Frères de Marie, Collège St-Joseph d'Otterburne, Radio St-Boniface, Fédération des A.P.M., Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba, Conseil de la Coopération du Manitoba, Juniorat de la Ste-Famille, La Liberté et le Patriote, Grand Séminaire de St-Boniface, Union Nationale Métisse, Cercle Molière, Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba,
h) Le président sortant de charge,
i) Des membres honoraires, nommés à vie par l'exécutif à sa discrétion,
j) Deux membres de l'Association d'Education élus de la façon suivante pour représenter chacun des secteurs 1, 2, 3, 4, 5, 6:
k) Les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba, groupées comme suit, devront procéder à l'élection de leurs représentants, qui feront partie de l'exécutif: **Secteur 1**, St-Boniface, Ste-Famille, Sts-Martyrs-Canadiens, Assomption (Transcona), Précieux-Sang, Sacré-Coeur (Winnipeg), St-Emile, St-Eugène, Ste-Marie, St-Charles; **Secteur 2**, St-Eustache, St-François-Xavier, St-Laurent, Elie, Fannystelle, St-Ambroise; **Secteur 3**, Bruxelles, Haywood, Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Léon, Somerset; **Secteur 4**, Aubigny, Letellier, Otterburne, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, St-Malo, St-Pierre-Jolys, Ste-Agathe, Ste-Elisabeth; **Secteur 5**, La Broquerie, La Salle, Lorette, Ile-de-Chênes, Richer, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Geneviève, Woodridge; **Secteur 6**, Powerview, St-Georges, St-Lazare, Dunrea, Vassar, South Junction, Laurier, Ste-Amélie, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Rita, Treherne.

Le deuxième amendement apporté aux statuts de l'Association d'Education au congrès est le suivant:

"Que les représentants de chacune des institutions suivantes:

(Il s'agit des représentants des institutions nommées dans l'article 18, ci-dessus, paragraphe (g).)

N'aient plus que voix consultative à l'exécutif, et que la constitution soit modifiée en conséquence".

Le troisième amendement aux statuts ne concerne pas les membres de l'exécutif, mais uniquement le congrès. Il lit comme suit:

"Que, seuls, les membres de l'Association d'Education délégués au congrès aient le droit de vote".

Noms des membres

Compte tenu du nouvel article 18, l'exécutif est composé actuellement des personnes suivantes:

a) **18 membres élus**, par ordre alphabétique: M. Alexandre Allaire, St-Boniface; M. Raymond Bernier, **1er vice-président**, St-Boniface; M. Jean Bérubé, St-Boniface; M. Auguste Dansereau, **président**, St-Boniface; M. Joseph Desrosiers, Ste-Geneviève; M. Georges Forest, St-Boniface; M. Antoine Gaborieau, St-Boniface; M. Etienne Gaboury, St-Eugène (St-Vital); M. Gérard Gagné, St-Pierre-Jolys; M. Lucien Guénette, St-Boniface; M. Léo Landry, Précieux-Sang (St-Boniface); M. Emile Pelletier, **trésorier**, St-Boniface; M. Philippe Perron, St-Eustache; M. Roger Sabourin, Ste-Marie (St-Boniface); M. Hervé Sala, Précieux-Sang (St-Boniface); M. René Toupin, La Salle; M. Roland Trudeau, St-Boniface; M. Antonio Vielfaure, St-Boniface, qui a démissionné en raison de son départ pour Montréal,
b) Conseiller moral: M. l'abbé Antoine Hacault, représentant l'archevêque de St-Boniface,
c) Prêtre de langue française, représentant l'archevêque de Winnipeg: le R. P. Raymond Durocher, O.M.I.,
d) Secrétaire: M. René Rottiers, St-Boniface,
e) Deux visiteurs des écoles: le R. P. Georges-Marie Ramaekers, S.J., St-Boniface, et M. l'abbé Pierre Raymond, St-Boniface,
f) Président du Comité de fonctionnement scolaire: M. Joseph Desrosiers, Ste-Geneviève,
g) Représentants des institutions (voix consultative seulement): Collège de St-Boniface: le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège; Frères de Marie: le R. F. Joseph Bruns, S.M., St-Boniface; Collège St-Joseph d'Otterburne: le R. P. Pierre Carrière, C.S.V., supérieur, Otterburne; Radio St-Boniface: M. Etienne Bohémier, St-Boniface; Fédération des A.P.M.: M. Georges Laberge, Ste-Marie (St-Boniface); Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba: M. René Préfontaine, St-Pierre-Jolys; Conseil de la Coopération du Manitoba: M. Joseph Chabalier, St-Adolphe; Juniorat de la Ste-Famille: le R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I., supérieur, St-Boniface; La Liberté et le Patriote: le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef, Winnipeg; Grand Séminaire de St-Boniface: M. Jean Piché, P.S.S., supérieur, St-Boniface; Union Nationale Métisse: M. l'abbé Lionel Bouvier, St-Emile (St-Boniface); Cercle Molière: M. Robert Séguier, Sts-Martyrs-Canadiens (St-Boniface); Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba: le R. F. Fernand Marion, C.S.V., Otterburne,
h) Président sortant de charge: M. Léo Rémillard, St-Boniface,
i) Membres honoraires: M. le magistrat Henri Lacerte, St-Boniface, M. le Dr P.-E. LaFlèche, Winnipeg, et M. le juge Alfred Monnin, St-Boniface,
j-k) Deux représentants de chacun des secteurs 1, 2, 3, 4, 5, 6: Secteur no 1: M. Maurice Gauthier, St-Boniface, **2e vice-président**, M. Georges Laberge, Ste-Marie (St-Boniface); Secteur no 2: (pas de représentants élus) — 2 vacances à combler; Secteur no 3: M. Louis Bazin, St-Claude, M. Raymond Durand, Notre-Dame-de-Lourdes (démissionné pour cause de départ en Saskatchewan) — 1 vacance à combler; Secteur no 4: M. Louis Gosselin, St-Malo, M. le Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste; Secteur no 5: M. le Dr F.-P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes, M. Roger Smith, Ste-Anne-des-Chênes; Secteur no 6: M. Armand Guénette, St-Lazare, M. Wilfrid Giroux, Powerview.

(Comité de publicité de l'AECFM)

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 4 février 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 56-64 **St-Boniface**

Demandeur: D. A. Turner, propriétaire.

Objet: De permettre la construction d'un entrepôt d'un étage, 48 pieds par 54 pieds sur une partie de terrain situé dans la région Inondation, ladite bâtisse devant être située selon le plan classé dans les filières du bureau de la soussignée.

Propriété: 45, rue Archibald.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

MM. Marius Benoist et Marcien Ferland très fiers de leurs musiciens et chantres

Malgré le froid et la tempête qui sévissaient en ce dimanche soir 26 janvier, la foule se pressait en hâte vers le gymnase Notre-Dame et bientôt la vaste salle fut remplie de gens venus assister à leur soirée annuelle préférée.

Quoi de plus agréable en effet que d'écouter durant deux courtes heures la musique instrumentale de la Sinfonietta de St-Boniface, entraînante et légère, douce ou sereine, mais toujours des plus harmonieuses. On aimerait pouvoir emprunter la plume et la compétence du chef-d'orchestre, M. Marius Benoist, pour donner une juste appréciation de la virtuosité de tous ces artistes et pour exprimer comme il convient la jouissance, pour ne pas dire l'enchantement de l'auditeur captivé par un art qui le fait vibrer à l'unisson. La Sinfonietta et son habile directeur, M. Benoist, méritent certes, tous les éloges.

Accompagnée, soutenue par un tel orchestre, la Chorale des Intrépides dirigée tour à tour par M. Benoist et M. Ferland sut charmer l'auditoire tant par le magnifique chant du "Psaume" de Gounod que par les "Danses polovtsiennes" avec le baryton Lucien Fredette comme soliste.

"La Noce Bretonne" enchanta par la légèreté aérienne de ses chants scandés par des "NON" très énergiques, diminuant jusqu'à capitulation complète. Les solistes, Marielle Lavoie (soprano), Alphonse Tétrault (baryton) et Paul Régnier (ténor), furent à la hauteur de leur rôle. Ce dernier mérite une mention spéciale, ayant réussi à combler l'attente des assistants quelque peu déçus de l'absence de l'artiste invité, M. Georges Paquin, retenu à la maison pour cause de maladie. Deux autres belles pièces du répertoire de M. Paquin, "Je crois entendre" de Bizet et "Il mio tesoro" de Mozart, furent remplacées par une symphonie exécutée par l'orchestre.

La chorale, dirigée par son fougueux chef d'orchestre, M. Ferland, berça ensuite son auditoire par quelques doux chants de folklore, pour l'électriser ensuite avec une "Finale" superbe, "Le Messie" de Handel. La foule enthousiaste demanda un rappel mais dut se satisfaire d'un vibrant "O Canada" exécuté avec brio par ces 50 voix qui professaient de toute leur âme leur foi en l'avenir de leur pays. Chaleureuses félicitations à ce choeur d'Intrépides qui savent faire revivre au Manitoba la belle culture française.

Malgré certaines faiblesses, quelques accrocs inévitables dans une entreprise aussi difficile pour un groupe d'amateurs, l'ensemble demeure un vrai régal artistique qui fait honneur à la Sinfonietta et à cette jeune chorale des Intrépides que l'on souhaiterait entendre et voir plus souvent pour jouir encore d'une agréable soirée musicale et de ce beau tableau vivant que formaient toutes ces figures souriantes.

En résumé: quelques imperfections musicales et techniques que l'on s'empresse d'oublier pour conserver précieusement le souvenir des belles mélodies entendues: du côté tableau, une grande ombre — celle qui planait sur le chef d'orchestre et les solistes qu'on entrevoyait à peine. A qui la faute? Heureusement que les jolis costumes et surtout, disons-le, les visages rayonnants des jeunes chanteuses (en pleine lumière celles-là) corrigeaient cette lacune.

Grand merci donc à la "Music Performance Trust Fund Association" qui permet cette soirée annuelle en subventionnant la Sinfonietta.

PROFANE.

Un spectateur livre ses réflexions après avoir vu et admiré 'Mousseline'

Pendant trois soirs, "Mousseline", présentée à St-Boniface par le Cercle Molière et mise en scène par Mme P. Boutal, a enchanté un bon nombre de spectateurs. Cette comédie de Louis Velle tient les promesses de son titre: c'est léger, aérien, souple, mousseux. Il va sans dire que ce n'est pas de l'Anouilh ou du Montherlant, et elle est aussi éloignée du réalisme que de l'idéologie. Elle se passe de nos jours et pourtant il n'y aurait presque rien à y changer pour en faire une oeuvre de théâtre du 17e, 18e ou 19e siècle. De fait, c'est tout bonnement une comédie bien faite dont le seul but est de divertir et d'amuser, sans jamais sortir des bornes du bon goût. L'auteur ne prétend pas à l'originalité: dès le début il fait dire par l'un des personnages que le départ de l'intrigue rappelle "L'Ecole des Femmes". Et combien de fois a-t-on vu au théâtre le prince se cachant sous la livrée du valet pour conquérir sa belle, la soubrette amoureuse de l'invité de ses maîtres, l'ingénue qui prend pour de l'amour la pitié ou la reconnaissance! Mais Louis Velle a su traiter ces situations si connues d'une manière bien personnelle. Il suffit de rappeler comment il évite la chute du rideau final sur le tableau banal et conventionnel des amoureux enlacés; l'irruption si comique d'Armand fait que la pièce se termine sur un feu d'artifice de gaieté.

On peut donc féliciter Mme Boutal d'un choix aussi heureux et d'une mise en scène aussi réussie. D'abord, et c'est si important, nul besoin de tendre l'oreille, la diction était claire, l'articulation satisfaisante, les voix portaient bien. Les interprètes, tous des moins de 25 ans cependant, avaient bien le physique de leur emploi: on ne les imaginait pas autrement. Les quelques petites défaillances presque inévitables n'ont brisé en rien le rythme qui était excellent.

Intelligents et avisés comme ils sont, les jeunes comédiens seraient les premiers à rire au nez de quiconque voudrait leur faire croire qu'ils ont atteint la perfection. C'est peut-être le maintien, l'attitude en scène qui laissaient le plus à désirer en général. Il serait à souhaiter que ces jeunes interprètes reçoivent quelque instruction dans ce domaine, ils ne manqueraient sûrement pas d'en bénéficier. Ils n'ont pas toujours évité non plus certaine monotonie du débit; la faute pourrait en être, en partie, à quelques longueurs du texte, car les auteurs non plus ne sont pas parfaits.

André Gélinas campait un Valentin inoubliable, aussi nigaud que sympathique. Son talent indéniable et son physique imposant l'avaient mis en évidence dès ses débuts avec l'Atelier du Cercle Molière l'an dernier; il n'a fait que progresser depuis et pourra aller loin, surtout s'il surveille son articulation.

Marie-Rose Gay paraît avoir été mise au monde pour jouer le rôle de la pimpante Suzon; sa mimique était expressive à souhait et elle a évité de justesse l'abus de certaine petite moue, charmante d'ailleurs; mais on se lasse même des plus jolies choses.

Dans le personnage d'Armand, Jean-Guy Roy avait un rôle en or, et comme il a su le mettre en valeur! Son jeu était désopilant et il a su rester juste en-deça de l'exagération, écueil des comédiens. Ce nouveau venu est une recrue de choix pour le Cercle.

Si le rôle d'Armand est un rôle à succès, celui de Pierre est ce qu'on est convenu d'appeler un rôle ingrat. Sa réserve et son calme doivent faire contraste avec l'exubérance de son ami. Alphonse Tétrault, qui lui aussi faisait ses débuts dans la troupe, paraît avoir poussé à certains moments jusqu'à la raideur cette attitude de son personnage. Il s'en est débarrassé complètement pourtant en plusieurs occasions, entre autres dans sa dispute avec Armand, une des scènes les plus réussies de la pièce.

On ne peut dire que l'adorable Mousseline, jouée par Rose-Marie Bryner soit un rôle ingrat, mais il est plus difficile qu'il n'y paraît. N'ayant pas la ressource du pittoresque et de la drôlerie des rôles de Suzon et de la Baronne, il est inévitable que les défauts de maintien déjà signalés aient été un peu plus apparents chez la charmante interprète qui n'a pas évité complètement non plus la monotonie du débit et des gestes. Mais comme on oubliait vite cela devant tant de fraîcheur et de spontanéité! Rose-Marie Bryner a réussi pleinement à être naïve et ingénue sans tomber dans la niaiserie et la fadeur. Elle a été vraiment Mousseline pour les spectateurs: on ne pourrait lui faire de plus beau compliment.

L'espace d'une soirée, Pierre Boux nous a fait croire véritablement au prince romantiquement amoureux qui se cache sous la livrée d'un valet. On était tenté d'aider Suzon à faire sonner l'heure de la déclaration.

Le personnage de Nathalie n'est pas de tout repos: une baronne femme de théâtre, un peu aventurière mais foncièrement honnête, dont le bon coeur tempère une vivacité redoutable. Elle fut fort bien personnifiée par Pauline Guénette, avec juste la pointe d'accent qui convenait et toute l'exubérance voulue.

La pièce se déroulait dans un seul décor et il était charmant, ce qui ne surprenait personne quand on savait qu'il était de Christiane Le Goff. Il avait été bien réalisé par l'équipe technique du Cercle Molière dirigée par Gilles Guyot, tandis que l'éclairage était réglé par Robert Séguier. Les costumes étaient excellents, tout à fait dans la note, les coiffeurs bien réussies, le maquillage très satisfaisant. Somme toute, "Mousseline" fut une réussite, une des bonnes présentations du Cercle Molière. Que de promesses pour l'avenir dans tous ces jeunes talents!

UN SPECTATEUR.

Ne suis pas la piste des méchants, ne t'avance pas sur la route des mauvais. Evite-la, n'y va pas, détourne-toi, passe outre. (Prov 4, 14-15)

Réunion des anciennes élèves de l'Académie



Mme Lucille Bibeau

Les anciennes élèves de l'Académie St-Joseph de St-Boniface sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose, qui aura lieu le dimanche 2 février.

L'inscription des membres commencera à 2 h. 30 p.m. Il y aura messe à 4 h. 30 p.m., célébrée par Son Exc. Mgr M. Baudoux, suivie du souper vers 6 h.

Que toutes nos anciennes profitent donc de cette occasion pour renouveler leurs amitiés d'autrefois; elles seront chaleureusement accueillies par la présidente, Mme Lucille Bibeau, et son comité exécutif.

LA SECRETAIRE.

Bilinguisme au Manitoba?

La Société Historique de St-Boniface organise un colloque sur le bilinguisme au Manitoba. Il aura lieu dimanche soir prochain, 2 février, à 8 h., au Collège de St-Boniface. Y prendront part: M. Ted Byfield, M. le Dr I. Hlynka, le R. P. Ludger Guy, S.J., et M. Roland Couture, qui répondront aux questions de l'auditoire. Bienvenue à tous.

Quarante-quatre équipes de curling au bonspiel de N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le 12e bonspiel annuel qui eut lieu tout récemment remporta un grand succès. Quarante-quatre équipes y prirent part. Les villages représentés étaient Rathwell, St-Claude, Treherne, Holland, Cypress River, St-Lupicin, Cardinal, Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset.

Voici la liste des équipes gagnantes dans chaque compétition: 1ère compétition, 1er prix, l'équipe d'Harvey Stinson, de Treherne; 2e, l'équipe de René Comte, de Cardinal; 3e, l'équipe des conducteurs d'autobus scolaires; 4e, l'équipe d'Antoine Charrière; 2e compétition, 1er prix, l'équipe de Harvey Stinson, de Treherne; 2e, l'équipe de René Comte, de Cardinal; 3e, l'équipe de l'hôtel Notre-Dame; 4e, Lionel Badiou, de Swan Lake; 3e compétition, 1er prix, l'équipe de Marcel Beaudry, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e, l'équipe de Hubert Barkwell, de Treherne; 3e, l'équipe de Grant Nesbitt, de Treherne; 4e, Denis Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e compétition, 1er prix, l'équipe de l'hôtel de Somerset; 2e, l'équipe de Roger Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e, l'équipe des conducteurs d'autobus scolaires; 4e, Auguste Pantel.

L'équipe de Harvey Stinson ,de Treherne, remporta le prix "Grand Aggregate" pour avoir gagné toutes les joutes, ayant subi aucune défaite.

M. Meinrad Roch, président, au nom du comité en charge, tient à féliciter et à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont dévouées, soit par leur travail, soit par le don de beaux prix, à assurer le succès de ce sport d'hiver. Merci également au poste CKSB pour avoir annoncé les équipes gagnantes deux fois par jour durant toute la semaine, ainsi que les dames et demoiselles qui se sont démenées pendant de longues heures à servir les goûters. Félicitations à MM. Irénée Teffaine et Euclide Tremblay, gardiens en charge du bonspiel, qui ont si bien accueilli les équipes durant le tournoi. Avec la grande coopération de tous, ce bonspiel fut une vraie réussite.

M. René Monchalin, secrétaire du club de curling, laisse savoir que deux des équipes de la paroisse participeront au bonspiel de Holland: l'équipe de Lloyd Hague avec Guy Durand, André Dacquay et Jean Comte, fils; et celle de MM. et Mmes Firmin Bérard et Constant Dupasquier.

Au bonspiel de St-Claude participera l'équipe de l'hôtel Notre-Dame, qui comprend Marcel Roch, Léo Moreau, Constant Danais et Auguste Pantel.

Le club de curling de Notre-Dame-de-Lourdes, membre de l'Association du Curling du Manitoba, aura une équipe qui participera, la semaine prochaine, au grand bonspiel de Winnipeg. Ce sera l'équipe de l'hôtel Notre-Dame, qui est composée des joueurs suivants, Marcel Weicker, barbier, Marcel Lejeune, gérant de la cour à bois "Beaver Lumber", Marcel Beaudry, agent de l'élévateur Pool, et Marcel Roch, maire. A tous on souhaite bon succès.

Concours-souper

Le concours pour le souper commencera le 3 février. Plusieurs équipes sont déjà inscrites au tableau rouge ou noir; la compétition promet d'être très intéressante. Des bruits circulent que cette année le menu du repas sera différent de celui des années précédentes. On promet du civet de lièvre à la friture de grives.

Dunrea

Décès

Après une longue maladie supportée avec patience et résignation, Mme Adélard Boulet (née Marie-Anne Paradis) est décédée à l'hôpital général St-Boniface le mercredi matin 22 janvier, à l'âge de 61 ans.

Le service funèbre fut chanté à la basilique de St-Boniface le vendredi 24 janvier et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois frères, le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., Arthur, de cette localité, et Félix, de St-Boniface; quatre soeurs, Georgina (Mme J. Proulx), de Rivière-la-Paix, Alta, Valérie (Mme J. Bourbonnière), de St-Boniface, Louise (Mme Léo Labossière), de St-Léon, Rose (Mme H. Blanchard), de Val d'Or, Qué.; ses beaux-frères et belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

M. l'abbé C. Vachon, curé, ainsi que M. et Mme Arthur Paradis et leur fillette, Angéla, MM. Guy Paradis et Richard Rondeau et Mlle Bertha Langlois, tous de cette localité, se sont rendus à St-Boniface pour assister aux funérailles. M. Adélard Boulet, époux de la chère disparue, qui avait passé les derniers jours à son chevet, assistait aussi aux obsèques. Tous les paroissiens de cette localité offrent leurs plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Assemblée paroissiale

Le mercredi soir 22 janvier, un bon nombre de paroissiens se sont rendus à l'assemblée annuelle qui avait lieu ce soir-là, malgré le grand froid qui sévissait.

Après une courte prière et un mot de bienvenue par notre bon curé, le rapport financier fut donné avec explications claires et précises; le chiffre d'affaires est de plus de $10,500. Puis il y eut d'intéressantes discussions et l'élection de deux syndics. M. Benoît Garand, sortant de charge, fut remercié pour ses bons services, puis MM. Martial Lussier et Georges Cuveliers furent élus pour prêter main-forte à M. Albert Boulet, syndic en charge.

La paroisse catholique comprend encore 101 familles, malgré plusieurs départs depuis quelques années. Au cours de l'année écoulée il y eut 27 baptêmes, trois mariages et six sépultures.

Sainte-Anne-des-Chênes

Décès

Le 11 janvier est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. Cléophas Desautels, de la paroisse. Il était âgé de 69 ans. Né à Ste-Anne, il a été cultivateur dans cette région pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Alice; trois fils, Jules, Ephrem et Ernest; trois filles, Mmes R. Cyr et A. Rémillard et Simone; cinq frères, Ubald, Napoléon, Léandre, Armand et Denis; une soeur, Mme J. Desautels, et neuf petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et en l'église de Ste-Anne, où le service funèbre fut chanté le mardi matin 14 janvier. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

SELON LA LOI D'URBANISME

Avis de changement

au Plan d'Urbanisme (Schéma 1960) de la Municipalité rurale de Ritchot Plan d'Urbanisme, Schéma 1963A

AVIS est par la présente donné qu'un Schéma d'Urbanisme désigné et connu comme Schéma 1963A du Plan d'Urbanisme de la Municipalité rurale de Ritchot a été préparé pour étude par le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, selon les termes duquel on se propose:

d'inclure dans la région désignée pour développement comme "Etape No 1" par le Schéma 1962C du Plan d'Urbanisme de la Municipalité rurale de Ritchot, lot 4, bloc 2 et lots 4 et 5, bloc 3 dans la subdivision L.-J. Lagassé sise sur une portion des lots de rivière 236 et 237 dans la paroisse de St-Norbert.

Une copie de ce Schéma avec les plans l'accompagnant peut être vue sans paiement de contribution, au bureau municipal de la Municipalité rurale de Ritchot, Manitoba, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., du lundi au vendredi.

On se propose de soumettre ce Schéma au ministre des Affaires municipales. Précisions et objections au Schéma proposé peuvent être faites par écrit au Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, avant le 10 mars 1964.

Après approbation et adoption par le conseil, le Schéma susmentionné sera soumis au ministre des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ou autorité locale intéressée, désirant s'opposer à l'approbation du Schéma par le ministre, devra faire connaître ses objections en écrivant au ministre des Affaires municipales, Edifices du Parlement, Winnipeg, dans les quatorze (14) jours qui précèdent le 10 mars 1964.

Après étude de telles objections, s'il y en a, le ministre peut promulguer un ordre approuvant le Schéma, et le Schéma entrera dès lors en pleine force et effet.

Edmond BRODEUR,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ritchot.

TRIBUNE LIBRE

Révérend Père,

Mme A. Delveaux, secrétaire du District scolaire de Ste-Rose-du-Lac, me signale que la contribution de ce district au Club des 200, en 1963, ne figurait pas sur la liste publiée dans **La Liberté et le Patriote** du 10 janvier dernier.

Après vérification, nous avons constaté que le District scolaire de Ste-Rose-du-Lac figurait sur la liste que nous vous avons transmise, sous le numéro 56, mais ce dernier numéro a été "sauté" dans la liste, lors de la publication.

Puis-je vous demander de faire cette rectification dans la prochaine édition du journal, afin de réparer cette erreur typographique?

Je vous en remercie très sincèrement et vous prie de me croire, Révérend Père.

Votre tout dévoué,

M. René ROTTIERS,
secrétaire de l'AECFM.

N.-D.-de-Lourdes

Remerciements

Mme Odile Badiou désire remercier tous ceux qui l'ont comblée de visites et de cadeaux pendant son séjour à l'hôpital Notre-Dame. Un merci tout spécial au Dr Delaquis, aux gardes-malades et au personnel de l'hôpital, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle et aux généreux donateurs pour les cadeaux offerts au premier bébé de l'année.

Le Pas

Mariage Anderson-Lagimodière

Le 28 décembre 1963 eut lieu, dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Le Pas, le mariage de Mlle Elisabeth Lagimodière, fille de Mme Niva Lagimodière et de feu Hervey Lagimodière, à M. Edward Anderson, fils de M. et Mme H. Anderson, de Le Pas. Le R. P. J. Chaput, O.M.I., célébra la messe nuptiale et présida la cérémonie avec échange d'anneaux. M. Marcel Despins était soliste, tandis que Mme Morrissette touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère aîné, Louis. Elle était vêtue d'une longue robe en brocart de satin avec corsage ajusté et manches se terminant en pointes de lis; son voile était retenu par une couronne de perles et cristaux. Elle portait un bouquet d'oeillets rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Vivian Sokoski et G. Morrish, portaient des robes de velours rouge et souliers de même nuance; leurs coiffures se composaient de menus morceaux de fourrure blanche. Des oeillets rouges formaient leurs bouquets de corsage. Les garçons d'honneur était M. John Anderson, frère du marié, et M. Gerald Rock. MM. Maurice et Ronald Lagimodière, frères de la mariée, étaient huissiers.

La mère de la mariée avait choisi une robe deux pièces de couleur rose et portait un bouquet de corsage d'oeillets blancs. La mère du marié revêtait une robe deux pièces de couleur bleue avec bouquet de corsage d'oeillets roses.

La réception eut lieu à la Nor-Lite Hall. Les nouveaux mariés résideront à Churchill, Man., où M. Anderson est employé.

Va-et-vient

Mme J. Morrissette est retournée à Calgary, Alta, après avoir visité ses fille et gendre, M. et Mme Dick Bell, et ses petits-fils, Sandy et Gordie.

M. et Mme J. Botchlar sont partis par avion pour Hollande, où ils visiteront les parents de Mme Botchlar.

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Dimanche dernier avait lieu dans la salle paroissiale la partie de cartes du mois, suivie d'un bingo; ce fut un vrai succès.

Grand merci à tous ceux qui ont encouragé la paroisse, soit en donnant des prix, en achetant des billets ou par leur présence.

Le premier prix de la loterie, $10, fut gagné par Laurent Legal, fils de M. et Mme Charles Legal, de Ste-Geneviève; 2e prix, $5.00, par l'Institut Collégial de Powerview; prix de cartes, hommes, MM. Claude Lansard, de St-Boniface, Raymond Lansard, de Ste-Geneviève, et F. Fiola; prix des dames, Mlle Irène Lansard, de Ste-Geneviève, Mme Roger Tétreault, de Ross, et Mme T. Dornez. Les prix d'entrée allèrent à MM. Aurèle St-Laurent et Georges Gauthier.

La prochaine partie de cartes suivie d'un bingo aura lieu le 16 février. Le gros lot est de $120. Bienvenue à tous.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Théophile Dornez, le 8 janvier. Plusieurs dames étaient présentes, mais il serait désirable d'avoir une plus nombreuse assistance.

Mme Florent Robert a été nommée secrétaire pour remplacer Mme Marie-Anne Legal, qui a démissionné pour raisons personnelles. Grand merci à cette bonne dame pour les services rendus.

La prochaine assemblée aura lieu le 5 février à l'école. Ce sera une assemblée très importante; qu'on se le dise.

Baptêmes

Le 19 janvier: Laurent, fils de M. et Mme Rosaire Fiola. Parrain et marraine, M. et Mme Luigi Cavaline, de Lorette, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 janvier: Randy, fils de M. et Mme Aimé Carrière. Parrain et marraine, M. Andrew Brandt et Mlle Juliette Saltel.

Syndic

Il y eut élection d'un nouveau syndic le dimanche 26 janvier. M. Emile Mondor fut élu pour remplacer M. Florent Robert, sortant de charge. Merci à ce dernier pour son dévouement, et bienvenue au nouveau.



M. et Mme Alphonse Carignan, qui fêtaient à St-Eustache leurs noces d'or de mariage le 11 janvier dernier, ont eu alors la joie d'apprendre la naissance de leur premier arrière-petit-fils. Dans la photo ci-dessus l'on voit des membres des quatre générations: de gauche à droite, à l'arrière, M. Edouard Cyrenne, gendre des jubilaires, son épouse, Alphonsine, fille aînée des jubilaires, M. Alphonse Carignan, heureux arrière-grand-père; à l'avant, M. Roméo Gervais, Mme Alphonse Carignan (née Alma Sénécal), arrière-grand-mère, Mme Roméo Gervais, petite-fille des jubilaires, et l'arrière-petit-fils, Paul-Edouard Gervais.

M. et Mme A. Carignan fêtent 50 années de mariage à St-Eustache

ST-EUSTACHE — Plus de 600 personnes ont pris part aux fêtes des noces d'or de M. et Mme Alphonse Carignan, en cet endroit, le samedi 11 janvier. Les six enfants vivants du vénérable couple ont organisé la célébration avec messe solennelle, bénédiction apostolique, souper et programme récréatif. La fête a été rehaussée par la naissance, jour pour jour, de leur premier arrière-petit-fils, Paul-Edouard Gervais. Ainsi il y avait quatre générations au jubilé.

M. Alphonse Carignan est né à Ste-Angèle de Laval, Qué., en 1887 et il est venu à La Salle, Man., en 1910. Il fut fermier de 1931 à 1952 dans la région de St-Eustache, après avoir vécu à La Salle de 1914 à 1931. Sa future épouse est née Alma Sénécal, à Beloeil, Qué., en 1890 et elle est venue dans l'Ouest, à St-Eustache, en 1902. C'est Mgr J.-A. Bastien, P.D., curé de cet endroit qui a bénit le mariage le 13 janvier 1914. M. Carignan a encore trois frères et une soeur (religieuse) dans l'Est, tandis que Mme Carignan a encore quatre soeurs et deux frères vivants. Ils ont cinq filles et un garçon, 27 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

C'est M. l'abbé U. Paquette, curé, qui célébrait la messe jubilaire, à 4 h. p.m., assisté de MM. les abbés C.-A. Halpin, comme diacre, et A. Gervais, de Ste-Amélie, sous-diacre. Au choeur on remarquait la présence de MM. les abbés G. Gervais, curé de St-François-Xavier, ancien curé à St-Eustache, et Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle.

La chorale a exécuté une messe spéciale sous la direction de M. Philippe Perron, avec M. Gilbert Précourt comme soliste. M. l'abbé Paquette, en plus d'exprimer les voeux d'usage, a lu une lettre du Délégué Apostolique au Canada et une Bénédiction Apostolique, portant la signature du Pape Paul VI.

Le souper, dans la salle de l'école fut suivi d'un programme assez original. En effet deux petits-enfants des jubilaires, Robert Duclos et Eveline Carignan, étaient habillés en petit couple marié, la petite-fille portant une robe de même patron et de même couleur que celle de Mme Carignan, il y a cinquante ans. Ils ont représenté les mariés d'autrefois à la messe et ont présenté un "bouquet d'argent" aux heureux jubilaires durant le programme. La fille d'honneur, Mme Marie Picard, avait été fille d'honneur au mariage, il y a 50 ans.

Le bouquet paraissait normal, mais les feuilles et les fleurs se révélaient, sur examen, confectionnés avec des billets de banque. M. l'abbé Gervais venait en tête des nombreux orateurs qui ont présenté leurs voeux, tandis qu'une petite-fille, Isabelle Beaudry, a lu une adresse de félicitations.

Tous les enfants étaient présents aux fêtes, dont Alphonsine (Mme Edouard Cyrenne), de Fannystelle, Cécile (Mme Maurice Duclos), de St-Eustache, Florence (Mme Marcel Valois), de Los Angeles, Irène (Mme Léon Beaudry), de St-Boniface, Annette (Mme Denis Duclos), de St-Eustache, et André, également de St-Eustache, ainsi que M. Ronald Cyrenne, petit-fils, venu de Montréal pour la circonstance. Il y eut lecture, en outre, de plusieurs télégrammes de félicitations.

M. et Mme Carignan, toujours pleins de vie, ont assisté à toutes les manifestations jusqu'à très tard dans la soirée. Ils demeurent, depuis 1952, au village même.

La Broquerie

Soirée de la Relève

Cordiale invitation à tous dimanche soir à l'école secondaire pour un programme des plus intéressants présenté par les membres du Club des Francs Copains. Que l'on se rende voir ce que peuvent faire les jeunes de la Relève à La Broquerie. Personne ne le regrettera.

L'artiste invité sera un ancien de la paroisse bien connu dans le monde artistique manitobain, M. Marcien Ferland. On promet l'ouverture pour 8 h. 30 p.m. précises. Avis aux retardataires.

Présidente d'un Comité de recherche de la MTS

Mlle Elizabeth F. Redmond, de Winnipeg, première vice-présidente de la Manitoba Teachers' Society, vient d'être nommée présidente d'un comité de recherche sur l'opportunité de présenter un rapport au nom de la Société sur les questions de bilinguisme et de biculturalisme.

Les autres membres du comité de recherche sont MM. Boris N. Bilash et Albert W. Davie, de Winnipeg, et Roy E. White, de Hartney.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement .. et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

41-27-43P.

Haywood

Conférence sur l'APM

La Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion mensuelle le mardi 21 janvier. Il y avait 21 dames présentes.

Mme la présidente, ainsi que les présidentes des comités de recrutement et d'activités sociales étaient absentes pour cause de maladie. On leur souhaite un prompt rétablissement.

L'assemblée débuta par la prière puis ce fut la lecture du rapport de la présidente et des différents comités.

M. l'abbé J. Choiselat, curé, parla de la participation à la messe et demanda de faire un effort pour encourager la réception fréquente des sacrements, surtout dans la famille.

La Rév. Sr Yvonne, principale de l'école Dandurand, était l'invitée d'honneur. Elle avait choisi pour sujet l'APM. La conférencière, avec son amabilité coutumière, expliqua en termes très clairs ce que c'est que l'APM, son but, ses avantages et ses résultats. Toutes ont beaucoup apprécié cette causerie et disent un cordial merci à la Rév. Sr Yvonne. Un goûter fut servi.

La prochaine réunion aura lieu le 18 février. Que tous les membres fassent un effort pour être présents.

Décès

Le R. P. Pierre Dequier, prêtre salésien, missionnaire en Uruguay, Amérique du Sud, est décédé à l'âge vénérable de 86 ans. Il était venu à Haywood en 1916 et y était demeuré une année. A son départ, son frère, feu Alexis Dequier, l'avait accompagné en Uruguay, où il demeura durant un an.

Sans doute que plusieurs colons venus de France se souviendront du Père Dequier. Il était le beau-frère de Mme E. Mavillod, et l'oncle maternel de MM. Amédée et Jean Picton, de Mmes Angèle Dedieu et d'Anaïs Picton. Il a aussi un grand nombre de neveux et nièces des 2e et 3e générations.

Malades

M. Louis Ouellette est encore à l'hôpital.

MM. Arthur Marchand et Louis Lévesque quittèrent l'hôpital le lundi 27 janvier.

On souhaite un prompt retour à la santé à ces malades.

Félicitations à M. et Mme Omer Poirier pour la naissance d'une fille à l'hôpital St-Claude.

En visite

Mme Marie Bazin, de Duck Bay et autrefois de Haywood, est en visite chez ses enfants, M. Romain Bazin et Mme Marguerite Lévesque.

Chevaliers de Colomb

Conseil Pine Falls 4244

Pine Falls, Man.

Les Chevaliers de Colomb de Pine Falls no 4244 sont heureux d'annoncer que le frère Bert Calder a été nommé Chevalier du mois en reconnaissance du grand dévouement qu'il a déployé dans la "Campagne de jouets de Noël". Les quelque mille jouets et plus ont été distribués à 218 enfants moins fortunés, de tout âge, sans égard à la race ou à la croyance, dans le district de Pine Falls et les environs.

Le Conseil est reconnaissant au frère Calder pour l'heureuse publicité ainsi faite et le félicite pour cette généreuse initiative commencée il y a quatre ans alors qu'il était président des activités des jeunes. Depuis lors le soubassement de sa demeure a servi de dépôt pour tous les jouets brisés, au-delà de mille chaque année, que le frère Calder et son comité remettent à neuf, aidés bien souvent par Mme Calder et ses deux enfants. D'autres jeunes ont aussi fait leur part en allant recueillir tous les jouets brisés pour les apporter à la "boutique" Calder. C'est donc grâce à la générosité de toutes ces personnes dévouées si un bon nombre d'enfants ont retrouvé la foi et la joie de Noël.

L'entreprise devient chaque année plus considérable et sans doute nous faudra-t-il trouver un local plus vaste car nous espérons sincèrement continuer ce beau travail de charité.

Le Conseil de Pine Falls a aussi préparé 14 beaux paniers de provisions qui furent donnés la veille de Noël. A cet effet, le frère Norm Pachkowsky et son comité avaient recueilli plus de $100 à leur bingo aux poulets, et c'est en collaboration avec la Légion canadienne, les sections locales des Eglises unies et Anglicane, aussi bien que Catholique, que le frère Pachkowsky s'assura qu'aucune famille nécessiteuse n'était oubliée. Les Chevaliers de Pine Falls, Powerview et St-Georges ont raison d'être fiers des travaux accomplis.

Edmonton, Alta.

Fiançailles

M. et Mme Arthur de Rocquigny, autrefois de St-Vital, Man., ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille, Denise-Carolyne, à M. Max Leonard Corneissen, fils de M. et Mme Ernest Corneissen, de Settler, Alta.

Le mariage sera célébré le 4 avril prochain en l'église St. James d'Edmonton.

Le Dr R. Préfontaine, de Ste-Rose, secrétaire de l'A.M.N. à Toronto

STE-ROSE-DU-LAC — Le dimanche 19 janvier, les Chevaliers de Colomb se réunissaient à l'auditorium de l'école élémentaire pour exprimer à M. le Dr Réal Préfontaine, leur profonde gratitude pour les nombreux services qu'il a rendus à Ste-Rose pendant son séjour et lui souhaiter succès dans sa nouvelle fonction. En sincère reconnaissance, ils lui offrirent des boutons de manchettes portant l'insigne des Chevaliers.

Le Dr Préfontaine remercia avec des paroles appropriées et souhaita au Conseil Ste-Rose de réussir dans toutes ses entreprises.

Le docteur laisse à Ste-Rose le souvenir d'un médecin consciencieux, très dévoué et d'un chrétien exemplaire et convaincu. Il sera dorénavant secrétaire de l'Association Médicale Nationale à Toronto. A M. le Dr et Mme Réal Préfontaine, meilleurs voeux de succès et de bonheur.

Décès

Le 18 janvier, Mme Fanny Spence est décédée à l'hôpital de Ste-Rose à l'âge de 80 ans. Le R. P. J. Aarie, O.M.I., chanta la messe de Requiem, le mardi 21 janvier. Les porteurs étaient MM. W. Zastre, R. Roussin, R. Zastre, J. Lagimodière, R. Flett et R. Ducharme. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

Sept équipes participèrent au tournoi de gouret tenu à Ste-Rose dimanche dernier. Dans la première ronde, Rorketon remporta la victoire en temps supplémentaire contre Alonsa par un compte de 5 à 4; les Indiens de Sandy Bay contre Gilbert Plains, par 2 points; les Royaux de Ste-Rose contre les Juvéniles de Ste-Rose, 5 à 1, tandis que l'équipe de Laurier avait la balle. En semi-finales, Rorketon 4, les Indiens de Sandy Bay 2; les Royaux de Ste-Rose 9 et Laurier 3. La partie finale entre Rorketon et les Royaux fut la meilleure partie de la journée et ces derniers baissèrent pavillon devant l'équipe de Rorketon par un compte de 2 à 1.

M. Auguste Pineau, commissaire d'école depuis de nombreuses années, fut réélu président de la commission scolaire de Ste-Rose. Les autres commissaires sont MM. J. Molgat, F. Lecomte, L. Tardiff, A. Legal et A. Arnal. Mme J. Delveaux est secrétaire.

Actuellement, 288 élèves fréquentent l'école élémentaire, dont 106 sont transportés par autobus. Un total de 238 milles est parcouru chaque jour par ces autobus pour accommoder les jeunes étudiants.

A la première réunion de 1964, le Conseil du village a nommé les comités suivants: travaux publics, Phillias Nault et René Delveaux; pompiers, Joseph Desrochers et Robert Klimchuk; patinoires, R. Delveaux et R. Klimchuk; bibliothèque, J. Desroches et Mme Dufault. Le maire suppléant sera M. René Delveaux.

Sainte-Anne-des-Chênes

Réunion de l'APM

La réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres de la paroisse avait lieu le mercredi 22 janvier. Le thème de la discussion était "Relations entre maîtres et adolescents". Mlle Céline Houde, B.A., B.Ed., dont Ste-Anne est honoré d'avoir comme professeur, était la conférencière invitée.

Elle souligna le manque de communication entre le maître et l'élève, dû au grand nombre d'élèves par classe ainsi que les trop nombreux professeurs qui enseignent à une même classe. Il y a aussi un manque de dialogue entre l'adolescent et l'adulte; pourtant ceci est bien important, bien nécessaire dans le développement de l'adolescent.

Mlle Houde rappela aux parents que leur devoir n'est pas seulement de discipliner l'enfant mais de l'orienter et de développer sa personnalité. On met le séjour à l'école comme une obligation, mais c'est un prolongement de la vie sociale de l'adolescent. Il faut préparer l'avenir, en vivant le présent.

Dans la discussion, on mentionna qu'il serait bon que chaque professeur laisse entendre à l'élève qu'à ses moments libres il serait enchanté de pouvoir converser avec lui. L'élève doit sentir une certaine confiance avant de pouvoir se décider à dialoguer avec l'adulte. Le but du professeur n'est pas seulement d'enseigner mais d'éduquer. Le tout se termina par un léger goûter.

Ste-Agathe

Malades

On regrette que M. Richard Dorge se soit fracturé une jambe dans un accident de travail le jeudi 23 janvier. Il est depuis patient à l'hôpital Miséricorde.

Les paroissiens sont heureux d'apprendre que Mme Joséphat Dorge est revenue à son domicile et que l'état de santé de Mme Marie-Ange Joyal s'améliore. Tous salueront son retour avec joie.

Assemblée annuelle

Les anciens combattants de l'Unité 304 désirent remercier tous ceux qui ont assisté à leur assemblée annuelle le samedi 25 janvier, exprimer leur gratitude envers ceux qui se sont dévoués pour le bien du club durant l'année écoulée et offrir des félicitations aux nouveaux directeurs, MM. James Weir, président, Noël Robert, d'Aubigny, vice-président, Albert Brisson, Télesphore Dorge, Norman Garrett, Albert Péloquin, François Phaneuf, John Wallace et Ivy Weir.

M. James Weir, nouveau président, s'enrôla dans la Marine en 1939 à l'âge de 27 ans. Il servit la patrie dans les convois au nord de l'Atlantique. Un fait notable, il était parmi ceux qui eurent raison du fameux bateau "Bismark". Il est porteur de quatre médailles. M. Weir épousa Mlle Louise Walker à Toronto, Ont., pendant la guerre. Il vint ensuite, en compagnie de son frère, Ivy, s'établir sur la ferme "Springhill", à cinq milles à l'est de Ste-Agathe. Il est père d'un fils, Rowney, étudiant à l'Institut Collégial Ste-Agathe.

Filles d'Isabelle de Lorette

Cercle de Lorette
Réception de Noël

Je ne puis passer sous silence la réception de Noël qui fut organisée en décembre par les Filles d'Isabelle et qui fut vraiment appréciée de toutes. De jolis cadeaux-souvenirs furent distribués à chacune par un joli Père Noël; il y eut chants et déclamation qui nous firent bien rire. Un délicieux goûter fut servi et notre digne Régente, Mme Bertha Marcoux, en profita pour souhaiter un Joyeux Noël et une Heureuse Année à toutes et chacune et remercier les organisatrices de cette soirée.

Il y aura une soirée à la salle paroissiale de Lorette le mardi gras, 11 février. Comme l'année dernière, il y aura de jolis prix pour ceux et celles qui seront costumés. Nous espérons que les jeunes et les moins jeunes se feront un devoir de venir se divertir au son de l'orchestre St-Onge, qui est connu de tous, et déguster un succulent goûter. Invitation spéciale aux paroisses environnantes à venir se divertir avec nous.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Ildas Dugas, Fille d'Isabelle, patiente à l'hôpital de Ste-Anne depuis quelques semaines. Nous espérons qu'elle reviendra bientôt tout à fait remise.

LA REDACTRICE.

Lorette

Çà et là

Les statistiques de la paroisse pour 1963 sont les suivantes: population catholique, 1,188, dont 44 ukrainiens; foyers, 231; baptêmes, 20; premiers communiants, 44; mariages, 9; sépultures, 5.

Le dimanche 26 janvier, MM. G. Pelland et J. Dupas, organisateurs des retraites fermées, sont venus prendre un contact direct avec les paroissiens afin de recruter des membres pour la retraite du 31 janvier au 2 février, et pour celle du 11 au 13 février, retraites pour hommes.

Avec permission, M. Pelland adressa la parole à la grand-messe et expliqua les bienfaits des retraites en disant que ceux qui sont allés en ont beaucoup joui. De plus cela n'a pas affecté leur budget!

Après la messe, il y eut l'élection d'un syndic. M. Valence Ross fut élu pour remplacer M. Denis Durand, qui avait fini son terme de trois ans. M. l'abbé R. Bélanger, curé, le remercia de l'intérêt qu'il a apporté en le secondant dans son travail.

Club sportif

Le comité du Club Sportif a tenu son assemblée annuelle et les membres suivants furent choisis: président, M. Léo Sarrasin; vice-président, M. Louis St-Mars; secrétaire, M. Claude Bohémier; trésorier, M. Maurice Therrien; directeurs, MM. Louis Marcoux et Edouard Manaigre.

Le club de hockey local mérite toutes les félicitations pour leurs victoires dans les joutes. Voici la liste des pointages: le dimanche 29 décembre, Lorette 5, Ste-Agathe 1; le jeudi 2 janvier, Lorette 6, Otterburne 1; le dimanche 5 janvier, New Bothwell 3, Lorette 3; le mardi 7 janvier, Grunthal 4, Lorette 2; le vendredi 10 janvier, Lorette 4, St-Malo 1; le dimanche 12 janvier, Lorette 4, Steinbach 2; le jeudi 16 janvier, Lorette 5, St-Pierre 2; le dimanche 19 janvier, Lorette 2, New Bothwell 1, donc cinq parties gagnées, une à pointage égal et une autre perdue.

Malades

Les malades prennent tous du mieux; Mmes I. Dugas et A. Desmarais ont fait un séjour à l'hôpital, mais elles semblent en bonne voie de guérison. La petite Simone Dupuis, qui souffre de l'asthme, était bien remise à son retour de l'hôpital, mais quelque temps après commençait de nouveau à souffrir. Alors, ses parents, très anxieux de tout faire pour la soulager, décidèrent de lui installer un appareil d'humidification dans sa chambre. Depuis la fillette dort bien, se sent mieux et a repris ses classes.

Il y aura partie de cartes le dimanche 2 février. Bienvenue à tous.

St-Malo

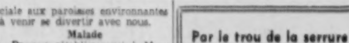
Erreur

Veuillez remarquer qu'il y eut quelques erreurs qui se glissèrent dans les nouvelles d'un concours à l'Institut Collégial, la semaine dernière.

Il s'agit d'un concours d'acclamations (cheer leaders) et non de déclamation. Aussi, le numéro de téléphone de Patricia Breton est St-Pierre 317-2, et celui de Cécile Tétrault est 340-3.

Ne vaut-il pas mieux abréger un peu sa vie, s'il le faut, que moisir dans l'oisiveté?

P. DOYLE, S.J.



Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph



Les élèves de l'Institut ont repris l'année scolaire 1964 avec entrain. Toutes se sont remises sérieusement à l'étude. Elles ne négligent cependant pas les activités qui battent leur plein à l'Institut. A mentionner: la parade de mode. Grâce à Soeur Marie-Eva, les élèves des 8e, 9e et 10e années ont pu nous faire voir leurs merveilleux chefs-d'oeuvre de couture. Chacune avait un petit cachet particulier et nous félicitons ces demoiselles pour leur bon goût.

Nos sincères remerciements vont aussi à Soeur Alice-de-Jésus qui enseigne l'art culinaire aux élèves. Pour celles qui savent en tirer le maximum de profit, rien n'est plus intéressant et utile que ce cours.

La REDACTRICE.

Déjeuner-communion de la J.E.C.

C'est le dimanche 19 janvier vers 10 h. 15 a.m. De la basilique, une soixantaine de jeunes filles émergent. Leur démarche assurée indique un rendez-vous quelconque. Quelle est leur destination? C'est le gymnase Notre-Dame, où a lieu le déjeuner-communion organisé par les militantes de la J.E.C. du grade 10. A leur arrivée, ces étudiantes sont accueillies par leur aumônier, M. l'abbé Roy, leur directrice, Soeur Anne-Marie, et Soeur Emélie-des-Anges, l'assistante locale.

Après un déjeuner copieux servi par "Pelland", les filles s'installent pour étudier un film traitant des relations entre parents et adolescents. Malgré sa courte durée, le film lance plusieurs défis aux étudiantes, qui s'assemblent pour le discuter en groupes. A 1 h. 30 p.m., Mlle Jeannine Faucher se charge de la mise en commun des opinions et des solutions.

Mais, dites, il y a beaucoup d'espoir pour la jeune génération! En effet, des jets de lumière jaillissent de nos échanges au point d'émerveiller les trois adultes présents. L'attitude des filles, face aux problèmes des sorties mixtes et des relations avec leurs parents, démontre leur désir sincère et ardent de faire le bien. Toutes celles qui avaient été très enthousiasmées dès le commencement de la rencontre comme celles qui ne savaient pas trop de quoi il s'agissait, ont profité immensément de cette réunion d'amitié. Plusieurs filles ont exprimé aux organisatrices le désir de renouveler cette heureuse expérience. Quant à moi, j'attends impatiemment le jour où elle se répétera.

Une participante enthousiasmée,
Lorraine CHAPUT.

La semaine de l'Unité Chrétienne à l'Institut

Les élèves de l'Académie St-Joseph ont pris une part active à la semaine de l'Unité. A part les prières de l'Unité récitées dans les classes respectives, les élèves de langue anglaise se sont réunies chaque matin pour entendre causeries et conférences sur le sujet.

Pour clôturer, il y eut vendredi matin un colloque auquel participèrent des membres de diverses dénominations religieuses: un anglican, Jim Welsh, de l'Institut Collégial Provencher, une catholique, Maureen Murphy; une luthérienne, Sharon O'Brien, et une grecque orthodoxe, Marie Saras. M. l'abbé R. Beaudry, de la paroisse de Holy Cross, agissait comme modérateur. Un pasteur luthérien, le Révérend Knaack, M. l'abbé R. Roy, curé de la paroisse de Holy Cross, et M. l'abbé L. Roy, notre aumônier, comptaient parmi les invités d'honneur.

Avec beaucoup d'à-propos, les panellistes répondirent aux questions posées par M. l'abbé Beaudry. D'après vous, que devrait être l'Unité? Qu'ont les différentes religions en commun? Pourquoi devrions-nous avoir l'Unité? Quels efforts fournissons-nous ou pourrions-nous fournir pour arriver à l'Unité des chrétiens? Les réponses apportées étaient des plus intéressantes et les quatre panellistes méritent des félicitations.

A 10 h. 30 a.m., M. l'abbé Beaudry résuma les faits, et le Révérend Knaack nous adressa la parole, ainsi que M. l'abbé R. Roy. Ce fut une rencontre des plus fructueuses et je suis certaine que tous l'ont grandement appréciée.

De plus, pour rendre plus vivante cette semaine de l'Unité, les élèves des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher se sont rendus à la messe de 8 h., mercredi matin. Un déjeuner au gymnase Notre-Dame sut satisfaire l'appétit des jeunes et après l'avoir savouré, Son Exc. Mgr M. Baudoux nous adressa la parole. Tout simplement il se fit jeune avec les jeunes, ce qui nous a mis tout à notre aise et pour dire franchement nous aurions pu l'écouter pendant d'interminables heures tellement il était intéressant. "Unité ne veut pas dire uniformité", a-t-il souligné. Grâce à lui, les jeunes s'intéressent encore plus à l'Unité des chrétiens et au Concile, dont il nous a aussi entretenus.

Ce fut une merveilleuse semaine et les résultats se font déjà sentir parmi les jeunes.

La fête des Valentins

L'Institut se prépare à élire une reine des valentins. Quatre candidates des grades 11 ont été choisies: Lorraine Chaput, Suzette Lacroix, Pauline Tétreault et Joan Verstraete. La reine sera élue à la danse des Valentins qu'organisent les grades 11, le 7 février. De leur côté, les élèves de l'école Provencher ont choisi leurs candidats pour devenir roi des Valentins.

Bonne chance aux candidats.
Les PASSE-PARTOUT.



Le R. F. Fernand Brémaud, des Pères Blancs, originaire de Ste-Agathe, Man., revenait au Canada, le 12 janvier dernier, après un séjour de deux ans dans le diocèse d'Abercorn, Rhodésie du Nord, Afrique centrale. Une fois initié à la langue Chibemba, le Frère Brémaud s'occupa surtout des véhicules des treize paroisses du diocèse. A son retour au Canada, il fut nommé de nouveau, moniteur de l'enseignement technique à la Maison Lavigerie, Lennoxville (près Sherbrooke), Québec. Nos meilleurs voeux!

Le R. P. C. Kerbrat . . .

(Suite de la première page)

Oblats, en retraite annuelle cette semaine à la Villa Maria de St-Norbert, assistaient aux funérailles. Parmi eux on remarquait plus particulièrement Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, vicaire apostolique du Keewatin, et le T. R. P. Aimé Lizée, provincial du Manitoba. Des prêtres diocésains, des religieux et des religieuses d'autres communautés étaient aussi présents.

Les deux frères survivants du défunt étaient aussi présents, MM. Hervé et Jean Kerbrat, respectivement de St-Laurent et d'Ashern (une soeur, Mme Marie Derrien, de Vancouver, C.-B., était absente), ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces de St-Boniface, Camper, St-Laurent et Ashern, et surtout une foule d'amis de la région "entre les lacs" où le défunt exerça si longtemps un très fructueux ministère.

Remerciements

Les membres de la famille Kerbrat et de la congrégation des Oblats remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont tenu à manifester de quelque manière, cette semaine, leur admiration et leur reconnaissance envers celui qui a tant fait, durant sa vie terrestre, pour la gloire de Dieu, l'extension de Son règne et le salut des âmes . . . les plus abandonnées.

Chronique de CKSB

Agrandissement

Le projet d'agrandissement tire à sa fin. Si les peintres peuvent terminer leurs travaux cette semaine et si le nouveau mobilier peut enfin faire son apparition, le déménagement devrait s'effectuer au cours de la semaine du 1er février.

Les membres du personnel s'en réjouissent car ils ont travaillé dans des locaux très étroits depuis 18 ans, chose qui n'est pas toujours facile. A cela il faut ajouter, jour après jour, des courses dans les escaliers.

Bien que l'extérieur de la bâtisse ne sera pas terminé avant le printemps, l'intérieur sera totalement fini sous peu. Il est aussi question d'aménager la salle au sous-sol, salle qui répondra certes à des besoins urgents ici à St-Boniface. A tout événement, vous serez invités à venir nous rendre visite, ce qui vous permettra de juger par vous-mêmes de nos nouveaux locaux.

Félicitations

A notre jeune annonceur, Jean-Guy Roy, qui s'est distingué dans son rôle de Monsieur Armand à la pièce du Cercle Molière, "Mousseline". Nous félicitons chaleureusement tous ces jeunes comédiens qui ont si bien rendu leur rôle. A la directrice, au metteur en scène, à tous ceux qui y ont mis la main, nos félicitations et nos voeux d'encouragement.

Concours

Le concours de la farine Robin Hood, "Y'a de l'argent dans l'air" se continue et déjà nous avons remis un chèque de $50 à Mme Marie-Rose Lavallée, de 465, rue Aulneau, et à Mme Dan Devlin, de St-Laurent.

De plus, il y a le concours de la B. C. Tree Fruit, "La danse de la pomme" qui se continuera jusqu'au 14 février. C'est en participant à ces concours et en achetant les produits annoncés à CKSB que vous démontrerez d'une façon tangible votre appui à votre poste. Continuez donc d'écouter et d'envoyer vos adhésions.

Programmes

Nous recommandons aux sportifs le hockey du samedi soir, à 7 h. 30. Aux amateurs de musique, la nomenclature suivante saura certes répondre à bien des goûts.

Lundi, 8 h. à 8 h. 15 p.m.: Sonates.

Mardi, 10 h. à 11 p.m.: Concerts symphoniques.

Mercredi, 9 h. 30 à 11 h. p.m.: Concert du mercredi.

Jeudi, 10 h. 30 à 11 h. p.m.: Récital d'orgue.

Vendredi, 9 h. 30 à 11 h. p.m.: Festivals.

Dimanche, 6 h. 30 à 7 h. p.m.: Quand l'opéra se donne des airs.

Dimanche, 7 h. 30 à 9 h. p.m.: Le cabaret du soir qui penche.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Qu'en pensent les fatalistes qui disaient que notre organisation ne marcherait pas?

Dimanche dernier, au Cercle Ouvrier, j'ai assisté à la soirée hawaiienne organisée par les gars de la Cathédrale. J'ai jasé avec le responsable de l'équipe de soirées, Gerry Lussier. Gerry est aussi trésorier de la section. En temps ordinaire, il est cuisinier à la base d'Aviation de Winnipeg. Il a raconté un peu comment son équipe avait procédé à l'organisation de cette soirée, travail qui date de quatre semaines. Les équipiers, Roland Desautels, Daniel et Raymond Rémillard, Serge Legault et Noël Fréchette se rencontraient à une réunion chaque semaine pour reviser et continuer leurs actions.

Roland s'est surtout occupé des décorations; mais il faut avouer ici qu'il a pu obtenir de l'aide des filles, telles que Dorothée, Annette, Denise Smith et Elaine. Je dois tout de même le féliciter car les idées venaient non pas des filles, mais bien des gars. C'était formidable!

D'abord, il y avait le départ en avion, au milieu de bruits et confetti. Des filets de pêcheurs, des leis hawaiiens et même des jupes de paille fournissaient un spectacle commun pendant la soirée. On entendait les accords de musi- hawaiienne, et des ALOHA furent lancés pendant toute la soirée.

Les invités d'honneur pour ce voyage dans les pays ensoleillés étaient, entre autres, MM. et Mmes Roland Rémillard et De Schutter. Comme le disait si bien un des gars: "Je n'ai pas manqué une de ces soirées, et chaque fois ce fut une réussite complète. Je n'ai absolument rien à critiquer".

Méli-Mélo

Raymond Mulaire me demande de m'excuser (ce que je fais de bonne volonté) d'avoir mal épelé son nom la semaine dernière. Ce n'est pas Muller, mais bien MULAIRE.

Une assemblée générale des gars eut lieu mercredi dernier. Une très bonne occasion pour les gars de faire le bilan de leurs actions et un plan de travail pour l'avenir.

Je m'excuse auprès de Michel, mais son défit devra attendre à la semaine prochaine. Attention les filles!

Les cours de préparation au mariage à la paroisse Précieux-Sang

Dimanche dernier au Précieux-Sang commençaient les cours de préparation au mariage. Plusieurs fiancés se sont inscrits à ce premier cours. Ils venaient d'endroits aussi dispersés que Portage-la-Prairie, Elie, St-Eustache, St-Adolphe, St-Joseph, Ste-Anne-des-Chênes, Winnipeg, et bien sûr, de la paroisse du Précieux-Sang.

L'équipe de responsables, composée de Roland Marcoux, Jeannine Asselin, Robert et Lorette Beaudry, Cécile Danais, Jeannette Billard, Aimé Labossière et Marie-Louise Normandeau, a très bien accompli son travail. Après l'inscription, il y eut un court sketch sur les cours, avec comme grandes vedettes, Robert Beaudry et Marie-Louise Normandeau. Une discussion en équipes suivit le sketch.

Puis Roland Marcoux présenta le conférencier de ce cours, le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I. Il a surtout appuyé le fait que ce qui est le plus nécessaire pendant le temps des fiançailles et pendant la "vie à deux", sont les échanges entre le couple. Il faut dialoguer ensemble. Il nous a rappelé que le cours ne doit pas briser les fiançailles, mais doit nous amener à nous aimer d'avantage en hauteur, en profondeur et en largeur. Ensuite il nous donna un court aperçu des cours à venir. Tous ont bien profité de sa conférence.

M. et Mme Deschênes nous ont donné un témoignage très vivant des ex-participants de cours. Encore ici l'emphase était sur le dialogue entre époux, qui semble être la clef du succès.

Aimé Labossière a expliqué les engagements des participants au cours de préparation au mariage.

Le tout fut suivi de café et d'un goûter servi par Cécile Danais et Jeannine Asselin.

Le prochain cours aura lieu dimanche prochain à 2 h. p.m. au Club St-Vincent, rue Kenny. Si vous voulez vous inscrire, il est encore temps. Vous n'avez qu'à appeler le Père Soulodre au presbytère du Précieux-Sang.

20e assemblée annuelle de la Caisse populaire

STE-AMELIE — La Caisse populaire de Ste-Amélie tint sa 20e assemblée annuelle le mardi 21 janvier, dans l'école du village, à 8 h. p.m. L'assistance était satisfaisante.

L'assemblée s'ouvrit par une prière spéciale dirigée par M. l'abbé André Gervais, curé. M. Fred Pinette, président, demanda à Mme Georges Vandenbosch de bien vouloir présider l'assemblée.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues, ainsi que les rapports des comités de direction, de crédit et de surveillance et le rapport financier. Un boni de 3½ pour cent sur part pour 1963 fut décidé par les membres.

M. André Pinette fut réélu au comité de direction, M. Ludger Soucy, au comité de crédit, et M. Gérard Verhaeghe au comité de Surveillance; M. B. Fitzmaurice fut choisi pour remplacer M. L. Archambault au comité de crédit.

Un court rapport de l'année écoulée fut donné par le président de la Caisse scolaire, M. Ronald Vandenbosch. MM. P. Frossais et R. Toupin ont encouragé les membres par leurs discours, et M. Toupin s'adressa spécialement aux jeunes de la Caisse scolaire.

M. l'abbé Gervais remercia tous ceux qui avaient assisté à cette réunion et expliqua comment la Caisse peut aider.

Grand merci aux visiteurs pour leurs paroles si encourageantes.

Le prix d'entrée, une part de $5, fut gagné par Mlle Edith Pinette.

L'assemblée se termina par un goûter servi par les dames.

Çà et là

MM. Edouard Soucy et N. L'Heureux, accompagnés de M. et Mme Ludger Soucy, sont allés à Winnipeg le lundi 20 janvier, où cette dernière devait subir un examen médical. Elle est revenue le mercredi 22 janvier.

Prompt rétablissement à Mme René Vandepoele et M. W. Landry, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Le lundi 27 janvier, M. Fred Pinette et M. et Mme André Pinette se sont rendus à Brandon, où M. A. Pinette devait avoir une consultation médicale.

M. et Mme Gérard Verhaeghe et leur fils, Hervé, M. et Mme Georges Verhaeghe, ainsi que M. et Mme Fred Pinette et leur fille, Gisèle, sont allés à Dauphin le samedi 25 janvier pour y visiter M. et Mme René Verhaeghe et leur famille.

M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, et Armand Rivard, de Camp Shilo, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy et leur fils, Lucien.

M. et Mme René Maguet, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme L. Finney.

M. Emile Pinette est retourné travailler à Winnipeg depuis le 19 janvier.

M. J.-Raymond Pinette est allé rendre visite à M. et Mme Maurice Pinette et leur famille, à Ottawa, Ont.

Félicitations à M. Amédée Pinette, heureux gagnant de $40 au bingo à la Légion de Ste-Rose, le 11 janvier, ainsi qu'à Mme Gérard Debeucklaere, qui gagna $50 au "Radio Bingo" du poste CKDM de Dauphin.

Sincères condoléances à la famille Spence à l'occasion du décès de Mme Fanny Spence, le samedi 18 janvier. Les funérailles eurent lieu le mardi 21 janvier dans l'église de Ste-Rose.

Assemblée scolaire

A l'assemblée annuelle de la commission scolaire, qui eut lieu le 17 janvier à l'école St-Vincent-de-Paul, M. B. Fitzmaurice fut proposé comme commissaire pour remplacer M. L. Archambault, qui demeure maintenant à Ste-Rose.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Fides
135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

La Défense Civile dit:

Un exemplaire de "Eleven Steps to Survival" et d'autres écrits peuvent aider à vos projets de famille en cas d'urgence. Appelez ou écrivez aujourd'hui pour obtenir votre exemplaire.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: TUrner 8-2351.

M. Gérard Gagné, de l'O.N.F., s'adresse aux parents de Ste-Marie

STE-MARIE — C'était à leur assemblée régulière du jeudi 23 janvier que les parents membres de l'Association de Parents et Maîtres de Ste-Marie eurent le plaisir de rencontrer M. Gérard Gagné, représentant de l'Office National du Film.

Il fut présenté par M. l'abbé Roland Bélanger, curé, qui présida l'assemblée en l'absence de quelques membres de l'exécutif.

M. Gagné remercie l'assemblée de lui avoir fourni l'occasion de venir expliquer l'oeuvre de l'O.N.F., qui est l'organisme officiel de la documentation du gouvernement fédéral.

Les films sont tournés sur les lieux ou aux studios à Montréal. Ils paraissent en 37 langues différentes. Le but de l'O.N.F. est de faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et à l'étranger.

M. Gagné continue en faisant connaître à l'audience les centres principaux de distribution des films de l'O.N.F. Il est à remarquer d'abord que les bureaux de l'O.N.F. à Winnipeg sont situés à 1130, avenue Ellice. Deux représentants s'y trouvent, M. Don Aylard, qui s'occupe de la distribution des films anglais dans le Grand-Winnipeg, et M. Gagné, qui s'occupe des centres canadiens-français de la province en plus des districts du sud-est de la province et toute la région entre les deux principaux lacs manitobains.

L'O.N.F. a des bureaux à l'étranger, où ses films sont montrés surtout au cinéma. Par exemple, plusieurs ont sans doute vu "Drylanders", qui a été vu pour la première fois à Winnipeg en novembre et passera à St-Vital, prochainement.

Les films de l'O.N.F. sont aussi déroulés à la télévision, tels que "Jean Cabot", "David Thompson", qui passent actuellement au le canal 3, et la série "Comparaison".

En plus de ces méthodes de faire connaître les films de l'ONF, les représentants les montrent à des groupes intéressés, tel que Parents et Maîtres.

La cinémathèque française, située sur la rue DesMeurons, à St-Boniface, aux bureaux de l'Association d'Education, a 500 films en dépôt, fournis gratuitement par l'ONF. Tous sont libres de voir ces films en les louant de la cinémathèque. Ici on peut aussi louer les projecteurs requis.

Les films anglais sont en dépôt à trois endroits principaux, le Département d'Education, l'Université de Manitoba et à la bibliothèque publique de Winnipeg. Ils peuvent être réservés à ces endroits. Naturellement l'on charge un montant minime pour publier catalogue et pour reviser et nettoyer les films.

Il y a des films pour tous les goûts, histoire, science, santé, bien-être, sociologie, loisirs, transport, communication, travail, etc.

M. Gagné fait remarquer que son travail particulier est surtout la distribution des films français. Ils donnent, à ceux qui en profitent, la chance d'améliorer leur français tout en passant des moments agréables.

Les représentants de l'ONF sont là pour vous aider et dans la mesure du possible répondre à vos questions. Il y a à la disposition de tous des catalogues français et anglais avec résumés des films.

M. Gagné annonce que le film "Mathématiques - Jeu d'Enfant", explication de la méthode Cuisenaire d'enseigner les mathématiques, sera visionné tel que demandé. Il donna aussi des explications que les membres de l'APM ont tous appréciés. Il est à regretter que les autres membres, surtout ceux qui ont de jeunes enfants, ne se soient pas rendus à l'appel.

Après la discussion, M. le curé remercia M. Gagné et annonça que M. l'abbé Robert Lane sera le prochain invité. Il expliquera la "Méthode actuelle d'enseigner le catéchisme". L'assemblée aura lieu le 20 février. On espère que les paroissiens réserveront dès maintenant cette soirée.

Réunion de la L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Marie ont tenu leur réunion mensuelle le 15 janvier, présidée par la vice-présidente, Mme Pierre Lemoine. Elles avaient comme invités M. l'abbé Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'Action catholique et M. l'abbé Joseph Pageot, du diocèse de St-Boniface. Ce dernier s'occupe particulièrement de former les fidèles et le clergé sur les questions concernant la messe, la musique et la liturgie.

L sujet présenté par M. l'abbé Beaulieu fut "Le sens profond de la prière". Ici encore des personnes très compétentes en cette matière se sont déjà rendues dans la paroisse pour nous aider et très peu de personnes en ont profité.

M. l'abbé Beaulieu a posé la question "Que veux dire être apôtre?". C'est d'avoir une vocation pour aider les autres. La Ligue a besoin d'apôtres pour intéresser et amener plus de membres à ces réunions très importantes.

La visite récente de Me Armand Dureault et son discours exposant la nécessité de faire un testament et de le bien faire, selon la loi, furent des plus goûtés par les dames qui étaient présentes.

La soirée, comme d'habitude, s'est terminée par une collation.

Commission Royale d'Enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

Document de travail

(A l'intention de ceux qui préparent un mémoire pour la Commission)

L'idée-force

1) L'idée-force du mandat, et par conséquent de la Commission, c'est celle de "l'égalité entre les deux peuples" qui ont fondé la Confédération canadienne ("an equal partnership between the two founding races").

Il s'agit d'un principe dynamique et positif à mettre en oeuvre dans des situations concrètes; l'égalité est un objectif à rechercher constamment au sein d'un régime confédératif.

Deux jugements implicites

2) La création même de cette Commission et les termes du mandat impliquent:

— que, aux yeux d'un grand nombre de Canadiens, cette égalité n'existe pas;

— qu'elle est réalisable, au moins jusqu'à un certain point.

Des termes très généraux

3) L'idée d'égalité ne reçoit aucune frontière géographique, elle n'est pas limitée à des secteurs particuliers. Les termes du paragraphe préliminaire sont aussi généraux que possible: ils paraissent viser toutes les formes de la vie en société, et pas seulement la politique fédérale. Les deux derniers paragraphes (2 et 3) l'établissent clairement; amorcés par les mots "en particulier", ils définissent de larges secteurs, mais n'épuisent pas les domaines à explorer.

Nous ne sommes même pas limités par les termes actuels de la constitution canadienne: il serait donc légitime de proposer des recommandations qui peuvent entraîner des amendements.

Structure de l'enquête

4) Nos recherches porteront donc, au moins en théorie, sur tous les aspects de la vie en société au Canada; en particulier sur

— le secteur public, à tous les échelons (fédéral, provincial, municipal et scolaire) et dans ses diverses manifestations (l'équilibre fédératif, les administrations, le personnel politique, etc.);

— la vie économique et sociale;

— l'éducation, la vie culturelle et la communication.

Dans tous ces domaines, on nous charge d'abord d'examiner les faits; puis de suggérer les moyens à prendre pour favoriser l'égalité; ce qui suppose une connaissance des causes qui sont à l'origine de la situation actuelle. Soit, en résumé:

a) une enquête sur les faits;
b) une analyse des causes;
c) une étude des remèdes.

Deux constantes

5) A travers cet immense travail, deux questions devront rester en relief:

a) celle des deux langues;
b) celle d'une participation équitable des anglophones et des francophones à l'oeuvre commune.

Aspects positifs de la dualité culturelle

6) Le mandat nous conduira à examiner surtout les difficultés et les handicaps suscités par la coexistence de deux langues et de deux cultures au Canada. Nous serons aussi amenés à souligner les caractéristiques de ces deux cultures.

Mais, d'une part, la dualité comporte aussi des avantages. Nous devons décider dès le début que l'une de nos fonctions, ce sera d'explorer les aspects positifs et créateurs de la situation.

D'autre part, les Canadiens ne sont pas tout entiers dans leurs "différences": ils possèdent un héritage commun, la culture occidentale, et sont entraînés par l'immense progrès de la technologie nord-américaine. Ce sont de puissants facteurs d'unité.

Enfin, on peut communiquer d'une culture à l'autre, s'influencer, pratiquer des échanges. Nous nous souvenons qu'une culture ne doit pas être une prison.

Définitions

7) Il serait utile de définir au préalable quelques mots-clefs utilisés dans le mandat (culture, bilinguisme, biculturalisme), ainsi que d'autres que nous rencontrerons nécessairement (comme nation, peuple, groupe ethnique, etc.).

Cependant, comme ces définitions impliquent souvent des prises de position ou de longues recherches sur des thèmes connexes, il est probable qu'on mettra du temps à les dégager. Après un examen sommaire du sens de ces mots-clefs, nous devrons donc nous résoudre à approfondir peu à peu les définitions à mesure que l'enquête progressera.

Recherches de base

8) Il est probable que certaines situations ou certains principes agissent comme des causes dans tous les secteurs ou dans plusieurs d'entre eux. Nous aurons intérêt à les dégager rapidement et à en faire l'objet de recherches de base. Par exemple: la situation démographique au Canada, une carte linguistique, etc.

Sur la notion d'égalité

9) Va-t-il s'agir d'une égalité absolue? Sauf au paragraphe (1), qui est impérieux parce qu'il se limite au domaine où l'Etat fédéral est chez lui ("assurer le caractère bilingue et fondamentalement biculturel de l'administration fédérale") le mandat utilise des termes plus modestes. Ainsi, le paragraphe initial n'invite pas à réaliser l'égalité parfaite, mais à dégager une politique qui permettra que "la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples . . .". On retrouve le même vague et la même prudence aux paragraphes (2 et 3): sans doute parce que nous parlons de relations humaines dans un pays libre. Il s'agit par conséquent de chercher les conditions au sein desquelles les deux peuples pourront se développer dans l'égalité.

Soulignons qu'il ne s'agit pas de l'égalité des citoyens devant la loi au sens courant de l'expression: cette égalité est inscrite dans nos législations, et elle doit rester indestructible. Elle est l'un des fondements du droit et de la société.

L'objet principal de notre analyse est autre: il s'agit pour nous du citoyen en tant qu'il participe à l'une des deux cultures: c'est l'égalité de l'anglophone et du francophone en tant que tels, quelle que soit d'ailleurs leur origine ethnique.

Nous aurons donc à tenir compte des situations concrètes, qu'il faudra étudier de près.

Démocratie et égalité culturelle

10) Un problème difficile va certainement se poser: nous devrons nous demander comment il sera possible de concilier les exigences de l'égalité culturelle et celles de la démocratie parlementaire, dans un pays où les représentants des deux cultures sont inégaux en nombre.

Le pays, mais non chaque individu

11) Des Canadiens entendent parvenir à une égale possession des deux langues et des deux cultures. Mais on peut tout de suite affirmer, en thèse générale, que le bilinguisme d'un pays n'implique pas le bilinguisme de tous les individus. Ce "bilinguisme" nous conduira peut-être à accepter comme normale l'existence, des deux côtés, de larges secteurs unilingues.

De même, le biculturalisme n'est pas une macédoine obtenue par le mélange de deux cultures.

Les "autres" cultures

12) On peut discuter les divers sens possibles des mots "bilinguisme" et "biculturalisme". Mais dans le mandat, selon nous, "bilinguisme" signifie les deux langues anglaise et française, et "biculturalisme" signifie deux cultures particulières. Cependant, il est aussi parlé des "autres" cultures. (1) Nous devrons donc préciser la nature du rapport qui existe entre ces deux questions.

Relisons d'abord attentivement les passages relatifs aux "autres" cultures. Il y en a deux:

Paragraphe préliminaire — Après l'affirmation du "principe de l'égalité entre les deux peuples" fondateurs, le mandat ajoute: "compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les (des?) mesures à prendre pour sauvegarder cet apport".

Paragraphe 2 — Il s'agit du rôle des institutions; celles-ci favorisent-elles "le bilinguisme (i.e. l'anglais et le français), de meilleures relations culturelles (entre anglophones et francophones), ainsi qu'une compréhension plus répandue du caractère fondamentalement biculturel (i.e. anglo-français) de notre pays et de l'apport subséquent des autres cultures; présenter des recommandations en vue d'intensifier ce rôle" (i.e. ce quadruple rôle, dont le quatrième regarde les autres cultures).

Donc, aucune allusion spécifique aux "autres" cultures dans les deux paragraphes qui traitent de la fonction publique fédérale (1), et de l'éducation (3). Ceci paraît révélateur. Il semble que, dans ces deux secteurs, on regarde comme acquis que les Canadiens des autres cultures ont opté pour l'une des deux langues et des deux cultures officielles. Certains en concluent qu'il y a au Canada deux **melting pots.**

Mais le paragraphe préliminaire interdit, ou en tous cas limite singulièrement cette interprétation. Il nous force à tenir compte "de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada", et à rechercher quelles mesures permettront de "sauvegarder cet apport". Cette idée revient au paragraphe (2) — celui qui regarde les institutions publiques et privées, mais où l'on semble avoir surtout songé aux "grands organes de communication"; ceux-ci en particulier doivent aider les Canadiens à mieux comprendre "l'apport subséquent des autres cultures".

Nous croyons résumer le mandat en disant que son idée-force, c'est le bilinguisme et le biculturalisme (i.e. l'anglais et le français) et en ajoutant immédiatement que cette idée-force s'exerce sur un milieu où existe un multiculturalisme de fait — multiculturalisme que l'on ne nous invite pas à supprimer le plus vite possible (ce qui serait du **melting pot**), mais au contraire à respecter et à sauvegarder, sans toutefois lui donner une reconnaissance officielle.

Sans doute verrons-nous mieux, chemin faisant, ce que cette attitude complexe signifie. Disons, au risque de nous répéter, qu'au stade actuel elle écarte deux positions extrêmes:

— celle qui prétendrait oublier les autres cultures, ou les regarder d'abord comme des objets à transformer;

— celle qui leur reconnaîtrait un statut officiel.

Les premiers Canadiens

13) Le mandat parle de l'apport "subséquent" des autres cultures. Mais il existe aussi un apport antérieur, qui du reste se continue: celui des premiers habitants du pays, les Esquimaux et les Indiens. Ils forment le groupe le plus ancien, au point que par comparaison, anglophones et francophones apparaissent tous comme des Néo-Canadiens.

La Commission regarde comme son devoir le plus strict d'apporter une attention spéciale aux problèmes que les Esquimaux et Indiens rencontrent dans le monde d'aujourd'hui.

En résumé

14) Au moment d'amorcer, dans les domaines les plus divers, des études et une enquête publique, il paraît nécessaire de serrer de près le sens et le but de nos démarches, et de déterminer un point fixe qui les orientera.

Nous les trouvons dans l'idéal de l'égalité des deux langues et des deux cultures au Canada: c'est lui qui orientera des recherches par ailleurs disparates, c'est vers lui que nous devrons constamment revenir, c'est en fonction de ce barème que nous déciderons d'entreprendre ou d'écarter tels travaux.

Mais nous devrons le faire en nous souvenant de la présence des autres cultures, de la richesse humaine qu'elles représentent et de la nécessité de les sauvegarder.

---

(1) Pour mieux situer le problème, rappelons l'importance respective des groupes qui sont en présence. Puisqu'il s'agit ici de langues et de cultures, nous croyons devoir utiliser les statistiques relatives à la **langue maternelle** et non à l'origine ethnique. On trouve dans le **Recensement du Canada, 1961,** (population, langue officielle et langue maternelle, 92-549) qu'en fonction de leur langue maternelle, les Canadiens se divisent de la façon suivante:

Population totale:	18,238,247	
Langues maternelles:		
Anglaise	10,660,534	(58%)
Française	5,123,151	(28%)
Autres	2,454,562	(14%)

Ces "autres" se décomposent en plusieurs **groupes linguistiques** dont voici les principaux (au-dessus de 100,000):

Allemand	563,713	(3%)
Ukrainien	361,496	(2%)
Italien	339,626	(2%)
Hollandais	170,177	(1%)
Indien et Esquimau	166,531	(1%)
Polonais	161,720	(1%)
Autres	691,309	(4%)

Ne médite pas le mal contre ton prochain, lorsqu'il demeure sans défiance auprès de toi. (Prov 3, 29)

• • •

Saisis la discipline, ne la lâche pas, garde-la, c'est ta vie. (Prov 4, 13)



M. V. M. Bendelow, de la Station de recherches de Winnipeg, avec le microbroyeur, conçu et construit par les scientifiques du ministère de l'Agriculture du Canada, pour connaître la valeur boulangère des variétés expérimentales de blé. Les nouvelles variétés sont moulues ici et la farine est préparée en pain.

Test hâtif de l'aptitude boulangère des variétés

L'hybridation de nouvelles variétés de blé et d'orge demande un travail long et compliqué.

L'hybridateur pourrait consacrer des années de travail à l'obtention d'une variété de blé dur de printemps qui rendrait abondamment et résisterait bien à la maladie pour découvrir finalement que la farine issue de ce nouveau blé donne des pains plats comme des galettes. Ce serait une douzaine d'années en pure perte.

Les possibilités d'un tel décompte ont été diminuées de beaucoup, grâce au travail poursuivi à la Station de recherches du ministère de l'Agriculture, à Winnipeg, sur les épreuves qualitatives. L'agent V. M. Bendelow et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les hybrideurs. Ils contrôlent les qualités des nouvelles sélections dès le début du programme d'hybridation. Ainsi, l'améliorateur sait presque au tout début si ces nouvelles sélections offrent des possibilités boulangères; dans le cas contraire, il épargne des années de travail inutile.

Le Laboratoire d'épreuves qualitatives aide tous les hybrideurs canadiens d'orge de brasserie et de blé dur; de même les hybrideurs qui travaillent à l'obtention de variétés résistantes à la rouille particulière à certaines régions des Prairies. Environ 2,000 échantillons d'orge et 600 à 700 de blé y sont examinés annuellement.

M. Bendelow explique qu'il commence le tri dès que le matériel suffit à la conduite des épreuves, soit généralement vers la quatrième génération du croisement. Dans ces conditions, l'améliorateur travaille avec un matériel qui offre des possibilités de donner une variété acceptable.

Au début, les épreuves sont simples, mais elles se font plus sérieuses à mesure que le travail progresse. A la fin, elles comprennent effectivement la mouture du blé et la panification de la farine; pour l'orge, le maltage proprement dit.

Moins de 1 pour cent des nouvelles lignées passent avec succès ces épreuves sévères pour atteindre le stade de l'examen définitif au Laboratoire de recherches sur les céréales et, éventuellement, celui de l'homologation.

Le laboratoire d'épreuves qualitatives est destiné en premier lieu à seconder les hybrideurs. Toutefois, les agriculteurs aussi bénéficient de ses services parce que les chercheurs peuvent consacrer leur temps à des lignées possédant un fond de qualités.

M. Bendelow explique que son objectif est d'accroître l'efficacité du programme d'hybridation en orientant les améliorateurs dans les voies qui offrent le plus de chances de succès.

Il recueille encore sur les lignées génitrices d'autres renseignements utiles aux hybrideurs qui travaillent à d'autres croisements. C'est une affaire assez simple que d'éliminer les variétés expérimentales inacceptables, mais il est plus difficile de choisir les meilleures parmi les sélections réellement supérieures.

Le blé dur du Canada possède une renommée mondiale pour ses qualités boulangères et améliorantes en mélange avec les blés de qualité moindre; aussi, les nouvelles variétés doivent-elles posséder tout au moins des qualités égales à celles des variétés commerciales avant de se mériter la reconnaissance officielle. Le blé dur doit se moudre facilement, produire une farine fine très blanche et donner un pain bien levé.

Quant à l'orge de brasserie, l'objectif vise l'obtention de variétés à maltage facile et à fort pourcentage d'extrait.

Commission pour les relations catholiques-anglicans en Angleterre

LONDRES — Le Dr Ramsey, archevêque de Cantorbéry et primat des anglicans, a annoncé qu'il avait pris l'initiative de créer une Commission pour les relations avec les catholiques.

"Cette décision se situe dans le contexte du Concile du Vatican et de la rencontre entre le Pape et le patriarche Athénagoras, et le moment que le Dr Ramsey a choisi pour en livrer le secret n'est certes pas un accident", écrit le correspondant de "La Croix" à Londres.

La Commission instituée par le Dr Ramsey a reçu le nom de "Commission de l'archevêque pour les relations avec les catholiques", ce qui lui donne un aspect un peu personnel. Elle est appelée à continuer les initiatives déjà prises par l'Eglise anglicane dans la voie d'une discussion amicale des questions théologiques.

Les membres de la Commission ne sont pas encore désignés, mais le président en sera le Rév. Dr N. D. Kelly, d'Oxford. C'est un historien spécialisé dans l'histoire ecclésiastique d'avant la Réforme. Le correspondant de "La Croix" à Londres, John Dingle, note que ce n'est pas par hasard que le Dr Ramsey a choisi un historien pour cette tâche, car, dans le dialogue entre catholiques et anglicans, l'histoire a presque autant d'importance que la théologie pour une compréhension mutuelle.

L'insémination chez les porcs artificielle

Les possibilités qu'offre la généralisation de l'insémination artificielle en élevage porcin suscitent de plus en plus d'intérêt.

Au Canada cette méthode a débuté en Ontario en 1962 avec l'insémination d'environ 1,000 truies qui ont été fécondées dès le premier service. En Grande-Bretagne, environ 6,000 truies ont été inséminées artificiellement en 1962. En Norvège, les centres d'insémination fourniront du sperme pour environ 8,000 truies en 1963. Au Japon, environ 30 pour cent des truies d'élevage sont inséminées artificiellement.

Le principal avantage de l'insémination artificielle réside dans la possibilité d'exploiter au maximum les verrats raceurs en vue d'accélérer l'amélioration des qualités charcutières du porc.

Les techniques de la collection du sperme et de l'insémination sont assez semblables à celles qui ont cours pour les bovins. Toutefois, pour obtenir un bon pourcentage de fécondation, le sperme du verrat doit s'employer dans les 48 heures qui suivent la collecte. Jusqu'ici le sperme congelé n'a pas donné de bons résultats.

A la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture, à Brandon, les recherches sur l'insémination artificielle des porcs portent principalement sur les différents aspects de la production quantitative du sperme chez les diverses races, nous apprend M. E. E. Swierstra.

Il ressort de l'application de l'insémination artificielle aux bovins laitiers que le seul moyen de réaliser de vrais progrès en élevage est d'éprouver les taureaux dès leur jeune âge et d'exploiter au maximum les géniteurs reconnus prépondérants. Les mêmes principes valent pour les porcs.

Ce mode de fécondation intéresse tout particulièrement les agriculteurs qui ne gardent que quelques truies d'élevage. Il leur permet d'obtenir les services de vrais raceurs et d'éliminer les dangers de propagation des maladies par la distribution des verrats en rotation.

L'Acadie traverse présentement une de ses plus belles périodes

MONCTON, N.-B. — L'Acadie traverse présentement une des plus belles périodes de son histoire. Dans tous les domaines, dans toutes les sphères d'activités, on constate des progrès consolants. C'est ce qu'a déclaré M. Emery Leblanc, ancien rédacteur en chef de l'"Evangéline" au club Collèges de langues françaises des provinces maritimes.

Si l'on consulte l'histoire des Acadiens depuis 100 ans, a déclaré M. Leblanc, on constate qu'il y a eu une première période encourageante quand le premier collège classique fut fondé. Des communautés religieuses sont venues du Québec renouveler l'enseignement dans les écoles acadiennes.

Les Acadiens prenaient conscience de leur entité et fondaient leur première société nationale.

Puis pendant un demi-siècle, il y a eu comme un ralenti dans le développement de la vie nationale acadienne, mais depuis 20 ans, nous assistons à un essor que les anciens n'auraient pas cru possible et qui ne fait que s'accentuer. Durant l'année écoulée par exemple l'Université de Moncton a été fondée et on a annoncé la construction de trois édifices de la cité universitaire.

Collèges

Pendant ce temps, les trois autres collèges classiques acadiens de Bathurst, Edmundston et Pointe-de-l'Eglise, ce dernier situé en Nouvelle-Ecosse, agrandissaient leurs locaux.

Dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire, il y a aussi eu des progrès notables. De nouvelles écoles ont été construites, de nouveaux manuels français ont été adoptés. Toujours dans le domaine de l'éducation, les jeunes Acadiens s'intéressent de plus en plus aux carrières scientifiques, commerciales et pédagogiques, de sorte que nos institutions préparent aujourd'hui une élite qui saura agir dans tous les domaines. Evidemment il y a des ombres au tableau.

"L'Evangéline"

Le journal "l'Evangéline" qui a appuyé tous les mouvements acadiens, qui en a lancé plusieurs et qui est essentiel à la vie française, connaît encore des difficultés. Jeune encore dans la famille des quotidiens, il ne fait pas encore ses frais. Dans le domaine politique, on n'a pas encore cette redistribution des sièges électoraux qui permettrait aux régions acadiennes d'obtenir une représentation équitable. Dans le domaine municipal, les subsides ne sont pas encore distribués sur une base équitable et les comtés formés d'une population en majorité acadienne en souffrent.

Ecole normale

Dans le domaine de l'éducation, les Acadiens du Nouveau-Brunswick attendent toujours leur école normale française. Le ministère provincial de l'Education reste toujours un organisme de langue anglaise où il n'y a que deux fonctionnaires de langue française qui détiennent des postes importants. Ce sont là des problèmes qui, à certains jours, peuvent devenir angoissants mais les Acadiens ont su résoudre d'autres problèmes par le passé et ils sont confiants qu'ils sauront trouver des solutions équitables encore cette fois.

Biculturalisme

Il semble qu'aujourd'hui, un esprit nouveau souffle sur leurs provinces et ils se rendent compte qu'ils bénéficient d'une plus grande sympathie. D'autre part, il semble qu'avec la commission Laurendeau - Dunton, ils trouveront une oreille sympathique pour les écouter. Ils veulent en profiter pour obtenir ces changements constitutionnels qui leur reconnaîtraient une existence légale, ce qu'ils n'ont pas aujourd'hui. Pendant longtemps, ils ont dû consacrer toutes leurs énergies pour se maintenir. Aujourd'hui, ils connaissent des progrès, ils sont confiants que demain, jouissant de droits juridiques qui leur ont été refusés jusqu'ici, ils pourront se développer et affirmer leur présence dans ce Canada français qui doit s'étendre d'un océan à l'autre.

Instinctivement, la plante ne peut "perdre le nord"

Le soleil se lève à l'est et même les plantes le savent aujourd'hui!

Des essais à la Station de recherches de Lethbridge, ministère de l'Agriculture du Canada, démontrent que la germination de la croissance des semis chez certaines céréales réagissent à la position des semences dans le sol par rapport au pôle magnétique de la terre.

M. Urban Pittman, chercheur à cette station, a constaté que le blé Chinook, l'orge Compana, l'avoine Victory, le seigle commun d'automne et le lin Redwood germaient tous plus rapidement et poussaient plus en 48 heures lorsque les semences étaient placées, avec leur grand axe et l'extrémité portant l'embryon orientés vers le pôle magnétique que dans toute autre direction.

Lorsque les semences de ces mêmes céréales étaient placées entre les pôles opposés d'un gros aimant, et laissées à germer, la croissance était la meilleure chez les semences dont le grand axe était dans la direction des pôles de l'aimant.

M. Pittman a également constaté dans les essais que les semences d'orge réagissaient plus facilement et plus fortement que celles des autres céréales.

Il se demande maintenant si l'orientation des semences a un effet sur la formation de malt dans l'orge ou si les semences sont déjà "chargées" de telle façon que la position n'y est pour rien.

Dans une autre expérience, M. Pittman s'est rendu compte que le rythme de la germination et de la croissance des semis de certaines variétés de blé, de maïs et de haricots réagissait lorsque les semences prises dans un état normal de sécheresse ou de dormance étaient soumises à un champ magnétique avant d'être mises en terre. De nouveau, le rythme de croissance des plantes était associé à l'orientation des semences par rapport aux lignes de force magnétique durant le traitement antérieur au semis et à la germination. Il était, en outre, associé à la durée du traitement. Les grains de blé convenablement orientés et exposés à un champ magnétique durant 48 ou 144 heures, immédiatement avant le semis, ont eu une germination et une croissance plus rapides que ceux qui ont été exposés durant des périodes intermédiaires.

Il y a deux ans, la Station de Lethbridge annonçait que les racines du blé d'hiver Kharkox M. C. poussaient en grande partie dans une direction nord-sud plutôt qu'en direction est-ouest à cet endroit. Par la suite, M. Pittman a affectué des essais qui ont démontré qu'il en a été de même à des endroits aussi éloignés que Saint-Jean, Terre-Neuve. Il faudra d'autres recherches et examens pour déterminer dans quelle mesure ce phénomène est universel.

Voici une illustration de l'effet de l'orientation des grains de semence sur la croissance de quatre espèces de semences. Les semences dont l'extrémité portant l'embryon et le grand axe sont dans la direction du nord magnétique (haut de la page) ont germé plus rapidement que celles qui ont été placées dans d'autres positions. En haut, à gauche, le lin et, à droite, le seigle; en bas, à gauche l'orge et, à droite, l'avoine.

• • •

Une tomate nouvelle: "STARFIRE"

Une nouvelle variété de tomates, la Starfire, a été créée récemment à une Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, celle de Morden, Manitoba. On peut s'en procurer la graine aux comptoirs postaux de semences du Manitoba et de l'Ontario.

Elle est de maturité hâtive, donne de gros fruits et vient d'un plant nain compact, spécifications confirmées au cours d'épreuves à sept stations, au Canada et dans le nord des Etats-Unis.

Si on la compare à la réputée Bush Beefsteak, la Starfire mûrit quatre jours plus tôt et donne un fruit à peu près de la même grosseur, selon M. C. Walkof. A Morden, elle prend, pour atteindre sa maturité, trois jours de plus que la Mustang et la Fireball. Les plants de Starfire sont petits, compacts et du type buisson ou auto-émondant.

Les grappes de fruits groupées près du centre de la plante, sont de couleur vert-pomme avant la maturité et rouge-orange une fois mûres. A ce strade, la chair est rouge-riche et renferme une abondance de petites cellures de graines; elle est légèrement acide et d'une saveur agréable. Cette variété, cependant, donne peu de graines, ce qui est une caractéristique désirable pour la consommation mais qui, par contre, occasionne certains ennuis au producteur de semences. La Starfire est surtout une variété pour le jardin domestique et pour la vente sur le marché aux produits frais.

Les plants de Starfire poussent et produisent bien dans un grand nombre de localités différentes. On en a reçu des rapports favorables de Kentville, en Nouvelle-Ecosse; d'Ottawa et Vineland, en Ontario; de Lethbridge, en Alberta, et de Fargo, au Dakota-Nord. Ils sont bien adaptés à presque tout le Manitoba et ont donné un rendement remarquable aux Fermes expérimentales de Morden et Brandon.

Le Pape complète les Commissions conciliaires

ROME — Le Pape a complété les Commissions conciliaires par la nomination des nouveaux membres suivants:

Commission théologique: Son Exc. Mgr Poma, évêque de Mantoue (Italie);

Commission des évêques: Son Exc. Mgr Printesis, archevêque d'Athènes;

Commission des sacrements: Son Exc. Mgr Espino y Silva, archevêque de Monterrey, au Mexique;

Commission pour la discipline du clergé et du peuple chrétien: Son Exc. Mgr Khoreiche, évêque maronite de Sidon (Liban);

Commission des religieux: Son Exc. Mgr Perantoni, O.F.M., archevêque de Lanciano (Italie);

Commission des missions: Son Exc. Mgr Cavallera, évêque de Nyeri, au Kenya;

Commission pour l'apostolat des laïcs: le T. R. P. Wilhelm Moehler, supérieur général des Pallottins;

Commission des séminaires: le T. R. P. Paul Hoffer, supérieur général des Marianistes (français);

Secrétariat pour l'Union des chrétiens: LL. EE. NN. SS. Rabban, archevêque chaldéen de Kerkuk (Irak), et Hart, évêque de Dunkeld, en Ecosse; le T. R. P. Basile Heiser, supérieur général des Frères mineurs conventuels; le T. R. P. Omer Degrijse, supérieur général des missionnaires de Scheut.

Après ces nominations, s'ajoutant aux élections de nouveaux membres à la fin de la deuxième session, le nombre des membres de chaque commission se trouve porté à 30.

Que deviennent les Franco-Américains?

Ils sont plus de un million dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Massue Belleau s'est rendu chez eux pour voir comment ces "Canadiens" s'adaptent à la vie américaine après plusieurs générations, et il présente les résultats de son enquête dans le dernier numéro du Magazine Maclean.

Chaque génération a ses caractéristiques propres et envisage à sa façon le rôle du Franco dans la société américaine. Les anciens dirigent les sociétés patriotiques. Ils ont été formés au Québec ou ils sont partis eux-mêmes du Québec pour s'installer aux Etats-Unis. La fidélité au français a un sens bien précis pour ceux-là.

La génération des adultes actifs parle français mais c'est l'anglais qui est sa langue de travail, sauf dans certains milieux ouvriers. L'auteur rapporte l'opinion que ces Américains ont du "fait français" aux Etats-Unis.

Chez les jeunes qui fréquentent **le high school,** on se sert couramment de l'anglais. L'auteur fait le point sur la situation et l'évolution probable du français dans ce milieu. Il raconte les réflexions parfois désarmantes, parfois touchantes de personnes aux prises avec le problème de cette langue étrangère qu'un groupe si considérable de Franco-Américains ont conservée d'une façon étonnante et pour laquelle ils manifestent un vif attachement.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.2	78.6	78.6	78.4	78.4
C.W. no 3	76.4	76	76	75.6	75.6
Fourrage no 1	75.4	75	75	74.6	74.6
Fourrage no 2	72.4	72	72	71.6	71.6
Fourrage no 3	69.4	69	69	68.6	68.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	130.4	129.8	129.4	129.2	129
C.W. no 3—6 rangs	128.4	127.6	127.4	127.2	127
Fourrage no 1	114.4	113.6	113.4	113.2	113
Fourrage no 2	113.4	112.6	112.4	112.2	112
Fourrage no 3	110.4	109.6	109.4	109.2	109
SEIGLE —					
C.W. no 2	161⅞	160⅝	160⅞	160.4	161
C.W. no 3	158⅞	158⅛	158⅛	158	158.4
C.W. 2 rej.	157⅞	157⅛	157⅛	157	157.4
C.W. no 4	142⅞	142⅛	142⅛	142	142.4
Ergot	137⅞	137⅛	137⅛	137	137.4
Sur voie net	160⅛	159⅞	159⅝	159.4	160⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	285.4	286	287	287	286.8
Mars	288.2	288	286.6	286.4	286.2
Mai	290	289.6	288.6	288.2	288.2
AVOINE —					
Mai	81⅛	81	80⅞	80.6	80.6
Juillet	79⅞	79.6	79.4	79.4	79.4
Octobre	79.4	79⅜	79⅛	79⅛	79.2
ORGE —					
Mai	120⅛	119.6	119.4	119.2	119
Juillet	118.4	117⅞	117.4	117	117
Octobre	117.2	116.6	116⅛	115.4	115.2
LIN —					
Mai	332⅞	330⅞	329⅞	329.2	329⅞
Juillet	325.4	324⅛	323.6	324	324⅜
Octobre	322⅜	321⅜	321.2	321⅞	322.2
SEIGLE —					
Mai	165⅞	165⅛	165⅛	165	165.4
Juillet	157⅞	157⅛	157.2	157.2	157⅝
Octobre	154⅞	153.6	153⅞	153⅝	153⅞

(Pour la semaine du 20 au 24 janvier 1964)

Willow-Bunch

Conseil du village

Le mercredi 8 janvier, le Conseil du village tint une assemblée durant laquelle M. J. Weins fut élu maire suppléant. Les membres des différents comités sont: bien-être social, MM. Charles Skinner et Philias Blais; eau et égouts, MM. G. Green et Marcel Dionne; hygiène et voirie, MM. Georges Drouin et Philias Blais; agent de police et département des incendies, MM. J. Wiens et G. Green.

Le projet principal de l'année est l'aqueduc mais d'autres projets sont aussi prévus.

Bienvenue

Bienvenue à M. Jack Balfour, en charge du rayon de quincaillerie au magasin coopératif.

Va-et-vient

M. Robert Gosselin, accompagnés de ses deux enfants, se rendit à Moose Jaw le samedi 11 janvier, y rencontrer son épouse et Mme Len Fitzpatrick, de retour d'un voyage en Colombie-Britannique. Mme Marguerite Gosselin, mère de M. R. Gosselin, gardait les deux enfants de ce dernier durant l'absence de son épouse. Elle retourna avec son fils, Robert, à Moose Jaw, pour se rendre ensuite à Regina.

Mme Antoinette Fouquet, de Dollard, vint passer quelques semaines chez ses parents, M. et Mme J.-A. Mathieu, dernièrement.

M. A. Baker, de l'Alberta, est venu passer Noël chez ses beaux-parents, M. et Mme Donat Joyal. Son épouse, Florida, et son fils, qui étaient chez les parents de Mme Baker depuis une quinzaine de jours, sont retournés avec M. Baker.

Mme Livingston a visité sa nièce, Mme Joyal, dernièrement.

Mme Alice Picard, après avoir passé une quinzaine de jours à Willow-Bunch, étant venue pour les funérailles de sa soeur, Mlle Estelle Rainville, est retournée à Montréal; en passant à Regina, elle visita son frère, Alfred, patient à l'hôpital général depuis plusieurs semaines.

Mme E. Fontaine est revenue dernièrement d'un voyage en Colombie-Britannique.

Dix-huit personnes prirent part à un cours de plomberie donné du 7 au 11 janvier.

Mme A. Prévost a passé quelques jours à Moose Jaw, dernièrement.

Mme Jos. Rail, de Maillardville, C.-B., est retournée chez elle le lundi 20 janvier, après avoir passé quelques jours à Willow-Bunch, où elle visita ses frères et soeurs, neveux et nièces, et au Foyer d'Youville, sa mère, Mme C. Cayer, qui est décédée le 11 janvier, et dont les funérailles eurent lieu le 13 janvier.

M. Gilbert Langlois, de Calgary, Alta, est venu visiter des parents et amis, dernièrement.

Mme Rosaire Gosselin et ses enfants, M. et Mme Marcel Balaux et leurs deux enfants, M. Gilles Balaux, M. et Mme W. Mckillop et leurs trois enfants, M. et Mme Bill Wrynkew et leurs deux enfants, tous de Regina, sont venus visiter Mme Rosina Balaux durant le temps des Fêtes.

Malades

Sont patients à l'hôpital local: MM. Pierre Desautels, Arthur Pelletier, Emile Benoit et Victor Granger; Mmes Alphonse Lafrenière et Joseph Bruneau et Mlle Lucille Lafrenière.

M. Pierre Campagne est retourné chez lui dernièrement.

Mme Emile Benoit, qui est allée à l'hôpital de Regina pour y subir des traitements médicaux, est revenue comme patiente à l'hôpital local, le jeudi 23 janvier.

M. Donat Joyal est patient à l'hôpital de Regina depuis quelque temps, pour traitements médicaux.

Mmes Jeannine Beausoleil et Emile Trudelle ont reçu des traitements médicaux à l'hôpital de Moose Jaw, dernièrement.

MM. Méderic Forêt et Rosario Martin sont patients à l'hôpital de Moose Jaw, depuis quelque temps.

M. Alfred Rainville est patient à l'hôpital de Regina depuis plusieurs semaines.

M. Albert Martin est hospitalisé à Moose Jaw depuis deux jours.

Gérard Beaudry et Paul Bonneau, ainsi que Laurette Lalonde, sont patients à l'hôpital local depuis quelque temps.

Trois anciens élèves de Gravelbourg prêtres Oblats de Marie Immaculée

GRAVELBOURG — Lorsqu'un jeune homme donne sa vie à Dieu en devenant son ministre, on admire son courage absent d'égoïsme; mais lorsque trois jeunes hommes de la même paroisse reçoivent l'onction sacerdotale du même officiant, en même temps, c'est un événement rare qui mérite sans doute d'être noté. Sans vouloir minimiser l'importance des fêtes et cérémonies de la liturgie, on me permettra de penser que jamais auparavant la cathédrale de Gravelbourg ne fut le lieu de tant de bonheur et de pleurs de joie. Quoi de plus beau que trois mères qui pleurent d'allégresse à voir leurs enfants, leurs petits gars de jadis, élevés au rang de représentants du Christ sur la terre?

Les RR. PP. André Nogue, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Nogue, Albert Bouffard, fils de feu Achille Bouffard et de Mme Rose Bouffard, et Camille Piché, fils de M. et Mme Conrad Piché, furent la cause de tant de joie lorsqu'ils reçurent l'onction sacerdotale de Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du MacKenzie et oncle du R. P. Camille Piché. Les trois jeunes prêtres ainsi que leur consécrateur sont des anciens élèves du collège Mathieu.

Après un banquet servi en leur honneur à la salle paroissiale, les jeunes prêtres remercièrent du fond du coeur ceux qui les ont aidés à parvenir à cet idéal glorieux. Pour faire sourire les mamans, chacun s'est plu à rappeler des souvenirs d'enfance et à citer des anecdotes fort intéressantes. Le lendemain d'une journée si mouvementée ne fut pas de moindre importance car c'était le jour des premières messes.

A la messe du R. P. A. Bouffard, M. l'abbé Armand Guénette, oncle du nouveau prêtre, donna le sermon. Le R. P. Alain Piché prêche à la première messe de son frère. Le R. P. A. Nogue se rendit à Glentworth, où il fut assisté par le R. P. Raymond Arcand. Le R. P. Gérard Nogue, oncle du jeune prêtre, fit l'éloge des parents et autres collaborateurs de Dieu dans la montée vers l'autel de son neveu.

Leurs vacances terminées, les nouveaux prêtres se sont de nouveau remis à l'étude afin de compléter leur dernière année au Scolasticat de Lebret, après quoi ils recevront la juridiction de l'Eglise. Tous leur souhaitent bonne chance dans le ministère qui leur sera assigné.

Bellegarde

Mariage Magotiaux-Woodcock

Le samedi 18 janvier, parents et amis se rendirent à Winnipeg, Man., pour assister au mariage de Mlle Emilie Woodcock à M. Emile Magotiaux. La cérémonie eut lieu dans l'église St-Alphonse de Winnipeg.

La mariée, ravissante dans sa longue robe de dentelle de nylon, fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié.

Les filles d'honneur, Mlles Shirley Woodcock et Theresa Hay, soeur et cousine de la mariée, étaient vêtues de robes de velours bleu de roi. Elles étaient accompagnées des cousins du marié, MM. Armand et Marcel Magotiaux. MM. Léon Magotiaux et Wesley Woodcock agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper fut servi à 170 invités au Sildor. Une soirée dansante eut lieu à la salle. Les mariés sont allés en voyage de noces à Vancouver, C.-B.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux qui résideront sur leur ferme au sud de Bellegarde.

Se sont rendus à Winnipeg, Man., à l'occasion de ce mariage, M. et Mme Georges Magotiaux et leur fils, Léon, accompagnés de M. et Mme Lucien Martin, de Cantal; MM. et Mmes Albert Martin et Lucien Perreaux, Jean Wilvers, MM. Arthur Wilvers et Eugène Cook, M. et Mme Lucien Wilvers et Brenda Amos, tous de Redvers; MM. et Mmes Henri Wilvers, Armand Biézy et Firmin Magotiaux, ainsi qu'Armand, Marcel, Jocelyne et Lorraine Magotiaux, M. Paul Aimé, MM. et Mmes Wilfrid Cop, Georges Wilvers et Laurent Georges, tous de Bellegarde.

Çà et là

Le 16 janvier avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, organisation anglaise de la paroisse. A la demande de M. le curé, il fut décidé de fournir des tables pour le centre paroissial. Cette ligue organise un bingo pour le 29 janvier. La carte remplie vaudra $50.

La soirée paroissiale du 19 janvier fut bien réussie. Elle débuta par 12 parties de bingo et se termina en une veillée sociale.

La réunion du comité de développement rural eut lieu le 22 janvier. Ce comité rapporte que tous les matériaux pour la patinoire sont arrivés cette semaine. Jeudi, il y eut une soirée au profit de la patinoire.

Va-et-vient

Mlle Michèle Cop, qui était depuis le Jour de l'An chez sa soeur, Mme Georges Perreaux, de St-Vital, Man., est revenue chez ses parents.

Mme Laurent George passa la semaine chez ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Sylvestre, de St-Boniface, Man.

M. et Mme Henri Bauche sont partis le 10 janvier pour passer l'hiver à Corpus Christi, Texas.

Mme F. Savoie passa la fin de semaine chez des amies, à Regina.

M. Richard Bauche est à suivre un cours de mécanique, et M. Francis George, un cours de charpentier, tous deux à Moose Jaw.

Mme Paul George a rendu visite à sa mère et sa soeur, à St-Boniface, Man.

M. et Mme Earl Peters, de Winnipeg, ont visité en fin de semaine leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Wilvers.

M. et Mme Robert Currie et leur famille, de St. James, Man., étaient chez M. et Mme Denis Poirier.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité Familiale dont les noms suivent: M. Fernand Blerot, de Storthoaks, M. l'abbé Fernand Ducharme, de Coderre, MM. Georges et Pierre Gareau, de St-Isidore-de-Bellevue, M. Florian Montes, de St-Front, et M. Edouard, de Delmas.

Saint-Front

Correction

Une erreur s'est glissée dans "Feuille de Souvenirs" parue dans le journal du 24 janvier.

Dans les noms des trois instituteurs de 1913 devait figurer celui de M. Narcisse Fournier.

Marcelin

Çà et là

Mme Aimé Lavoie, de Spiritwood, Mlles Sharon Charlebois, d'Halifax, et Juliette Cornet, de Medecine Hat, toutes deux autrefois de Spiritwood, visitèrent des anciennes institutrices, maintenant à Marcelin.

Mme Adélard Marion est hospitalisée à Hafford.

Le 24 janvier au soir, dans la salle paroissiale, avait lieu une compétition dramatique pour les écoles secondaires de l'Unité de Blaine Lake. M. Howard Young, de Prince-Albert, et ses deux collègues donnèrent les verdicts suivants: meilleure pièce, "Rise and Shine" présentée par les élèves de l'école de Blaine Lake; meilleure actrice, Diane Moskalyk, de Hafford; meilleur acteur, Andrew Renaud, de Marcelin.

Raymond Mercereau, Raymond Tremblay, Andrew Renaud et Larry Charbonneau ont remporté le premier prix dans la compétition de curling qui eut lieu à Blaine Lake, le samedi 25 janvier. Cette équipe représentera l'Unité de Marcelin aux joutes de Prince-Albert.

Wawota

MM. et Mmes Robert, Alex. et René Jacques et Dan Blaise, ainsi que Mlle Fernande Blaise, allèrent visiter leur frère, oncle et cousin, M. René Jacques, patient à l'hôpital Assiniboine de Brandon, Man. A leur passage à Oak Lake et Virden, ils visitèrent M. et Mme Auguste Vanderschaeghe et Mme Béatrice Wanlin et leurs enfants, à Maryfield.

M. et Mme Emile Bandu et leur fille, Alice, de Kipling, Mme R. Zébière, M. et Mme André Bandu, de Vandura et Mme René Jacques et ses enfants, visitèrent M. et Mme Walter Wyporowich, de Maryfield.

Mme Georgette Lemoine est patiente à l'hôpital de Wawota.

Val Marie

Çà et là

M. Lionel Lemire suit un cours de soudage à l'école technique de Moose Jaw.

Quatre étudiants de l'école secondaire, Laurent Lebel, André Legault, Orphile Legault, fils, et Arthur Pinel, sont allés faire du curling à Shaunavon. L'équipe de Shaunavon a gagné au compte de 8 à 6.

M. et Mme G. Sabourin, de Lisieux, étaient en promenade chez M. et Mme Henri Ronceray.

M. et Mme Elphège Rivard, autrefois de Val Marie, ont assisté à une fête à Blainmore à l'occasion de la retraite de M. E. Rivard, employé au Département des Travaux Publics.

M. Arnold Hjelman, âgé de 26 ans, est décédé accidentellement à Nanaimo, C.-B. Il laisse dans le deuil son épouse, Yvonne, et une fille, Lynn, âgée de 15 mois. Sincères condoléances à la famille éprouvée et aux parents du défunt, M. et Mme Kore Hjelman.

Malades

M. L. Jobagy et Mmes T. Hays et D. Barlow sont patients à l'hôpital de Swift Current, et M. O. Pinel est hospitalisé à Moose Jaw.

Dans la photo de gauche apparait la "Rose d'Or", que Sa Sainteté le pape Paul VI a présentée au sanctuaire vénéré de la grotte de Bethléem durant son récent pèlerinage en Terre Sainte. C'est un ornement précieux que les Souverains Pontifes, depuis des siècles, ont conféré à d'illustres églises et sanctuaires comme témoignage de particulière vénération. A droite, deux candélabres d'argent en forme d'anges supportant quatre bougies chacun, comptent parmi les cadeaux du pape Paul VI au président Zalman Shazar, d'Israël. (Photo NC)

Prince-Albert

Guides et Jeannettes

Les mères des Guides et des Jeannettes, division de l'Ouest, ont tenu leur réunion mensuelle chez Mme B. L. Johnson, le 21 janvier. Ce groupe reçut avec plaisir un don de $100 du "United Appeal Fund".

Mme Mae Mullins, commissaire des Guides, déclara qu'une somme de $51, avait été collectée par les Guides et les Jeannettes durant la semaine de Noël, somme qui fut remise à Mme Frandsen, commissaire, pour le bien-être des hommes détenus à l'hôpital mental de North Battleford.

Cette semaine, Mme Mae Mullins, ainsi que la cheftaine, Mme Mary Budd, et Mme Frances Beck, l'assistante du camp, se rendaient à Saskatoon suivre un cours d'entrainement.

Mme A. Markowsky mentionne qu'on porte un vif intérêt à une "banque d'uniformes" formée par le groupe. Ces uniformes pour les Guides et les Jeannettes devront être remis à Mme Markowsky, à sa résidence, au numéro 617, 21e rue Ouest (téléphone 763-7272), où elle s'occupera de les vendre aux intéressées; celles qui devront les échanger parce que devenus trop petits ou les nouvelles qui désireront faire partie de cette organisation.

Mmes Elsie Markowsky et Ruth Shewchuk reçurent leurs insignes guides présentées par la commissaire du district, Mme Mae Mullins, au cours d'une brève cérémonie.

Les élections donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme R. Shewchuk; vice-présidente, Mme Thérèse Johnson; secrétaire correspondante, Mme E. Markowsky; trésorière, Mme R. Wilson; secrétaires assistantes, Mmes M. Sarginson et A. Markowski.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme R. Shewchuk, au numéro 2505, 6e avenue Ouest, le mercredi 19 février.

Les mères des Guides et des Jeannettes sont gracieusement priées d'y assister. Une démonstration de drapeaux, etc., sera expliquée au programme.

L'ACFC

Une partie de cartes au profit du Cercle local de l'ACFC aura lieu le dimanche 2 février, à 8 h. p.m., à l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Une partie des recettes sera employée à défrayer le coût des livres et récompenses qui furent distribués aux heureux gagnants dimanche dernier à l'Académie de la Présentation de Marie, au cours d'une séance récréative très intéressante. Tous sont priés de venir assister à cette partie de cartes. Il y aura de beaux prix. Donc venez en foule. Vous ne serez pas déçus.

Malades

M. l'abbé J.-A. Coursol et Mme Albert-L. Pagé, qui subit un examen médical, sont à l'hôpital Ste-Famille.

Mlle Sylvia Neider est retournée dans son foyer ces jours derniers après avoir subi une délicate opération chirurgicale, la semaine dernière, à l'hôpital de l'Université de Saskatoon. Elle devra prendre deux semaines de repos avant de poursuivre ses études.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous ces chers malades.

Retraites

La retraite paroissiale pour les dames et demoiselles de la paroisse du Sacré-Coeur commencera le 8 mars; celle des hommes le 15 mars. Pour le succès de ces missions, "Operation Salvation", en anglais, on a besoin du secours de toutes les organisations de la paroisse, en plus de volontaires pour contacter et inviter tous les gens de la paroisse sans exception à bien vouloir suivre les instructions qui se donneront en ces jours. Le R. P. Ehman, C.Ss.R., sera l'un des prédicateurs.

Çà et là

MM. Yvon Ménard et J.-M. Mahon furent élus comme marguilliers à la réunion annuelle de cette paroisse, dimanche dernier.

M. et Mme Arcandi Trudeau sont revenus d'une visite d'une semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme G. Dion, à Maidstone. La sévère tempête de neige qui s'abattit sur ce district, la semaine dernière, les força à prolonger leur court séjour.

La Bible vous parle

Dieu réserve aux hommes droits son assistance, il est le bouclier de ceux qui pratiquent l'honnêteté. (Prov. 2, 7)

Mon Dieu éclaire ma ténèbre; avec toi je force l'enceinte, avec mon Dieu je saute la muraille. (Ps 18, 29-30)

Imposantes funérailles à Sedley d'un pionnier, M. Lord Poissant

SEDLEY — Le samedi 18 janvier, M. Lord Poissant rendait son âme à Dieu à l'âge de 76 ans. Malade depuis plusieurs mois, il supporta ses souffrances avec grand courage.

Le service funèbre fut chanté le mardi 21 janvier par M. l'abbé F. Marcotte, curé de Wolseley, assisté de Mgr F. J. Schactel, curé, et de M. l'abbé Louis Abello, enfant de la paroisse maintenant curé d'Estevan, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé R. Ducharme, de Gravelbourg, était au choeur de chant.

Les servants de messe étaient Jacques et Denis Poissant, Gilles Béchard et Maurice Parent. Les porteurs étaient MM. Bernard et Jean-Guy Poissant, Clément, Côme, Léonard et Alfred Béchard, tous petits-fils du défunt. MM. Clément et Léonard Béchard firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Rose Lussier; un fils, Roméo; deux filles, Juliette (Mme Paul-A. Béchard), Germaine (Mme Jérôme Béchard), tous de Sedley; 15 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; deux frères, M. Bruno Poissant, de Sedley, et Félix, de St-Jean, Qué.

M. Lord Poissant naquit à St-Edouard, Comté de Napierville, Qué., le 12 juin 1888. Il arriva à Sedley en 1910. En 1911 il retourna dans sa province natale, où il épousa Mlle Marie-Rose Lussier, pour revenir s'établir sur une ferme à Sedley. En 1953, il se retira au village de Sedley.

M. et Mme André Poissant, de St-Edouard, Comté de Napierville, Qué., passèrent quelque temps chez M. et Mme Lord Poissant et assistaient aux funérailles.

Sont venus pour les funérailles: Mmes Claude Longpré et Maurice Poissant, de St-Jean, Qué.; Robert et Eloïse Béchard, de Winnipeg; M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie; Mme Annette Feaviour et sa fille, Lucreta, de Moosomin; Mme D. Lepage et son fils, Pierre, de Gravelbourg; M. et Mme Morley Reddick, de Wauchope; M. Normand Martin, de Weyburn, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis de Regina et des paroisses voisines.

Remerciements

Mme Lord Poissant et sa famille désirent remercier tous ceux qui d'une façon ou d'une autre leur ont témoigné de la sympathie.

Naissances

Une fille, née à M. et Mme Allison Ash (Jocelyne Béchard), baptisée sous les noms de Jacqueline-Germaine.

Un fils est né à M. et Mme Réal Coupal.

Shower

Un shower fut organisé par le club de curling en l'honneur de Mlle Eloïse Longpré. Le mariage aura lieu le 8 février.

Nouvel impôt en vigueur depuis le 1er janvier 1964

OTTAWA — 6,500,000 Canadiens seront imposés de 20 à 60 cents de plus par semaine à partir de ce mois.

Les employeurs ont reçu du ministère du Revenu national l'ordre d'effectuer une déduction supplémentaire à la suite de l'augmentation, à partir du 1er janvier, de la taxe destinée à financer les pensions de vieillesse.

Le Parlement a approuvé l'augmentation de cette taxe au cours de l'automne dernier de manière à augmenter de dix dollars la pension de vieillesse qui est désormais de $75 par mois et payable à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans. L'augmentation est entrée en vigueur depuis octobre dernier.

Cette augmentation fiscale est désormais de quatre pour cent au lieu de trois pour cent sur les trois mille premiers dollars du revenu imposable des personnes physiques. L'impôt maximum annuel est passé de $90 à $120.

Légalement tous les employeurs doivent déduire l'impôt sur le revenu du salaire de leurs employés sur une base hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle ou annuelle, selon la manière dont les employés sont payés. L'impôt déduit au cours d'un mois doit être versé au ministère du Revenu national au plus tard le 15 du mois suivant.

Nouvelles déductions sur le T-4

L'employeur doit préparer après le 31 décembre un sommaire des revenus et des déductions de chaque employé et l'envoyer au ministère du Revenu national — la date limite étant le dernier jour de février. L'employeur donne également à chaque employé la sympathique formule T-4.

Les chiffres pour le Québec publiés par Ottawa ne sont pas comparables avec ceux des autres provinces parce qu'ils ne concernent que les déductions d'impôts du gouvernement fédéral, et non les déductions pour impôt provincial sur le revenu, lequel Québec, seul de toutes les provinces, perçoit lui-même.

Voici donc des exemples de déductions pour impôt fédéral sur un chèque hebdomadaire de salaire dans le Québec d'un montant de $100, après avoir soustrait les contributions de l'employé à sa caisse de retraite s'il y a lieu:

— du fait de l'augmentation de l'impôt de pension de vieillesse, la déduction hebdomadaire au titre de l'impôt fédéral pour un célibataire sans personnes à charge sera de $12.25, soit une augmentation de 45 cents.

— pour un homme marié sans enfants, dont la femme est à sa charge, la déduction sera de $9.25 par semaine, soit une augmentation de 50 cents. Pour un homme marié ayant un enfant à sa charge, la déduction sera de $7.95, soit une augmentation de 45 cents. Avec deux enfants, ce sera $7.10 par semaine, soit une augmentation de 45 cents. Pour un homme avec trois enfants, cette déduction hebdomadaire sera de $5.85, soit une augmentation de 40 cents.

Pour rire un peu

Un boucher entre furieux chez un avocat:

— Maître, si un chien vole un morceau de viande dans ma boutique, est-ce que le propriétaire de l'animal doit me rembourser?

— Sans aucun doute, répond l'avocat.

— Eh bien votre chien vient de me voler un steak de $2.00!

— C'est parfait, dit l'avocat. Comme mes consultations coûtent $4.00, vous m'en devez encore $2.00!

La riche horloge de salon qui apparait ci-dessus, avec base de lapis-lazuli surmontée de deux figures de bronze finement ciselées, est un des cadeaux offerts par le Souverain Pontife au roi Hussein, de la Jordanie, au cours du voyage de celui-ci en Terre Sainte. (Photo NC)

Précisions de Paul VI sur le rôle des laïcs dans l'Eglise

(Suite de la première page)

ritable et sociale; et de rendre, d'un autre côté, le monde profane insensible aux problèmes religieux, problèmes majeurs de la vie, et par là d'exposer ce monde au danger toujours menaçant de se croire capable de se suffire à soi-même, avec toutes les conséquences douloureuses qu'une telle illusion apporte finalement avec elle. Le pont est nécessaire. Et le pont, c'est vous. Vous, diplômés catholiques. Non pas seulement vous, parce que de nombreux autres fidèles du Laïcat catholique, organisés ou non, remplissent cette fonction qui consiste à mettre la vie religieuse de l'Eglise en communicaton avec la vie profane de la société temporelle.

Une unité supérieure

"Mais vous en particulier, disons-Nous, parce que vous êtes plus capables de déterminer en vous-mêmes le jumelage qui est réclamé de la psychologie, du fait de l'appartenance à la société ecclésiale et à la société temporelle. Il faut avoir conscience de cette double appartenance.

"Et tandis que, ordinairement, le Laïcat catholique n'y prête pas attention et adhère sans difficulté à l'une et à l'autre, vous êtes mieux à même d'expérimenter en vous-mêmes et puis dans votre comportement extérieur, l'importance et l'intérêt que revêt la participation simultanée à deux sociétés distinctes, sociétés qui, de nos jours, ont tant réclamé leur autonomie l'une par rapport à l'autre et développé des façons de penser et d'agir respectivement si diverses.

"Aujourd'hui, le fait d'être fidèle et laïc fait naître un problème spirituel caractéristique, difficile à résoudre, mais très fécond et de grand mérite. Nous pensons que c'est là votre problème, qui certainement devra trouver sa solution dans une unité supérieure, en une synthèse intelligente et harmonieuse, mais qui se pose actuellement avec une acuité croissante et extraine parfois un certain malaise intérieur: chacun, en effet, comprend que la solution ne peut pas consister dans la suppression d'un des deux termes en question, lorsque précisément ils entrent en conflit.

"Le fidèle ne peut oublier qu'il est de ce monde, exactement afin de demeurer membre participant de la communion du Corps mystique, pas plus que l'homme de ce monde ne peut supprimer tout souvenir et tout engagement de la conscience chrétienne afin d'avoir la liberté de se consacrer à fond aux exigences de sa profession profane. L'unité de psychologie, de mentalité, de conscience, de conduite, au contraire, est souvent obtenue, de nos jours, par cette malheureuse méthode de simplification de la réalité complexe de la vie: une simplication qui n'en est pas une, attendu que supprimer n'est pas résoudre. Les problèmes demeurent et tourmentent les consciences en même temps qu'ils troublent la vie sociale.

Les deux sociétés

"Voici alors quel est votre rôle. Vous devez tout d'abord commencer par éclaircir les idées à propos de cette double société 'Ecclesia' et la société 'civita' et créer la mentalité requise respectivement par l'une comme par l'autre. A première vue, on pourrait croire qu'il en résultera dans la conscience une dualité et presque une opposition. L'étude de la réalité, comme du reste l'expérience courante de tout bon catholique qui est en même temps bon citoyen, prouve que l'opposition n'existe que pour qui veut la faire naître.

"Elle n'existe pas pour qui comprend que ce jumelage dans une seule psychologie, dont Nous parlions, se produit à l'égard de sociétés non pas identiques mais analogues, c'est-à-dire dont le développement se réalise sur des plans différents, qui peuvent et doivent être complémentaires, et que ce jumelage seul détient le secret de la liberté légitime de conscience et d'action d'un côté, et de la possibilité d'infuser dans l'ensemble temporel, qui demeure autonome, une dignité et une richesse d'énergies morales, que cet ensemble ne pourrait atteindre par lui-même.

"Et c'est ainsi que votre rôle se développe, après avoir reconnu les deux citoyennetés, ecclésiale et temporelle, auxquelles vous avez le bonheur d'appartenir, c'est-à-dire en apportant sur le terrain de la profession votre témoignage chrétien, et sur celui de la vie catholique votre témoignage profane. Cette dernière affirmation peut paraitre nouvelle et hardie, tandis que le témoignage chrétien apporté dans le champ profane est une affirmation souvent et magnifiquement illustrée, spécialement là où l'on déclare que les laïcs catholiques sont majeurs et où l'on spécifie leur mission dans le monde moderne.

"Mais, correctement entendue, cette affirmation relative au témoignage de la vie temporelle, ou mieux, relative à l'information sur la vie temporelle que vous devez apporter à la sphère ecclésiale, se soutient parfaitement bien et finit par apparaître ce qu'elle est foncièrement: une demande que l'Eglise adresse à son Laïcat catholique pour que celui-ci l'informe de ce qu'il peut dire des innombrables problèmes de la vie profane, mieux connus des laïcs que du clergé.

"Oui, vous pouvez être les signaleurs les plus vigilants, les informateurs les plus diligents, les témoins les plus qualifiés, les conseillers les plus prudents, les avocats les plus avisés, les collaborateurs les plus généreux, au sujet de tant de besoins de notre monde, de possibilités de bien, si nombreuses, de questions si diverses, dont votre vie profane vous donne une expérience directe et dans lesquels l'existence vous donne une compétence indiscutable. On peut dire que, de chaque secteur de vos professions, vous pouvez signaler au magistère et au ministère de l'Eglise des problèmes nouveaux, très intéressants et très vastes, qu'il ne convient pas de traiter empiriquement, en des termes de vieux manuels, mais qu'il est nécessaire de considérer à la lumière d'analyses systématiques et scientifiques, que les laïcs catholiques peuvent utilement fournir.

Votre action comme mission

"Vous êtes le pont, disions-Nous. Et Nous pourrions continuer en rappelant que ce rôle ne se borne pas, chez ceux qui s'engagent le plus, au témoignage externe et à l'information interne. Il devient pour certaines activités une véritable collaboration sur des plans d'extrême intérêt: scolaire, administratif, légal, social, journalistique, artistique, charitable . . . Que de choses l'Eglise n'attend-elle pas de vous! L'année dernière, au cours de Notre voyage en Afrique, il Nous arriva de visiter quelques hôpitaux, petits, mais bien équipés, et dirigés par des médecins et du personnel sanitaire venus d'Italie, des laïcs catholiques qui s'étaient proposé de consacrer quelques années de leur jeunesse et de leur profession aux missions catholiques! Il est surperflu de dire l'utilité d'un tel service et la noblesse morale d'un tel dévouement chrétien. Mais il ne Nous paraît pas superflu de rappeler qu'aujourd'hui il y a mission partout! Et que le royaume de Dieu souffre encore aujourd'hui de la condition qui mettait une plainte délicate mais profonde sur les lèvres du Christ: 'La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux!' (Matth. 9, 37).

"L'Eglise aujourd'hui parle de tout cela avec vous, excellents laïcs catholiques, avec vous spécialement, très chers diplômés; le Concile Oecuménique parle de vous et avec vous en raison, certes, du besoin que l'Eglise a de vous, mais encore plus à cause de la vocation à une vie chrétienne plénière qu'elle lit dans vos âmes, de l'élévation surnaturelle qu'elle reconnaît au fidèle, marqué du signe de frère et de soldat du Christ, en raison de votre aspiration à exercer dans le champ catholique des fonctions et des responsabilités d'adulte, ce à quoi elle vous éduque et vous invite, à cause de la confiance, enfin, que vous méritez et qu'en vous bénissant elle vous accorde."

Effort de biculturalisme à Toronto: maternelle française fort populaire

TORONTO — Une école située dans un centre canadien d'expression anglaise, s'inscrit dans le cadre du biculturalisme. Des leçons de français commencent à la maternelle, et l'anglais sera langue seconde en deuxième année. Cette école française de Toronto, fondée en septembre 1962, qui comptait alors une quinzaine de bambins de cinq ans, à qui on enseignait dans une église anglicane, prodigue maintenant son enseignement à une centaine d'élèves, avec une liste d'attente de 200, pour l'automne prochain.

Le personnel enseignant compte maintenant cinq professeurs cette année, au lieu d'une seule institutrice la première année. L'école doit son succès à la façon rapide avec laquelle les élèves apprennent le français avec un très bon accent. Une maman qui avait appris le français au high school durant cinq ans, a dit que son petit garçon de six ans qui fréquentait la maternelle, "corrigeait maintenant sa prononciation et ses fautes de syntaxe".

Cette école française, qui donne un cours complet en français, a été fondée par trois couples mariés, très mécontents du niveau inférieur des cours de français donnés dans les écoles ordinaires. Les avocats Harry Giles et George Brigden et leurs épouses, respectivement psychologue et infirmière, sont des Torontois de langue anglaise qui, n'étant pas satisfaits de la façon dont on leur avait enseigné le français, ont voulu que leurs enfants soient des "Canadiens véritablement bilingues".

Néo-Canadiens

M. et Mme Marcel Lagrenade, Néo-Canadiens d'origine française, étant d'avis que l'étude du français commence trop tard dans les écoles publiques, se sont joints aux couples anglais, pour former cette entreprise scolaire. Les parents paient $30 par mois pour permettre à leurs enfants de suivre un cours mettant le français à l'honneur, en classe et même en récréation, mais qui comprend aussi d'autres sujets d'enseignement comme par exemple l'arithmétique et la musique.

Cette année, l'école compte deux classes de première année, trois maternelles, et un jardin d'enfants. L'an prochain, on commencera une classe de deuxième année, et l'anglais sera inscrit comme langue seconde. L'école possède une charte de la Commission scolaire de Toronto, un comité consultatif formé de professeurs de l'Université de Toronto, et depuis le mois de mars, un certificat du gouvernement français attestant un niveau d'enseignement comparable à un lycée de France.

On projette un programme spécial pour les enfants plus âgés et pour les parents des élèves. M. Giles, directeur de l'école, a mentionné que le russe et l'espagnol seraient inscrits comme sujet d'étude en cinquième année. Eventuellement, on espère fonder un collège bilingue, dans le but de former des professeurs. Et déjà, le gouvernement français a promis le concours temporaire de 30 éminents professeurs pour ce collège ontarien.

L'A.C.F.C. vous parle . . .

Propos d'éducation

Les lignes qui vont suivre ont nullement pour but de faire la leçon à qui que ce soit. Il s'agit uniquement de commentaires autour de certaines pensées en vue d'en mesurer la valeur et les conséquences possibles.

Progrès scientifiques

Avec le progrès de la science et la modernisation de nos écoles, les procédés techniques ont envahi nos méthodes d'enseignement au point parfois de les transformer complètement. Il y a quelques années seulement, l'instituteur ignorait l'usage de la radio, de la télévision, du tourne-disque, du téléphone, du projecteur et de la machine à imprimer. Aujourd'hui, ces instruments sont à la portée de tous. Inutile d'insister. Personne ne peut nier ni même bouder ces avantages que la science met à la disposition de l'instituteur et de l'élève.

On me permettra tout de même de présenter ici certaines considérations. La culture canadienne est faite, il me semble, beaucoup plus par l'accumulation de facteurs étrangers que par l'acquisition de richesses judicieusement choisies. Ce qui vient d'ailleurs (surtout avec la marque américaine), ce qui est nouveau ou qui se présente comme tel, est trop souvent accepté en bloc avec un enthousiasme inconsidéré. Si la mode est à la science, aux expériences, aux sports, à la vie sociale, aux écoles toutes neuves avec leur classique gymnase, on a tôt fait de conclure qu'il ne peut y avoir de bonnes écoles sans tout l'apparat de la popularité.

L'outil ne sera toujours qu'un outil, un moyen de s'aider. Il ne faut pas en abuser. L'école ne sera pas bonne par sa télévision ou ses laboratoires si utiles qu'ils soient. L'effort et la discipline resteront toujours nécessaires comme rien ne remplacera le zèle, l'influence et la personnalité de l'éducateur.

Agent d'éducation

Comme il est reconnu que l'enfant est le principal agent de son éducation, on insistera fortement de nos jours sur l'activité fonctionnelle, l'appel à l'intérêt, l'attention qu'il faut donner à la personnalité de l'enfant et à son rôle dans la société. De ces principes sont nés les activités sociales, l'importance du sport, la part du jeu dans l'enseignement, la liberté de penser, l'absence de contrainte morale. En un mot, tout un mélange de vérités et d'erreurs, ou de dangers d'erreurs, confondues ensemble.

Plusieurs seront sans doute surpris d'apprendre que des méthodes dites récentes ou à la page remontent jusqu'au Moyen-Age. Saint Thomas, bien avant nous, a parlé de l'activité fonctionnelle et de l'enfant comme premier agent de son éducation (dans l'ordre naturel). Ses traités de l'âme et des actes humains nous disent bien clairement aussi quelle importance il faut donner à la personnalité. Mais tandis que Saint Thomas et la tradition catholique situent l'enfant dans le cadre du péché originel et de la rédemption, l'école moderne suppose l'enfant bon par nature et le lance ignorant et inexpérimenté dans une vie où l'adulte lui-même ne se retrouve pas toujours.

Il faut respecter la personnalité de l'enfant, oui; mais sans oublier que l'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est différent de l'adulte physiquement, intellectuellement, moralement et psychologiquement. S'il faut le préparer à vivre en société, il faut se souvenir tout de même qu'il n'est pas fait pour la société mais que la société est faite pour lui. La société lui serait de moyen et non de fin. La personnalité doit encore se fonder sur des valeurs réelles; Il s'agit d'une personnalité riche de ce qu'elle porte pour elle-même et pour les autres. La vraie personnalité se manifestera dans le dévouement et l'oubli de soi et non dans les parades éclatantes. Aussi longtemps que les qualités dites populaires: attrait physique, force, beauté, voix, argent, auto, ne seront pas orientées vers un enrichissement de la personnalité profonde, aussi longtemps elles détourneront l'éducation de son vrai but: former un être à la fois personnel et social.

Ce serait faire marche arrière que de tenir les jeunes en serre-chaude loin de toute vie sociale et privés des activités propres à leur âge. Il est dans l'ordre de garder les sports et de participer à certaines manifestations populaires comme la Hallowe'en, la St-Valentin ou la collation des grades. Est-ce à dire qu'il est nécessaire de célébrer dans un tel éclat que rien de si beau ne se soit vu ailleurs? Au fond, que voulons-nous? Assurer une détente à l'écolier, récompenser un succès, se réjouir à telle occasion, ou bien former des As qui remporteront tous les championnats, des porteurs splendides du nom de l'école devant les applaudissements des autres qui ne peuvent faire autre chose. Je ne parle pas des pauvres et des humbles à qui la fortune ne permet pas de suivre le courant ou qui le suivront au prix du pain de chaque jour.

Conclusion

A ceux qui se demanderont le pourquoi de ces lignes de la part d'un directeur d'enseignement du français, je réponds que tous les sujets d'enseignement s'adressent à l'être tout entier. Le respect de la personnalité de l'enfant nous commande de ne rien négliger.

Vous me permettrez, en terminant, de signaler un article publié par la Saskatchewan Teachers' Federation dans son Bulletin de janvier. L'association se sert du prestige et de l'argent des instituteurs catholiques pour s'opposer aux subventions promises aux écoles séparées. Au nom de la "tolérance" on veut priver les catholiques de leurs droits et les faire renoncer à leurs convictions. L'association ajoute que lors de la fondation de la province les pionniers s'entendaient à merveille. Mais l'association ne dit pas que, à cette époque, l'enseignement était donné dans la langue et la religion de chaque groupe ethnique et des croyances religieuses.

Espérons que les instituteurs catholiques, surtout ceux qui enseignent dans les écoles séparées, ne laisseront pas leur nom et leur argent servir contre leur propre cause.

Benoit PARIS, O.M.I.,
directeur d'enseignement,
visiteur des écoles.

Cadillac

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Yvonne Roy et Alice Lacelle, patientes à l'hôpital de Ponteix, et à M. Rémi Boutin, hospitalisé à Swift Current.

Çà et là

Mme Marguerite Boilleul a pris résidence au Foyer d'Youville de Gravelbourg.

Le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., est retourné dans sa mission de Vermillion Bay après avoir visité des parents à Cadillac, sa mère, Mme Cordélia Lacelle, à la Maison St-Joseph de Ponteix, et la Rév. Sr Marie-de-Sales, sa soeur. Les paroissiens le remercient d'avoir remplacé M. l'abbé G. Laprise, curé, pendant les Fêtes. Ce dernier, accompagné de sa soeur, Laurette, était en visite chez sa mère, à Cranbrooke, C.-B.

Ponteix

Fête-surprise

Le dimanche 5 janvier, M. et Mme Gérard Carignan recevaient un groupe de parents et amis à une fête-surprise en l'honneur de leur fille, Aline, âgée de 15 ans, qui entrait au noviciat des Soeurs de Notre-Dame, à Ponteix, le 7 janvier.

Les invités présents étaient Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé. Mlle Lilianne Couture, M. Henri Jeanson, Mmes Marie-Ange Morin, Annette Carignan et Gaston Carignan, ainsi que ses compagnes et compagnons de classe.

Mgr Couture félicita Aline du choix de sa vocation.

Une bourse fut présentée à Aline de la part des présents, et un délicieux goûter fut servi par Mme Carignan et sa fille, Nicole.

Çà et là

Mme Yvonne Tourigny a été l'heureuse gagnante du Wampum du 9 janvier, au montant de $205.

M. et Mme Ovide Douville, accompagnés de leur fille, Anita, sont partis le 10 janvier pour passer une semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Roy Johner, à Moose Jaw, et M. et Mme Paul Benjamin, à Saskatoon.

M. Achille St-Denis, de Swift Current, est pensionnaire au Manoir depuis les premiers jours de janvier.

M. et Mme Raymond Carignan sont les heureux parents d'une fille, Michelle, née le 3 janvier et baptisée le 5 dans l'église Notre-Dame-D'Auvergne. Les parrain et marraine sont M. Raymond Tourigny et Mlle Marie-Anna Mercier.

M. et Mme Marcel Carignan, accompagnés de Mme Annette Carignan, sont partis le 15 janvier pour Calgary, Alta, et Great Falls, Montana, où ils visiteront M. et Mme Dennis Fisher et leur famille; tandis que Mme Annette Carignan restera à Great Falls, M. et Mme Marcel Carignan continueront à Los Angeles et San Diego, Californie, Phoenix, Arizona, et Hays, Kansas.

M. Gérard Gauvin, de Regina, a visité sa mère, Mme Rose Gauvin, au commencement de janvier.

Mme Rose Gauvin a visité ses enfants, MM. et Mmes Philibert Gauvin, Gérard Gauvin et Eric Jones (Cécile), à Regina, la semaine dernière.

M. Philippe Marleau a visité sa mère, Mme Rose Marleau, patiente à l'hôpital de Medecine Hat, Alta.

La 1ère phase des travaux de construction est terminée à St-Jean-Baptiste de Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

REGINA — La première phase de la construction du Centre social et de l'école Mathieu de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina est maintenant terminée, et les Canadiens de langue française de Regina admirent avec fierté le fruit de plusieurs années de labeur et de dévouement à la cause religieuse et nationale dans la capitale de la province.

La messe de minuit fut célébrée avec grande pompe et majesté dans la jolie chapelle de la salle-église, à Noël, exactement dix ans après la fondation de la paroisse St-Jean-Baptiste par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, le 25 décembre 1953.

L'école Mathieu, dont la nouvelle salle est un don du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb de Régina à la paroisse St-Jean-Baptiste, pour l'enseignement du français aux enfants et aux adultes, ouvrit ses portes le 11 janvier au matin, presque sept années après sa fondation.

Grâce à la générosité et au dévouement des Dames de l'Autel de la paroisse, le décor du nouveau Centre reflète une touche féminine exquise, non seulement à la cuisine, mais un peu partout au dedans.

Le Conseil des syndics de la paroisse, responsable pour la construction du nouveau Centre, désire exprimer sa reconnaissance au R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., curé de la paroisse, pour sa bienveillance et son entière collaboration avec le Conseil des syndics depuis sa nomination comme curé de St-Jean-Baptiste de Regina, ainsi qu'à son prédécesseur, le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., et à tous les membres et amis de la paroisse qui ont secondé et aidé le Conseil des syndics dans la lourde tâche qui lui a été confiée depuis trois ans.

Le Conseil des syndics se compose actuellement de cinq membres, MM. Normand Pelletier, syndic pour deux ans, Gérald Béliveau, syndic pour un an, le Dr Jean Dupont, Roger Poissant et Léo Lirette, syndics sortant de charge. L'élection d'un nouveau syndic pour trois ans aura lieu en février selon la coutume. Vu que la construction présente est maintenant terminée, on revient à trois syndics, car Monseigneur l'Archevêque n'avait permis d'avoir cinq syndics, il y a trois ans, que pour la durée de la construction.

Bien que l'Eglise catholique ne soit pas une démocratie, la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina met en pratique depuis longtemps les désirs des Souverains Pontifes, Jean XXIII et Paul VI, qui ont recommandé comme non seulement désirable mais nécessaire la participation active des laïques, surtout dans le domaine matériel de l'Eglise. A St-Jean-Baptiste de Regina l'on donne l'exemple encore une fois. Le Père curé conduit les affaires spirituelles de la paroisse, tandis que le Conseil des syndics élu par les paroissiens en assemblée plénière, et guidé par un président et un secrétaire, est totalement responsable des affaires matérielles de la paroisse. Le zèle et la coopération intense qui en découlent sont une preuve concrète de la sagesse des directives des Souverains Pontifes.

La bénédiction et l'ouverture officielle du nouveau Centre paroissial aura lieu peu de temps après Pâques, à la discrétion de Monseigneur l'Archevêque. Ce sera un événement historique de grande importance religieuse et nationale, non seulement pour les Canadiens français de Regina, mais encore pour toute la province. On veut en faire une journée de reconnaissance aux pionniers et anciens de la paroisse qui ont rendu le succès d'aujourd'hui possible par leur ténacité et leur dévouement à la cause française depuis de nombreuses années.

Léo LIRETTE,
président du Conseil
des syndics.



M. et Mme Irénée Champagne, de Mission, C.-B., autrefois de New Westminster, ont célébré leurs noces d'or le samedi 11 janvier à la demeure de M. et Mme Gérard Camiré, de Burnaby, C.-B., où se réunissaient de nombreux parents. Les jubilaires ont élevé onze enfants qui apportent maintenant à leur tendresse 21 petits-enfants.

Cut Knife

Va-et-vient

M. et Mme Antoine Desmarais sont allés à Prince-Albert pour les funérailles de Mme Antoine Desmarais. Ils profitèrent de l'occasion pour visiter leurs enfants, pensionnaires au couvent de Spiritwood.

M. et Mme Lucien Dupuis ont assisté au mariage de M. Gilbert Lessard, frère de Mme Lucien Dupuis, célébré à Battleford.

Sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents: Alphonse et Angel Dupuis, du couvent de Jackfish, chez M. Hildège Dupuis; Thérèse Dupuis, chez M. et Mme Lucien Dupuis.

Malade

M. Robert Dion, ancien paroissien, est gravement malade à l'hôpital St-Paul, à Saskatoon.

St-Hubert

Réunion

La réunion mensuelle des Dames d'Autel eut lieu le 14 janvier; 12 membres étaient présents. La couture et le travail de broderie furent préparés et distribués. Il fut décidé que les réunions mensuelles aient lieu le troisième mardi de chaque mois; la prochaine donc le 18 février lorsqu'une couverture sera piquée. Mmes A. Boutin et A. Smeets servirent le goûter.

Çà et là

Les réparations et rénovations à l'église vont bon train depuis trois semaines. Ce travail est accompli par des paroissiens, sous la direction de M. G. Brûlé.

Le dimanche 26 janvier eut lieu à l'école un shower en l'honneur de Mme Clifford Flick, mariée récemment. Mme Flick remercia les personnes présentes pour les cadeaux et bons souhaits; un goûter fut ensuite servi. M. et Mme Flick résident à Regina.

Mme M. Beaujot, son fils, Emile, et sa fille, Mme E. Payot, sont allés à Regina pour quelques jours, au cours de la semaine dernière, visiter leur parenté.

M. Jean Boutin, de Swift Current, M. J. Brûlé et Mlle G. Brûlé, de Moose Jaw, étaient chez leurs parents, en fin de semaine.

La Journée de l'A.C.F.C.

MEYRONNE

$10.00: M. Louis Girardin, Mme Louis Girardin.

$5.00: M. l'abbé Larivière, Léonard Bouffard, Louis Fournier, Marcel Monette, Ulric Monette.

$2.00: Gérard Monette, Adolphe Lalonde, Gérard Brisebois.

• • •

BELLEGARDE

$5.00: M. l'abbé Léon Savoie, Alphonse Aimé, Marcel Martine, Félix Martine, Joseph Martine, Jean Martine, Euclide Bourgeois, Denis Poirier, André Aimé, Lucien Garnier, Georges Monin, Fernand Petit, Henri Bauche, Rosario Poirier, Ovila Poirier, Mlle Rose-Hélène Wolensky, Jean Perreaux, Gilbert Mahin, Wolensky, Albert Roussel, André George.

$3.00: Roger Wolensky, Cyrille Paulhus, Edmond Wolensky, Alex. Wolensky, Eugène Monin, Alphonse George, Maurice George.

$2.00: Raymond George, Alphonse Revet, Arsène Revet, Lucien Paulhus, Emile Cop, Firmin Magotiaux, Alphonse Magotiaux, Louis Perreaux, Georges Magotiaux, Félix Sylvestre, Jules Goffiot, Gabriel Sylvestre, Emile Mahin, André Bauche, Gilbert Bauche, Maurice Moreau, Arthur Moreau, André Revet, Mlle M. David, Mme Eliza George, Emile George, Henri Wilvers, Gérard George, Raymond Durand, Lucien Sylvestre, Albert Fréçon, Wilfrid Cop, George Gervais, Laurent George, Albert George.

$1.00: Auguste Revet, Gérard Bélisle, Albert Bélisle, Fabien Sylvestre, Omer Sylvestre, Albert Cop, Eugène Cop, Norbert Martin, Emile Perreaux, M. Bélisle, Gérard Poirier, S. Paulhus, Joseph George, Louis Moreau, Mme Marthe Monin Armand Biézy, Fernand Monin, Alphonse Moreau, Arthur George, Mme Mariane George, Trefflet Roussel, Gilbert Perreaux.

Mariage Vermette-Lajeunesse bénit en l'église de Debden

DEBDEN — Le lundi 13 janvier avait lieu le mariage de Mlle Hilda Lajeunesse, fille de M. Patrice Lajeunesse, à M. Laurent Vermette, fils de M. Russell Vermette, de Big River. MM. Lajeunesse et Vermette servaient de témoins à leurs enfants.

Les filles d'honneur étaient Mlles Angèle Beaulac et Marlene Nicholas, de Duck Lake, cousines des mariés. MM. André Houde, cousin de la mariée, et Henri Lajeunesse, son frère, agissaient comme garçons d'honneur. MM. Philippe Ruel et Edouard Beaulac étaient huissiers.

Pendant la messe nuptiale, M. Albert Charpentier et sa fille, Thérèse, accompagnés par Mme Lawrence Gibney, à l'orgue, ont bien réussi des chants appropriés.

Un succulent dîner fut servi chez M. et Mme Amédée Ruel, grands-parents de la mariée, où les nombreux invités ont joui d'une vraie fête familiale. Le souper et la veillée eurent lieu à Big River.

Les nouveaux mariés firent leur voyage de noces à Carnduff, Sask., où demeurent M. et Mme Gérald Boddy, beau-frère et soeur de la mariée.

Décès

Le jeudi 16 janvier eut lieu le service funèbre de Mme Ernest Trappier, née Mabel Vaillancourt). Mme Trappier, dont l'amabilité était des plus remarquables, était l'une des vaillantes pionnières de la paroisse, où avec son mari elle était venue s'établir en 1915. Depuis quelques années elle demeurait à Prince-Albert.

Elle est décédée à l'hôpital de la Ste-Famille le 12 janvier. La dépouille mortelle fut exposée chez M. Walter Miles. La maison funéraire Dalziel de Prince-Albert était en charge des arrangements funéraires.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mildred (Mme Arthur Porter), Irène (Mme Honoré Tardif), Eveline (Mme Walter Miles), de Debden, Imelda (Mme Lloyd Cayo), de Yorkton, et Roberta (Mme Miles McDonough), de Tully, New York. Elles étaient toutes présentes aux funérailles.

Collation des diplômes

Le 19 janvier eut lieu en la salle paroissiale la distribution des diplômes et des prix de français de l'ACFC. Une séance par les élèves des grades 1 à 12, sous l'habile direction des dévouées religieuses de la Présentation de Marie fut très bien réussie. De plus la présence de Mme Charles Papen et de M. Gérard Audette, de Saskatoon, a été une preuve de l'intérêt que les dirigeants de l'ACFC portent à la cause française.

M. Audette, secrétaire de l'ACFC, invité d'honneur, remercia et félicita ceux qui avaient contribué au succès de cette soirée, ainsi que tous les élèves qui furent les heureux gagnants de prix. Ensuite il donna un résumé des activités de l'ACFC et appuya fortement sur la nécessité que tous parlent leur belle langue française.

Puis, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, que l'on connait par ses expressisons très appropriées, remercia les distingués visiteurs et louangea les efforts des méritants.

Cependant il ajoutait que c'est malheureux de constater que plusieurs sont gâtés, car bon nombre d'élèves ne semblent pas apprécier, à sa juste valeur, le privilège qui leur est procuré par l'inlassable dévouement du personnel enseignant et ne s'intéressent pas assez à l'étude du français. Il conseilla aux parents de faire tous les efforts possibles afin que leurs enfants apprennent leur langue maternelle.

"Soyez tenaces, dit-il en terminant, et le succès couronnera vos efforts. De cette façon la paroisse conservera la dot léguée par ses pionniers et de plus réalisera les désirs du Très Saint Père le Pape puisque ce sera un moyen de travailler à la réalisation de l'unité universelle."

Félicitations à M. Henri-Paul Fortier, président du cercle paroissial de l'ACFC pour la part de travail qu'il s'est imposée dans l'organisation de cette activité et pour les bonnes paroles qu'il a adressées aux jeunes et à leurs parents.

Baptêmes

Le 22 décembre: Jacqueline-Jeannine-Marie, fille de M. et Mme Lucien Bisson, née le 16 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lajeunesse, de Laventure, grands-parents de l'enfant.

Le 12 janvier: Laurent-Lionel-Elie, fils de M. et Mme Alfred Brunet, né le 26 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Lavoie, d'Albertville, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 janvier: Annette-Laurette, fille de M. et Mme Victor Jean, née le 6 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Bonner, de Virden, Man., oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Arsène Bisson et M. et Mme Willie Sévigny sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Charles Doré sont partis visiter des parents en Alberta et en Colombie-Britannique.

M. et Mme Eugène Durette sont allés rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme L. Hudon, à Edmonton, Alta.

Mme Athanase Lajeunesse eut le plaisir de recevoir deux de ses nièces, Mme Alma Lafrenière, de St-Vital, Man., et Mme L. Deurbrouck, de Bruxelles, Man.

Un "motu proprio", le 4 février prochain

ROME — L'agence suisse "Kipa" rapporte qu'elle a appris de bonne source que c'est sous la forme d'un "motu proprio" que paraîtra, le 4 février prochain, le document pontifical donnant les normes d'application de la nouvelle Constitution sur la liturgie adoptée par le Concile et promulguée par S. S. Paul VI le 4 décembre dernier.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme Bernard Préfontaine et leur bébé, ainsi que Mme Emilien Préfontaine, ont passé quelque temps en promenade à Edmonton, Alta.

La famille Georges Sabourin a passé la fin de semaine du 26 janvier en visite chez la famille Ronceray, à Val Marie.

Tableau d'honneur

Grade I: catéchisme, Nicole Faucher, A; français, Lynne Rondeau, A.

Grade II: cat., Allain Delorme, 98 pour cent; fr., Gérald Préfontaine, 96.

Grade III: cat., Lorraine Lamontagne, 80.

Grade IV: cat., Denis Emond, 100; fr., Thérèse Riel, 71.

Grade V: cat., Paul Rondeau, 76.

Grade VI: cat., Madeleine Emond, 100.

Grade VII: fr., Laurent Sabourin, 78.

Grade VIII: cat., Thérèse Préfontaine, 100; fr., Colette Delorme, 88.

Grade IX: cat., Colette Rondeau, 96; fr., Carmen Tessier.

Prud'homme

Foyer-Ecole

La réunion du 15 janvier était la responsabilité des professeurs bilingues. M. Laurier Lepage présenta Mme B. Rousseau qui traita des sujets suivants. "Ce que l'on attend d'un enfant qui commence l'école" et "Préparation à la lecture".

Les rapports furent expliqués par M. Laurier Lepage.

La Rév. Sr Rose-Marie donna un exposé concernant les devoirs des écoliers, les conditions nécessaires pour étudier à la maison et la durée des études pour les élèves des 11e et 12e années. Elle rappela aux parents que "Qui veut la fin prend les moyens". M. Laurier Lepage traita de la conduite des élèves à l'école, de leurs compagnons, des cliques et de l'attitude concernant la dicipline. La Rév. Sr Vianney, d'une manière vibrante, cita des exemples et fit appel aux parents pour la bonne entente entre les parents et les professeurs. Il y eut ensuite une période de questions par les parents.

M. Lepage remercia le groupe de parents intéressés à former leurs enfants afin qu'ils deviennent de bons citoyens.

Tous jouirent d'une chanson dirigée par M. Louis Bandet. M. Guy Masson remercia les participant à la table ronde. M. l'abbé Carrier termina la réunion par la prière et eut l'amabilité de présenter à chacun des professeurs de la table ronde le livre français "Le maître", qui sera beaucoup apprécié.

La prochaine réunion consistera en un film donné par M. Alfred Champagne, de Saskatoon, et dont le titre sera "Déficience mentale" et "Ronde carrée". Bienvenue à tous.

Baptêmes

Le 22 décembre: Rémi-Joseph, fils de M. et Mme Rémi Petit, né le 15 décembre. Parrain et marraine, M. Leslie Vitzko et Mme Edmond Petit.

Le 28 décembre: Nicole-Marie, fille de M. et Mme Guy Masson, née le 24 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Poilièvre.

Le 29 décembre: Catherine-Marie, fille de M. et Mme Edouard Painchaud, née le 19 décembre. Parrain et marraine, Glen Myskolzi et Charlotte Wolfe.

Le 26 janvier: Marcel-Joseph-François, fils de M. et Mme Napoléon Hounjet, né le 17 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Laverne Roenspies.

Malades

Ont été hospitalisés dernièrement: Norman Fontaine, Roger Grimard, Gérard Lévesque, Suzanne et Hervé Polièvre.

Statistiques

Durant l'année 1963 il y eut 16 baptêmes, deux mariages et deux décès.

Retraite

Du 24 au 26 janvier eut lieu une retraite fermée pour jeunes filles, prêchée par le R. P. F. Dales, C.Ss.R., de Moose Jaw. Une quarantaine y prirent part.

Merci aux religieuses de pourvoir à ce bien spirituel pour les jeunes filles.

Election

M. René Proulx fut élu syndic, remplaçant M. Edward Lafrenière, qui a généreusement servi la paroisse durant trois ans. Félicitations au nouveau syndic.

Mme A. Tremblay, de Victoire, est décédée à l'âge de 54 ans

VICTOIRE — La paroisse de Victoire a de nouveau été attristée par le décès presque subit d'une autre de ses paroissiennes, Mme Arthur Tremblay, survenu le 11 janvier à l'hôpital de la Ste-Famille, à Prince-Albert.

Mme Tremblay (Léonie Duret) naquit le 2 décembre 1909 à St-Eloi, Qué. Le printemps suivant, la famille Duret vint s'établir dans cette paroisse; c'est là que Mme Tremblay passa les cinquante-quatre années de sa vie. En 1930 elle épousa M. Arthur Tremblay. De cette union naquirent 12 enfants, cinq fils et sept filles.

Cette femme, de bon jugement, fut l'édification de son entourage, par son courage constant, sa piété et sa grande patience. Elle laisse à tous le souvenir d'une âme ardente et travaillante dans le cadre de son humble vie quotidienne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils, Gilles, Léon et Guy, de Debden, Luc et Paulin; sept filles, Bibianne (Mme Denis Blais), de Debden, Céline (la Rév. Sr Marie-Léonie, F.d.l.P.), actuellement en Espagne, Cécile, Claire, Denise, Mariette et Estelle; 11 petits-enfants; trois frères, Eugène et Alphonse, de Debden, et Léonce; quatre soeurs, Mme Eveline Bonneau, la Rév Mère Ste-Roseline, provinciale des Filles de la Providence, la Rév. Sr Rose Duret, S.G.M., supérieure à La Broquerie, Man., et Eugénie, à Prince-Albert; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Alfred Loiselle, d'Oak Lake, Man., et Pamphile Bujold, de Debden, Mmes Eugène, Willie et Léonce Duret.

Tous les enfants et les frères et soeurs de la défunte étaient présents aux funérailles, à l'exception de la Rév. Mère Ste-Roseline, retenue à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, la Rév. Sr Rose Duret, S.G.M., et la Rév. Mère Marie-Léonie. Aussi plusieurs Filles de la Providence de l'extérieur ont-elles tenues à être présentes à l'inhumation.

Une foule immense de paroissiens et autres personnes de plusieurs endroits tinrent à venir témoigner leur profonde estime à la défunte. M. l'abbé Grégoire Lachance fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés Gérald Pouliot et Wilfrid Desfossés, curé, comme diacre et sous-diacre. Trois neveux et trois petits-neveux servaient au choeur.

Etaient présents au choeur, Son Exc. Mgr Laurent Morin, MM. les abbés J. L. Meehan, Clifford Tremblay, André Blondeau et le R. P. Morin, O.M.I.

Le choeur de chant fut dirigé par la Rév. Mère Jean-du-Calvaire, tandis que la Rév. Mère M.-Adélaïde touchait l'orgue. M. l'abbé Clément Provencher, le R. F. Comeau, O.M.I., et plusieurs religieuses vinrent prêter leur concours à la chorale.

Son Exc. Mgr Morin, en termes bien sentis, fit part de sa profonde sympathie à la famille éprouvée et fit l'Absoute. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. La dépouille mortelle fut portée en terre par les cinq fils et le beau-fils de la défunte. M. Laurent Duret portait la croix. MM. Marcel et André Duret firent la quête.

Remerciements

La famille Tremblay désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leur visite à la maison mortuaire, leur assistance aux funérailles, offrandes de messes, etc.

Concert de Noël

Le 19 décembre avait lieu à la salle paroissiale un très beau concert de Noël organisé par le personnel enseignant. Quelques déclamations, chant, danse, pièce comique et un magnifique pageant de Noël figuraient au programme; le tout fut très bien rendu. Le comité du Wheat Pool distribua ensuite des sacs de bonbons à tous les enfants du district.

Çà et là

Sont venus visiter leurs familles au temps des Fêtes, Mlles Marie Bonneau, d'Hobbéma, Alta, Ida Brassard, de Battleford, Monique Duret, de Duck Lake, et Sylvia Francoeur, de Prud'homme, et son ami, M. Peter Boyinko, M. Jean-L. Le Moal, de St-Paul, Alta, Mlle Thérèse Bonneau, de l'école normale de Rigaud, Qué., et son frère, Léon, de l'Université d'Ottawa, Mlle Yvette Doré, de Battleford, et M. Denis Poirier, de l'école normale de Saskatoon, MM. Raymond Duret, du collège St-Jean d'Edmonton, Alta, et Jacques Duret, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Mlle Cécile Tremblay, de l'hôpital de Zenon Park. Etaient aussi de passage chez la famille Tremblay, MM. Urbain et Laurent Chabot, du même endroit, Mlle Marguerite et M. Roger Frenettte, Estelle et Gérard Pelletier, de Prince-Albert.

M. et Mme Edmond Hudon et leurs six enfants, accompagnés de leur mère et grand-mère, Mme Jos. Hudon, visitaient la famille Léonce Duret.

M. et Mme R. Cyr, de Port Alberni, C.-B., passaient quelques jours avec la famille Oscar Beaulieu.

Mme Eveline Bonneau a fait un court séjour à l'hôpital de Spiritwood. Le bébé Derrell Cloutier est actuellement à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

La Rév. Mère M.-Adélaïde remplace depuis quelque temps la Rév. Mère Marie-de-la-Providence, et M. Orville Amyotte, de Davis, enseigne aux grades 9 et 10, remplaçant la Rév. Mère Marie-Edith, actuellement malade.

M. et Mme Marcel Levesque ont passé les vacances de Noël à Vonda et Prud'homme.

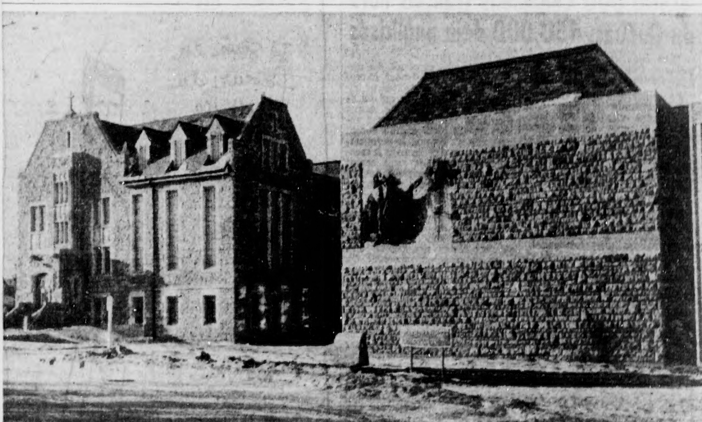
M. et Mme Maurice Pelletier et quelques-uns de leurs enfants sont allés à St-Louis et Zenon Park.

La famille Henri Tardif est retournée demeurer à Big River.

Naissances

A M. et Mme Raymond Beaulac est née une fille, Marie-Anne, le 3 janvier.

A M. et Mme Marcel Lévesque est née une fille, Marie-Emélie-Germaine, le 10 janvier.



La nouvelle addition de $750,000 du Collège St. Thomas More de Saskatoon que l'on voit ci-dessus sera officiellement ouverte le jeudi 6 février. La cérémonie débutera par la bénédiction de l'édifice à 4 h. p.m., suivie de la messe pontificale par Son Exc. Mgr J. Klein, évêque de Saskatoon. Le banquet sera servi à l'hôtel Bessborough où les clefs de la nouvelle bâtisse seront présentées au R. P. J. Swan, C.S.B., principal. L'addition, dont la construction fut commencée au printemps de 1962, comprend une librairie qui peut contenir 30,000 livres et accommoder 200 lecteurs, un spacieux cafétéria, des bureaux pour le personnel, des salles de conférences, de musique, d'arts et de théâtre. La première partie de cette institution fut officiellement ouverte en février 1957; le Collège St. Thomas More fut fondé en 1936 par les Pères Basiliens de Toronto et affilié à l'Université de Saskatchewan.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui paraît mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Denis Létourneau et Georges Allaire

Les responsables d'OPINIONS invitent leurs confrères étudiants qui seraient intéressés à participer à cette section à soumettre leur plan au secrétariat: OPINIONS, 194, rue Despins, St-Boniface, Manitoba.

"La langue gardienne de la foi: quelle idée!"

La langue gardienne de la foi

On m'a dit que j'étais bien mieux de parler français si je voulais garder ma foi. "Hors de l'Eglise, point de salut!" Je ne voyais pas le rapport entre la langue et la foi. Aujourd'hui, je ne vois toujours pas le rapport. On m'a dit que beaucoup de ceux qui avaient perdu leur langue, i.e. le français, avaient aussi perdu la foi. Ils étaient devenus athées, ou pire encore, protestants.

Mon doux!

On m'a presque dit, de fait, que si je cessais de parler le français, j'étais damné. Mais on ne me l'a pas dit parce que c'était trop ridicule.

J'ai pensé à tout cela. Que la langue était gardienne de la foi, et que, aussi bien, la foi pouvait être gardienne de la langue. J'ai bien réfléchi à tout cela. J'ai discuté. Et je dis aujourd'hui: quelle idée comique!

La foi

Je me suis d'abord demandé ce que c'était que la foi. J'ai trouvé une très bonne définition dans la Bible de Jérusalem. (note a, p. 1299) Selon les spécialistes, la foi c'est un "mouvement de confiance et d'abandon par lequel l'homme renonce à compter sur ses pensées et sur ses forces, pour s'en remettre à la parole et à la puissance de Celui en qui il croit". Ajouter à cela que la foi "quand elle est forte opère des merveilles, obtient tout, en particulier la rémission des péchés, et le salut, dont elle est la condition indispensable".

La foi, je l'avais eue au Baptême, qui était administré en latin, sauf pour le "Je crois en Dieu" qui avait été récité en français parce que mon parrain et ma marraine n'avaient pas eu la chance de faire le cours classique. La foi, c'était la croyance et la confiance que j'avais dans le Christ, l'Eglise et l'Ecriture. Ma foi était donc dans le Christ (qui a parlé en araméen), dans l'Eglise (qui s'exprime surtout en latin), et dans l'Ecriture (qui est en hébreu et en grec). J'ai donc conclu de tout cela que s'il y avait des langues gardiennes de la foi, c'étaient bien plus l'hébreu, le grec et le latin. J'ai même pensé à fonder alors un mouvement qui aurait pour nom "La relève latino - gréco - hébraïque". Mais j'ai renoncé à ce projet en m'apercevant qu'on n'était pas intéressé.

J'ai ensuite pensé que si, en perdant la langue, je perdais la foi, ma foi n'était pas très forte; au fond, elle s'était endormie comme une habitude. Or, j'ai pensé que ma foi, avant de dépendre d'une des deux langues que je parlais, devait dépendre de quelque chose ou de quelqu'un au-dessus de tout cela. N'avait-Il pas dit en effet: "Vous ne croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis écoutent ma voix; je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle; elles ne périront jamais et nul ne les arrachera de ma main. Le Père qui me les a données est plus grand que tous et nul ne peut rien arracher de la main du Père". (Jean 10, 26-29)

Et encore: "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis". (Jean 15, 16)

Avoir la foi, c'est être une de Ses brebis. Comment prétendre garder la foi en Lui au moyen d'une langue parmi plusieurs autres? Il était, Il est et Il vient. Avant que la Tour de Babel soit, il fut. N'y a-t-il pas des catholiques sur les cinq continents?

Encore selon les experts: "La foi n'est pas pure adhésion intellectuelle, mais confiance, obéissance à une vérité de vie qui engage tout l'être dans l'union au Christ et lui donne l'Esprit des Fils de Dieu. Elle s'accompagne du Baptême, s'exprime par une profession ouverte et se fructifie par la charité. Encore obscure et accompagnée d'espérance, elle doit croître dans la lutte et les souffrances, la fermeté, et la fidélité jusqu'au jour de la possession et de la vision", c'est-à-dire jusqu'à la Parousie. (Bible de Jérusalem, p. 1492, note a)

La langue

Un sain réalisme fait envisager que la cause du français au Manitoba et dans les minorités est perdue d'avance. Dire que la langue est gardienne de la foi, c'est nous vouer à l'apostasie d'avance. Dans plusieurs paroisses de l'archidiocèse de St-Boniface, le ministère de la Parole s'accomplit dans les deux langues. Bientôt, l'usage sera plus répandu. Nous nous lèverons un autre beau dimanche, les cheveux blancs, et nous entendrons de l'anglais à l'église. Quand la majorité parlera l'anglais, ce ne sera plus le temps de dire la messe en français comme nous l'aurons bientôt. On ne sera pas plus avancé qu'on ne l'est avec le latin.

Au lieu de nous prêcher que la langue est gardienne de la foi, dites-nous ce que c'est que la foi, comment la faire vivre. Comment l'éclairer, aussi. Sans cela nous perdrons tout.

Roger-H. BOULET.

l'homme et sa casquette
croyait en dieu
et chaque fois qu'il passait
devant le temple du dieu
il ôtait sa casquette
et saluait
mais l'homme usait sa casquette
à l'ôter par ci, par là
alors il la mit sur l'étagère
et maintenant il n'a plus à saluer
quand il passe devant le temple
du dieu
et sa casquette qui ne croit plus
ne pratique plus.

Jean ROGER.

L'INDÉPENDANCE

D — Critères

Les Canadiens français sont maintenant — et pour la première fois depuis 1760 — maîtres de leur destinée. Trois ouvertures s'offrent à eux: tirer profit de l'actuelle constitution, refondre la constitution, ou déclarer l'indépendance de l'Etat du Québec.

Mais tout choix demande des critères. Que veulent donc les Canadiens français . . . que voulons-nous? Notre option sera lourde de conséquences. Il faut donc que nous sachions vraiment ce que nous voulons. Sinon, nous risquons la catastrophe.

D'abord vivre

". . . la survivance n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens que pour autant qu'elle mène à la Vie." (1)

Aucune nation ne peut se contenter de vivoter. L'absence de mort n'est que le début de la vie; elle n'en est pas la totalité.

Si un médecin n'acceptait de traiter que des cas extrêmes, on aurait raison de mettre en doute son esprit professionnel. Son but n'est pas de traîner les moribonds à travers quelques heures de survie, mais bien de voir à ce que ses patients reviennent à une vie complète. Ainsi, que dire de ceux qui se satisfont d'une médiocrité nationale?

Nous devons donc pouvoir respirer de tous nos pores un air canadien-français. Qui s'assoit sur le passé risque l'avenir. La nation canadienne-française r é c l a m e donc une Vie, une entité vivante et actuelle, et se refuse d'être une expression périmée de quelque antique institution.

Cependant la malfonction d'un organe du corps humain affecte la vitalité de tout le corps; ainsi la nation canadienne-française doit-elle vivre dans tous les organes de sa constitution. Elle doit vivre dans ses écoles, dans ses foyers, dans son économie, sa politique, ses arts . . . la détérioration d'un secteur nuirait à la nation entière, occasionnant un gaspillage énorme d'énergie tirée des autres secteurs.

S'épanouir

Tout n'est pas de vivre pleinement le moment présent. Il faut grandir, s'épanouir. La stagnation peut être mortelle pour n'importe quelle nation, et surtout pour une nation minoritaire, telle que la nôtre, submergée dans un océan anglo-américain.

L'enfant doit devenir homme. De même, la nation doit grandir et se fortifier.

Le recensement 1961 indique que la nation canadienne-française (proportionnellement à l'augmentation des citoyens Canadiens d'origine française) non stagne, mais, pire encore, s'anémie constamment d'une assimilation anglaise. Une telle situation ne pourra être tolérée longuement sans que des conséquences néfastes ne se fassent sentir. Il nous faudra trouver un **modus vivendi** qui permette la croissance constante des nôtres . . . à moins d'accepter l'assimilation à long terme (option peu populaire parmi les nôtres, si j'en juge bien).

Sécurité

Malgré tout, la nation canadienne-française aura beau vivre et s'épanouir, si elle ne possède pas une sécurité définitive qui lui assure un avenir (prochain et éloigné) sans danger de révocation subite ou progressive de ses droits, elle ne pourra jamais jouir totalement de toutes ses capacités. Une vigilance continue de la part d'un peuple — comme de la part d'un individu — non seulement peut s'avérer exténuant, mais est de plus chose impossible. Tôt ou tard la sentinelle s'endormira . . . et sera-t-il encore temps de réparer les dégâts lorsqu'elle s'éveillera?

La nation canadienne-française devra donc s'assurer du dernier mot dans ses affaires internes. L'acceptation d'une tutelle étrangère à sa culture risquerait une mauvaise administration de la part de ceux qui n'ont qu'une connaissance détachée et externe de son âme nationale. Tout désaccord majeur pourrait alors être fatal . . . car dans une lutte entre une majorité et une minorité, la victoire ne peut manquer de favoriser la majorité.

C'est ainsi que l'esclave — ou le prisonnier — peut vivre et s'épanouir. Mais il est à la merci du maître. En tout temps, sa vie ou son épanouissement peut subir un attentat fatal, soit par meurtre ou par la contrainte de forces vitales. L'idéal — non seulement spéculatif, mais à être réalisé — sera donc la prise en possession définitive par l'esclave de son avenir propre. Car le maître amical d'aujourd'hui peut devenir le tyran de demain. Et "mieux vaut prévenir que guérir".

Conclusion

Nos critères pour choisir notre chemin de l'avenir seront donc: une recherche de la vie, de l'épanouissement et de la sécurité.

Georges ALLAIRE.

(1) Marcel Chaput, "Pourquoi je suis séparatiste", les éditions du Jour, 1961, p. 152.

Etre jeune!

La jeunesse, quelle fraîcheur, quel enthousiasme! C'est l'âge chanté par les poètes, envié par les vieillards. C'est le stage de la vie où l'on est capable de tous les dévouements, de tous les héroïsmes, des grandes amitiés. Mais c'est l'âge de la révolte aussi bien que de l'idéal. Les jeunes sont exigeants pour eux-mêmes bien que souvent ils n'en laissent rien paraître; et ils sont d'autant plus exigeants pour les autres. Mais le monde ne répond pas à leur attente, à leur idéal. La conséquence de leur déception est bien souvent la révolte, sinon extérieure du moins intérieure.

Le monde d'aujourd'hui évolue à une vitesse vertigineuse. La jeunesse moderne vit en accord avec cette évolution. C'est la jeunesse de la vitesse. On est pressé de vivre . . . toujours plus vite . . . Rien ne peut arrêter ce flot qui va en accélérant de plus en plus. Les jeunes semblent avoir hâte de vieillir et ils trépignent d'impatience lorsque les autorités veulent mettre un frein à leur course.

"Pourquoi avoir hâte de vieillir quand la jeunesse est si pleine de bon temps?", se demandent nos aînés. Mais ce qu'ils prennent pour la hâte de vieillir n'est en réalité que le désir de vivre. D'une certaine façon, on a peur de ce que la vie nous réserve. Nous laissera-t-elle seulement le temps de vieillir? . . . Ou nous fauchera-t-elle à la fleur de l'âge dans un nouveau conflit mondial? Incertitude . . . crainte. Alors on profite du moment présent au maximum, on l'exploite. On vit rapidement afin de voir le plus de choses possibles dans le plus bref délai. On vit dangereusement. Pourquoi pas? Aussi bien tirer de la vie tout ce qu'elle peut nous donner.

Mais on n'oublie quand même pas qu'il y en a d'autres sur terre qui souffrent. On voudrait les soulager, on voudrait supprimer le mal de la face de la terre et on se dit que quand nous serons les adultes, quand nous gouvernerons le monde . . . et puis, zut, on le dit, mais au fond on a bien peur que ça ne changera pas g r a n d - c h o s e. Après tout, les "vieux" d'aujourd'hui ont été jeunes aussi; ç'a été dans un autre temps, un temps où tout n'allait pas si vite. Eux aussi ont eu un enthousiasme débordant, un amour de la vie, de l'humanité. Et qu'en reste-t-il? Vous le savez aussi bien que moi.

Il est possible, cependant, qu'il en soit autrement. Ce sang qui bout dans les veines des jeunes, cette ardeur peut ne pas se refroidir. Il s'agit de garder une âme, un coeur jeune, de conserver en soit cet amour prêt à tout qui caractérise la jeunesse. Et pourquoi pas? Je connais des adultes de 40, 50 ans et plus qui sont restés jeunes, qui partagent l'émerveillement (je ne dis pas les illusions) des jeunes face à la vie. Par contre, je connais des jeunes qui ressemblent beaucoup plus à des vieillards avec leur air désabusé et leur cynisme. Une fille de mon âge me disait un jour qu'elle avait l'impression d'avoir 40 ans. En trois ou quatre ans, elle avait vécu sa vie presque entièrement parce qu'elle n'avait pas su garder sa jeunesse, sa gaieté.

J'ai dix-huit ans. J'aime mes dix-huit ans, mais ils filent beaucoup trop vite entre mes doigts. Je voudrais toujours demeurer à cet âge. J'y fais des découvertes à chaque instant. Je me découvre moi-même, je découvre les autres, le monde. Peut-être pourrais-je, en gardant toujours cet esprit investigateur, me garder un esprit jeune, ouvert. Je le voudrais. Mais je veux aussi que ma vie soit quelque chose. Je veux accomplir. C'est pour cela que j'essaie de vivre à plein temps. Et je crois que c'est aussi la raison pour laquelle les jeunes de mon âge vivent avec une telle frénésie.

On nous retient. Je crois que c'est bien dans une certaine mesure, car il ne faudrait pas que nous prenions le mors aux dents. Mais il faut aussi nous laisser à notre initiative, nous accorder une grande liberté sous peine de nous voir nous révolter ou nous refermer sur nous-mêmes à tout jamais. Dans notre emballement, nous pouvons nous tromper, et nous le faisons souvent, mais c'est en faisant des erreurs que nous apprenons.

On dit souvent: "Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait". Les adultes veulent bien nous faire profiter de leur expérience, mais ils ne le peuvent que rarement. Les jeunes veulent faire eux-mêmes leur rude apprentissage de la vie. Ils veulent qu'on leur laisse la chance, et ce dont ils ont surtout besoin de la part de leurs aînés, c'est la confiance!

Marie-Thérèse BOILY.

SUPPLÉMENT:

"Au lieu d'affirmer ses propres idées en face d'autrui, l'apôtre assimile plus aisément les idées des autres. Il ne convertit pas, mais il se laisse convertir.

"Nous avons là un phénomène qui est l'inverse de l'apostolat. On ne conquiert pas, on se rend. La reddition se masque avec un langage approprié.

"Les vieux amis restés sur la bonne voie sont définis des réactionnaires et des traîtres. Ceux-là seuls sont considérés comme de vrais catholiques qui se montrent capables de toutes les indulgences et de tous les compromis.

"Ces mêmes apôtres qui se laissent convertir au lieu de convertir accusent facilement l'Eglise d'inefficacité. Ils ne se rendent pas compte que les faiblesses imputées à l'Eglise sont précisément les faiblesses de ses enfants, qui ne croient plus à sa sagesse et à son autorité, qui ne l'estiment plus, ne la défendent plus.

"Les compromis dont ils accusent l'Eglise sont leurs propres compromis. Ils sont les premiers à consentir à des compromis.

"Et avec qui?

"Avec les adversaires de l'Eglise qu'on admire pour les éléments qu'ils empruntèrent, qu'ils 'volèrent' au christianisme à son patrimoine qui n'existerait plus aujourd'hui si l'Eglise ne l'avait gardé intact pendant vingt siècles.

"Suivons nos idées, qui sont les vraies, les éternelles. Si elles manquent de dynamisme, c'est que manquent les hommes capables d'en développer la grande virtualité."

Son Exc. Mgr MONTINI,
archevêque de Milan à Venise,
1956, sur l'Apostolat chrétien.

(Cité dans "Permanences", août-septembre 1963.)

tragique

"Je suis en faveur du droit de vote à 18 ans, parce qu'à cet âge on est un homme !!"

BM.

La Revue Ontarienne

Le séparatisme a provoqué dans nos minorités un réveil et une prise de conscience face aux problèmes qui les affrontent. Elles sont conscientes du choix à faire, de la décision à prendre: mobilisation de toutes les forces disponibles dans un effort pour ériger une société canadienne-française énergique ou abandon et anglicisation.

Conscients de l'anglicisation rapide de leurs confrères, quelques Franco-Ontariens de London (population française: 5,000) résolurent de revivre la langue et l'esprit français. Dans ce but, ils fondèrent en décembre dernier **La Revue Ontarienne** dont ils financèrent eux-mêmes la publication. Pour assurer la stabilité financière de leur revue, il leur fallait quelque 1,000 abonnés. Ils publièrent alors une lettre ouverte demandant des abonnés, dans des journaux ou revues ayant un tirage total de plus de 2,000,000 d'exemplaires. Ils rejoignaient ainsi quelque quatre millions de lecteurs. Ils reçurent, en réponse, 65 lettres. Soixante-cinq lettres pour 4,000,000 de lecteurs!

"**La Revue Ontarienne** veut travailler à l'édification d'une nation canadienne-française *forte*". Le problème traité par cette revue est celui du Canada français face au problème de son anglicisation. Par conséquent, le sujet est d'actualité pour nous.

Partageant un même problème, les populations canadiennes-françaises des différentes provinces devraient tendre vers une plus grande solidarité. La coopération et l'échange entre les groupes français des provinces aideraient à la vitalité de la société française. Une telle entente est peut-être notre seule chance de survie.

Le premier pas vers une solidarité canadienne-française pourrait bien être notre appui à cette revue franco-ontarienne qui a épousé la cause d'une société qui se veut énergique et viable. Tous ceux qui peuvent aider nos confrères de l'Ontario en s'abonnant à **La Revue Ontarienne** peuvent envoyer leur contribution à: Claude-Pierre Vigeant, 390, avenue Princesse, London, Ontario.

L'abonnement régulier est de $2.00 l'an; l'abonnement de soutien, $5.00 l'an. Et la revue paraît une fois le mois.

Robert ROCH.

1,300,000 Canadiens français hors du Québec, 450,000 déjà anglicisés

"Les minorités semblent promises à l'assimilation quoi que nous fassions". — Michel Brunet

"Accepter de risquer, de sacrifier l'autonomie du Québec dans le domaine vital de l'enseignement pour tenter de sauver des minorités en voie d'enlisement et chez lesquelles le processus d'assimilation est inévitable, c'est donner dans le plus mauvais sentimentalisme et en être resté à 1910".

L'historien Michel Brunet n'a jamais été tendre pour les images d'Epinal et pour une certaine tradition apostolique et conservatrice du nationalisme traditionnel.

"Je ne veux faire le procès de personne. Je reste cependant stupéfait du terrible irréalisme et de l'idéalisme puéril de certains milieux qui en sont encore à parler de nos minorités avec des larmes aux yeux et qui sacrifieraient allégrement l'essentiel pour sauver des symboles et des étiquettes".

"Il faut constater une fois de plus le poids de l'héritage pernicieux d'un certain messianisme. Il se trouve encore en 1964 des Canadiens français pour rêver du jour où grâce à notre taux de natalité nous formerions la majorité dans le pays; il se trouve encore des nôtres pour rêver du jour où on parlera français à Toronto, Halifax et Vancouver . . .

"Les observateurs les plus attentifs, les plus sérieux de nos minorités savent bien que sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick, l'assimilation est inévitable et d'ailleurs normale: elle est depuis longtemps en cours. Au reste, pourquoi ferions-nous exception? En Suisse, Etat fédéral trilingue, le francophone qui va se fixer dans un canton de langue allemande sait bien que ses enfants ou ses petits-enfants seront 'germanisés', comme le germanophone qui se fixe en pays francophone sait que les siens seront naturellement francisés. Il devrait en aller de même des anglophones dans le Québec.

"Comment veut-on que 80,000 Canadiens français ici, 60,000 là, 100,000 ailleurs perdus parmi un à deux millions d'anglophones puissent rester eux-mêmes, être autre chose qu'un souvenir? On veut, parfois malgré elles, sauver les minorités. Or, notre combat essentiel, qui est loin d'être gagné, c'est dans le Québec qu'il se livre. Nous ne réussissons même pas à imposer le respect du français à Montréal, nous avons peur comme groupe d'envisager les solutions radicales au problème qui est posé chez nous même et nous rêvons d'imposer le français à Vancouver. C'est l'évasion dans le sublime, c'est l'enfant qui rêve que son tricycle est une Cadillac.

"A ce régime, nous risquons de provoquer de violentes réactions dans les provinces anglaises et de dresser contre nous des gens qui accepteraient que le Québec impose le français chez lui mais qui ne sauraient admettre qu'on tente de le leur imposer chez eux."

(Le Devoir)

Autour du Patriarcat latin de Jérusalem

ROME — Comme on le sait, l'Annuaire pontifical 1964 n'indique plus, parmi les patriarcats titulaires, les sièges latins d'Alexandrie, de Constantinople et d'Antioche. Cette décision est considérée, dans les milieux orthodoxes et catholiques-orientaux, comme l'abandon d'un certain esprit datant du temps des Croisades.

Ces mêmes commentateurs estiment, en outre, que le Patriarcat latin de Jérusalem devrait être réduit au rang d'archidiocèse. Ce siège, en effet, exerce au Moyen-Orient, une juridiction diocésaine et ne dispose nullement de prérogatives semblables à celles des Patriarcats orientaux.

Il importerait donc, soulignent les milieux orientaux tant catholiques que non catholiques, que le titre de Jérusalem corresponde à ce que ce siège est en réalité: un archidiocèse et non pas un Patriarcat.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Je viens de téléphoner à la Centrale jociste à Montréal. J'ai parlé avec le responsable national du Service de Préparation au Mariage. Alors j'ai pensé te parler un peu de l'équipe nationale de la JOCF et du merveilleux travail qu'elle accomplit.

D'abord, l'aumônier national, M. l'abbé Jacques Lemay, qui s'occupe surtout de l'âme de la JOCF.

Monique Bernard est la présidente. Monique vient de la Fédération de St-Hyacinthe et est dirigeante nationale depuis deux ans. J'espère que vous aurez l'occasion de la rencontrer bientôt.

Bedette Dionne est vice-présidente. C'est la voyageuse de la JOC. En ce moment, elle étudie les problèmes des jeunes travailleuses dans les grandes villes d'Europe.

Puis nous en venons au "trésor" de la JOCF, Carmelle Benoit, qui est trésorière. Elle s'occupe aussi des syndicats, et de l'initiation syndicale.

Marie-Paule Lemieux est la secrétaire si habile qui s'occupe de toutes nos finances. Elle est responsable des Caisses de Prévoyance.

La responsable de la Jeune JOC est nulle autre que Lise Lajoie. Lise est à la centrale seulement depuis l'été dernier. Elle nous est arrivée de Trois-Rivières.

Blandine Boudreau, de Moncton, N.-B., s'occupe du mouvement dans les Maritimes.

Et enfin le secteur du Service de Préparation au Mariage a comme responsable Charlotte Paquette.

Ces dirigeantes nationales sont des jeunes travailleuses comme nous. Elles ont du coeur, des talents, mais aussi des limites. Mais elles font de grands sacrifices pour aider au progrès de la JOC. Il faut vivre proche d'elles pour réaliser ceci. Elles sont toujours prêtes à nous aider. Donc n'hésitez pas, elles se trouvent à 1212 Panet, Montréal, Qué.

EDITORIAL

La femme

La femme est sociable et elle a besoin d'aimer. Elle a la passion des êtres v i v a n t s, parce qu'elle a soif d'aimer et d'être aimée. Elle n'est pas heureuse si elle n'a pas quelqu'un avec qui l'être et pour qui l'être.

La femme a l'impression de ne plus se sentir vivre quand elle n'a pas auprès d'elle quelqu'un qui puisse recevoir ses confidences. Les émotions ne peuvent se refermer en elles-mêmes comme les raisonnements, elles ont besoin de s'épancher en d'autres personnes qui les comprennent, les approuvent, les contrôlent. L'isolement moral pour une femme est pire que la solitude.

Ayant besoin d'êtres vivants, elle les cherche. La femme est l'âme des amitiés, elle les cultive, les élargit, en jouit . . . (Regardez des femmes vivre plusieurs jours ensemble, elles ne sont pas à court de sujets de conversation . . . elles ont toujours quelque chose à se dire. Les hommes au contraire parlent peu.)

Ainsi un homme se liera d'amitié pour des raisons d'affaires, pour le support, etc., tandis qu'une femme nouera des liens d'amitié avec n'importe quelle personne, pour des motifs bien différents.

Par nature elle est indécise surtout en ce qui regarde sa vie personnelle. Elle a donc besoin de quelqu'un pour la conseiller, l'encourager, la guider.

Pour toutes ces raisons, l'amitié a un sens particulier dans la vie d'une jeune fille. Il lui est donc utile et nécessaire de s'entourer d'amies sincères qui l'empêcheront de se replier sur elle-même, de se dire incomprise; d'amies qui l'aideront à s'épanouir, qui satisferont son besoin d'aimer, de se donner et l'empêcheront de fréquenter trop jeune, de flirter.

D'où l'importance pour toi, de choisir tes amis, de faire partie d'un mouvement ou tu rencontreras d'autres jeunes de ton âge avec qui tu pourras te récréer, étudier, agir. Une jeune fille ne doit pas rester seule . . . sinon elle devient une égoïste et dévie de sa mission.

Méli-Mélo

L'amitié est la forme la plus parfaite de l'amour humain: elle est à base d'entraide, d'échanges, de perfectionnement, de recherche du bien de l'autre.

Félicitations à Julie Couture et Serge Legault qui se sont fiancés dernièrement.

L'amitié véritable doit venir de Dieu et conduire à Dieu.

Mona et Denise ont récemment fait un voyage en Ontario. Comment avez-vous aimé l'Ontario, les filles?

Félicitations à Roger Gauthier, Roland Desautels et Gerry Lussier pour les magnifiques décorations lors de la soirée de Hawaii. Tout ce qui manquait pour rendre le décor complet était le brillant soleil de ce pays.

Le seul trésor qui vaille la peine d'être découvert, c'est un but dans la vie.

L'automatisation est aujourd'hui poussée si loin qu'un livre vient de paraître à l'usage des machines électroniques. Il traite de la manière de comprendre les humains.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Nous nous aimons . . .

Au congrès mondial de l'Apostolat des Laïques, à Rome en 1957, eut lieu des discussions au sujet de l'apostolat auprès des communistes. Chacun y allait de ses opinions, prônant telle ou telle méthode. Une française, femme d'ouvrier, au cours du débat, fit une observation qui remplit le monde d'édification.

Dans son milieu, les communistes sont très actifs. Un jour, une militante vint la voir pour lui dire: "Madame, vous êtes bien folle de vous débattre comme vous le faites pour essayer de nous convertir. Nous les communistes, nous n'accepterons jamais votre religion . . . parce que nous sommes sûrs de la bonne doctrine et surtout de la victoire."

La jeune femme catholique lui répliqua aussitôt: "Madame, je regrette de ne pas partager vos espérances . . . Bien au contraire! Je crois plus fort que vous que la victoire finale sera du côté de l'Eglise. Nous autres catholiques, malgré que beaucoup de communistes persécutent l'Eglise, nous vous aimons. Oui, nous vous aimons . . . de l'amour du Christ. Tandis que la haine ne peut jamais bâtir une société pas plus qu'une famille, nous savons que l'amour triomphe de tout."

Merveilleuse réplique! Si nous savions, en effet, la force de la charité.

CLAUDINE.

A l'Institut Pédagogique

Chers lecteurs,

Maintenant que les résultats des examens de Noël ont tous été annoncés, le travail acharné recommence. Quelquefois je me demande si vraiment la semaine du carnaval a été bien placée. C'est peut-être que nous devons apprendre à faire deux choses à la fois. J'ai raison de croire que le carnaval d'hiver sera un vrai succès. On y perçoit un vif enthousiasme chez les "normaliens". Par exemple, des efforts épuisants furent donnés dans la course en traîneau. Le grand obstacle à surmonter était l'épaisse couche de neige. J'espère que le roi et la reine de classe B, Michel Courcelles et Adèle Letain, ont apprécié cette promenade en traîneau.

D'autres activités, comme le ballon-balai, joua un rôle important pour le succès de la soirée de mardi. Mercredi soir, la grande attraction se déroulait sur la patinoire, alors que nos filles sportives se disputaient une partie de geuret. Jeudi soir, un concert de variété était donné dans l'auditorium, pendant que dans le gymnase, on jouait deux parties de ballon-panier, une chez les filles qui recevaient la visite des filles du "United College"; l'autre partie mettait en vedette les gars du collège de St-Boniface et les gars de l'Institut Pédagogique.

Vendredi sera marqué par l'élection du roi et de la reine du carnaval. Les monarques seront couronnés à la danse qui aura lieu dans le gymnase. Cette soirée promet d'être des plus intéressantes. Elle servira aussi à clôturer la semaine du carnaval, qui, j'en suis certain, apporta beaucoup de plaisir aux élèves de l'Institut.

Jean-Paul COURCELLES,
classe B.

En conscience, a-t-on le droit de fumer?

BALTIMORE — L'organe officiel d'information de l'archidiocèse de Baltimore, le "Catholic Review", recommande aujourd'hui aux prêtres de cesser de fumer.

En page éditoriale, la revue dit que les catholiques ont le devoir de se demander si, en conscience, ils ont le droit de fumer.

Il faudrait e m p ê c h e r aussi longtemps que possible les enfants de contracter cette mauvaise habitude de fumer, ajoute la revue.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Réunion de l'Exécutif des Anciens

A la réunion du 19 janvier, l'exécutif des Anciens prépara en détail l'agenda de la réunion annuelle qui aura lieu le 4 avril. A cettte occasion il y aura souper suivi d'une soirée récréative.

Un comité de nomination s'occupera de l'élection. Les membres sortant de charge cette année sont: MM. Gérard Therrien, président, Rénald Parent et Gabriel Catellier.

Un comité de nouvelles est organisé. Tous les anciens qui auront des nouvelles susceptibles d'intéresser les autres membres de l'Amicale sont priés de les communiquer au principal du collège. Le comité se chargera de les faire paraître dans la chronique du collège du journal **La Liberté et le Patriote** ou dans le bulletin "Contacts".

Les Anciens lancent un défi aux collégiens pour une joute de hockey, le 9 février. La partie est à 2 h. p.m. Bienvenue à tous les Anciens.

Extrait du rapport
du secrétaire.

Festival d'hiver du collège St-Boniface

Une équipe de hockey du collège a participé au festival de glace du collège St-Boniface, dimanche dernier. D'autres étudiants que le préfet de discipline a voulu récompenser pour leur collaboration aux organisations sportives ont assisté à cette grande fête de jeunes Canadiens français. Bravo aux organisateurs! Ce fut un spectacle fort goûté de tous.

Visite à la résidence Ste-Thérèse

Depuis Noël, la chorale du collège était invitée à donner un concert de chant aux personnes âgées qui demeurent à l'hôpital d'Otterburne. C'est avec plaisir que nous avons accepté, et c'est le lundi 20 janvier que nous nous sommes rendus sur les lieux. Les petites dimensions de la salle n'ont fait qu'établir une communion plus intense entre assistants et participants, de sorte que le choix des chansons aidant, l'hilarité fut presque générale après quelques instants.

Les bonnes religieuses de la Providence ont ensuite servi un goûter fort apprécié. Nous sommes donc heureux d'avoir pu procurer cette détente à nos bonnes grand-mères et nous leur promettons d'y retourner dans quelque temps, avec un programme différent, mais aussi varié.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Au hockey

L'équipe des Juvéniles a fait subir une cuisante défaite mercredi dernier à l'équipe de New Bothwell, par un pointage de 16 à 2. Paul Graveline s'est signalé comme meilleur compteur ce soir-là en faisant 7 points.

Concours oratoire français

Le concours oratoire français de la Relève est lancé dans toutes les classes. Les éliminations se feront dans les classes à la fin de février. Ensuite nous aurons le concours entre les classes. Les gagnants auront à faire face à d'autres concurrents sur le plan divisionnaire.

Certains envisagent le mariage légèrement

CITE DU VATICAN — S'adressant aux juges du tribunal de la Rote — cour vaticane jugeant les appels dans les affaires matrimoniales — le pape Paul VI a déclaré que certains "envisagent le mariage avec beaucoup trop de légèreté et le réduisent à des expériences dégradantes, des aventures hasardeuses, quand ce n'est pas à de terribles fiascos".

"Nous nous sommes demandé, a ajouté le Saint-Père, si l'augmentation du nombre d'affaires matrimoniales soumises au tribunal de la Rote, au cours des dernières années, ne peut être lié, dans certains cas, à l'affaiblissement du sens de la conscience morale qui devrait toujours guider l'homme, et surtout le chrétien, dans sa vie, et particulièrement au moment des décisions les plus graves."

Le pape s'est également demandé si ceci indiquait "une attitude quelque peu superficielle et légère, pour ne pas dire foncièrement irrévérencieuse à l'égard du mariage".

Le Saint-Père a souligné "la nécessité absolue de mettre fortement l'accent sur la primauté des valeurs morales, spécialement parmi les jeunes, qu'une robuste conscience morale doit préparer à la fondation d'un foyer".

"Il est certain, a poursuivi le Saint-Père, que l'influence nocive d'une certaine littérature, d'une certaine presse, de certains spectacles, a contribué dans une mesure plus ou moins grande à répandre des conceptions dangereuses et des attitudes erronées.

"Il est vrai également que ce stimulant rencontre une résistance plus faible que par le passé dans le sanctuaire que doit être la famille", a conclu le pape.

L'idée de service, une idée moderne

TORONTO — Son Exc. Mgr Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, a présenté l'Eglise comme un service à l'humanité, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la bénédiction de l'école secondaire Brébeuf.

"Il y a une idée spécifiquement chrétienne qui a eu une très grande influence dans le monde au cours des derniers cent ans, et c'est l'idée de service", a souligné le prélat, qui a noté que la mission de l'Eglise est de servir et que le Pape lui-même est un serviteur.

"Les ordres religieux ont été fondés pour servir, et les parents et les enseignants doivent participer à ce service, qui devient le service de Dieu", d'ajouter Mgr Pocock.

"Tout à l'école doit conduire à Dieu, qui doit toujours être présent. Peu importe où on la trouve, la vérité est une participation à la vérité divine. Etudiants et professeurs devraient être conscients que Dieu est l'université de la vérité."

"Tout ce qu'un professeur peut faire, a poursuivi l'archevêque, c'est d'enseigner la vérité. Mais il y a une réalité à notre portée: c'est l'amour. Puissent les étudiants, en s'instruisant sur Dieu, apprendre à l'aimer."

Mgr Pocock a ensuite félicité tous les responsables de l'érection de cette nouvelle école secondaire pour garçons dont la direction a été confiée aux Pères Jésuites.

Billet du vendredi

Oliver La Farge, peintre des Navajos

Spécial à La Liberté et le Patriote

Le romancier Oliver La Farge, dont le nom trahit l'ascendance française, vient de mourir aux Etats-Unis.

Il aurait eu soixante-deux ans le 19 décembre dernier.

Il était fils de Christopher La Farge, architecte renommé, fils lui-même du peintre John La Farge, né à New York de parents français, à qui l'on doit la fameuse décoration murale de la **Trinity Church** de Boston, en 1876.

Ce John La Farge était à la fois écrivain et artiste.

On lui doit une demi-douzaine d'ouvrages, publiés de 1895 à 1912, sur l'art et certains artistes, le Japon, les mers du Sud.

Ses fresques et ses verrières se trouvent dans nombre d'églises et au capitole du Minnesota, à St-Paul.

Elles sont remarquables, dans la tradition des maîtres italiens, et l'on n'y trouve aucune trace du naturalisme de son époque.

Vers la cinquantaine, sa santé étant misérable, il accompagna Henry Adams dans un long voyage en Orient, qui le conduisit au Japon, à Samoa et dans les eaux ensoleillées du sud de l'océan Pacifique.

Ainsi s'expliquent des livres comme **An Artist's Letters from Japan** (1897), et **Reminiscences of the South Seas** (1912).

* * *

Oliver La Farge commence par se spécialiser en archéologie et en ethnologie.

Comme Adolph Francis Baudelier un demi-siècle plus tôt, l'étude des Indiens et de leurs monuments anciens, de leurs coutumes, religion et mythes, le conduit au roman, où il voudra concrétiser sa science des Navajos, qui est réelle.

Il débute par **Laughing Boy** (1929), coup de maître qui lui vaut un prix Pulitzer.

L'ouvrage traite des Navajos et de leur inhabileté à se plier aux manières des blancs.

Un jeune brave de moeurs primitives, surnommé Laughing Boy par ses compagnons, épouse Slim Girl, compatriote élevée dans les institutions anglo-américaines.

Fort épris de sa femme, Laughing Boy se rend vite compte que quelque chose le sépare d'elle, et il cherche à combler le fossé qui peu à peu se creuse entre eux, malgré la bonne volonté de chacun.

Slim Girl n'ignore pas que son éducation à l'américaine l'empêche de comprendre et apprécier son mari comme elle le voudrait.

D'autre part, elle se sent partagée entre l'esprit navajo, qui dort en elle, et la fascination de la civilisation blanche.

A la mort de sa femme, tuée par un Indien jaloux de lui, Laughing Boy retourne à sa tribu pour y reprendre l'existence des siens.

La Farge condamne sans discussion les blancs qui veulent amener les Indiens à leurs modes de vie, sous prétexte d'ajouter à leur bonheur terrestre.

* * *

Un autre livre de l'auteur, **The Enemy Gods** (1937), reprend le même thème avec des variantes.

Il expose les problèmes sociaux des Navajos, hésitants entre leur culture ancestrale et l'occidentale, révélée par l'école.

Le conflit atteint son point culminant, quand s'y ajoute l'inquiétude religieuse.

Myron Begay, personnage central du livre, embrasse dans sa jeunesse le christianisme — le protestantisme — non sans regretter, à mesure qu'il avance en âge, le culte de ses pères.

Il finit par retourner à ce dernier.

Le livre conclut que les Indiens du Sud-Ouest américain, Navajos et autres, une fois fixés sur l'objet de leurs aspirations religieuses, trouveront profit à emprunter, pour leur satisfaction personnelle et collective, ce qu'ils estiment le plus parfait dans les deux civilisations indienne et blanche.

Le livre se situe dans l'Arizona et au Nouveau-Mexique.

On doit à Oliver La Farge d'autres ouvrages, mais ceux qui ont trait aux Navajos paraissent ses plus caractéristiques.

Le Père John La Farge, de la société de Jésus, qui vient de mourir lui aussi, âgé de 83 ans, était l'oncle d'Oliver.

L'ILLETTRE.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9178
Grandeurs: 12½ à 22½
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.




Beignets fourrés à la crème

Recette pour 12 à 18 beignets

- ½ de tasse de lait
- ¼ de tasse de sucre granulé
- ¾ de c. à thé de sel
- 2 c. à table de margarine ou de beurre
- ½ tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 sachet de levure sèche rapide
- 1 oeuf, bien battu
- 1 c. à thé de zeste de citron râpé fin
- 3 tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
- Beurre ou margarine ramollis
- Matière grasse pour la friture
- Garniture à la Crème Royale
- Sucre à glacer

Chauffer le lait jusqu'à frémissement; y faire dissoudre en remuant le ¼ de tasse de sucre, le sel et la margarine ou le beurre. Laisser tiédir.

Entre-temps, mesurer l'eau tiède et la verser dans un grand bol. Ajouter la cuiller à thé de sucre; remuer. Répandre la levure sur le dessus. Laisser gonfler 10 minutes, puis brasser. Introduire, en remuant, la préparation de lait tiédie, l'oeuf battu, le zeste de citron et 2 tasses de farine. Battre en pâte lisse. Rajouter une quantité suffisante de farine (environ 1 tasse) pour obtenir une pâte **très molle**.

Renverser la pâte sur une planche ou une toile légèrement farinées; pétrir en pâte lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé. Badigeonner la surface de margarine ou de beurre mous. Couvrir. Placer dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, et laisser lever au double du volume, soit environ 45 minutes.

Dégonfler la pâte avec le poing. La renverser sur la planche ou la toile légèrement farinées. Abaisser au rouleau en un cercle d'environ 12 pouces de diamètre. (La pâte aura alors de ¼ à ½ pouce d'épaisseur.)

Découper des ronds de pâte à l'aide d'un emporte-pièce légèrement fariné d'environ 2½ pouces de diamètre. En vous servant d'une spatule métallique, transporter ces ronds de pâte sur des tôles légèrement farinées. Couvrir. Laisser lever au double du volume (environ ½ heure) dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air.

Faire frire les beignets, quelques-uns à la fois, en friture profonde chauffée à 360°F., de deux à trois minutes, ou jusqu'à ce que dorés à point. Ne les retourner qu'une seule fois pendant la cuisson. Au fur et à mesure que l'on fait frire les beignets, avoir soin de garder la pâte en attente dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air. Au sortir de la friture, égoutter les beignets sur des papiers essuie-tout. Les laisser refroidir complètement.

Pendant ce temps, préparer la Garniture à la Crème Royale. Fixez la douille la plus grosse sur votre piston à décorer; remplissez ce dernier de Garniture à la Crème Royale. A l'aide d'un couteau pointu, pratiquez une fente dans le côté de chacun de vos beignets, et servez-vous du piston pour y mettre de la garniture. Si vous n'avez pas de piston à décorer, fendez les beignets jusqu'aux deux tiers sur l'horizontale. Pressez légèrement et placez-y une cuillerée de garniture. Une fois les beignets fourrés, poudrez-les de sucre à glacer. A cause de la garniture à la crème, il faudra les tenir au froid jusqu'au moment de servir.

Garniture à la Crème Royale

Mélanger dans un bol 1 demiard (1¼ tasse) de crème à fouetter très froide, 1 tasse de lait froid et 1 paquet (environ 3⅝ onces) de pouding instantané à la vanille. Bien amalgamer le tout. Battre pendant 1 minute au batteur rotatif. Laisser reposer environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que la préparation ait épaissi au point de ce tenir ferme. Garder au réfrigérateur si l'on ne doit pas l'utiliser sans délai. Tout reste de garniture qui n'aura pas été employée pour les beignets pourra être servie en guise de pouding.

La perfection n'est pas d'être rare, mais d'être droit.

P. CHARLES, S.J.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le sac fourre-tout d'ample dimension permet à l'élégante de transporter tout son nécessaire de beauté. Suspendez-le à votre épaule, laissez-le pendre à votre poignet, ou tenez-en la courroie dans la main, mais portez ce sac et vous serez à la mode, en ville ou à la campagne. Choisissez-en la matière (l'imitation de reptile), la couleur (le blanc est charmant), et la taille (choisissez entre grand, très grand, ou même comme une mallette), votre sac à tout mettre augmentera votre popularité.

Oleg CASSIN.

✦ ✦

Deux heures du matin. Auguste se retrouve devant chez lui, très éméché; il regarde autour de lui, repère un réverbère, s'en approche et se met à tourner autour en regardant par terre. Attiré par son manège, un agent l'interpelle:

— Qu'est-ce que vous faites donc là?

— Je cherche mes clés.

— Où les avez-vous perdues?

— Là-bas, répond l'autre évasivement en tendant le bras.

— Eh bien, alors, qu'est-ce que vous fabriquez ici?

Impatienté, Auguste réplique:

— Je ne suis pas complètement fou! On n'y voit rien, là-bas!

✦ ✦

Pour empêcher les champignons épluchés de noircir, il suffit de les faire tremper dans de l'eau dans laquelle on aura délayé une cuillerée de farine.

✦ ✦

Mettez dans le récipient, dans lequel vous faites toujours chauffer de l'eau, une coquille d'huître, il ne s'y formera jamais de calcaire.

✦ ✦

N'enfermez pas dans une armoire métallique hermétique des torchons, des éponges et des brosses humides, car ils dégageront une odeur désagréable; passez-les très régulièrement dans une solution d'eau de Javel et faites-les sécher, la nuit, devant une fenêtre ouverte.

✦ ✦

Le médecin vient voir sa cliente pour la dernière fois, car elle elle est guérie:

— Madame, je suis heureux de vous préciser que c'est votre robuste constitution qui vous a sauvée.

— Alors, dans ce cas, docteur, je ne vous dois rien!

✦ ✦

Si vous téléphonez à votre mari, pendant qu'il est à son bureau, ne l'accablez pas de votre tendresse. Il ne peut y répondre sous peine de perdre la face devant sa secrétaire, et vous le mettrez à la torture.

✦ ✦

Les gens qui ne font rien se croient capables de tout faire.

Mme DE TRACY.

✦ ✦

La betterave, très riche en sucres, est un grand calmant des nerfs. Se mange: cuite et épluchée, détaillée en rondelles, soit seule avec un jus de citron et de l'huile, soit mélangée à d'autres légumes.

✦ ✦

— Comment avez-vous fait pour visiter Paris en deux jours?

— L'Américain. — Voilà comment: ma fille a visité les monuments et les musées, ma femme les magasins et moi les music-halls et les cafés.

✦ ✦

Ce qu'on dit: J'ai frappé le dash avec mon front.

Ce qu'on doit dire: J'ai frappé le tableau de bord avec mon front.

Intentions du mois

Intention générale du mois de février: Victoire chrétienne sur la misère du monde. Intention missionnaire: Nombreuses vocations missionnaires de Frères.

Les bijoux en simili font fureur

NEW YORK — Les diamants, ou leurs petites cousines qui les imitent, les pierres du Rhin, sont devenus les meilleurs amis de la jeune fille qui veut suivre la mode.

Tout l'éclat qui était autrefois réservé au soir est en évidence toute la journée, ainsi le veut la mode depuis que les "petits bijoux de rien du tout" sont en train de disparaître, c'est du moins ce qu'affirme l'Institut de coordination de la mode.

La directrice de l'Institut, Charlotte Thompson, dit que l'année 1920 a marqué la date ultime de la grande vogue des pierres du Rhin et, depuis ce temps, les imitations de diamants, de rubis et d'émeraudes ont connu une certaine éclipse.

"Mais, cette saison, elles connaissent une véritable renaissance et cela, à toute heure du jour", dit-elle, "de l'aube au crépuscule".

"Je ne veux pas dire que les femmes porteront des bracelets de pierres du Rhin ou des pendants d'oreilles longs comme des candélabres avec des tricots", dit Mme Thompson, "elles devront faire montre de plus de discernement. Mais les pierres du Rhin peuvent maintenant se porter avec le tweed".

"Maintenant, une femme ne pourra être satisfaite en portant seulement un rang de perles", dit-elle.

Les personnes de la société se montrent en diverses circonstances portant des bijoux authentiques. Elles servent d'inspiration à celle qui ne possède pas de diamants, des rubis ou des émeraudes en lui permettant de briller à son tour avec des pierres d'imitation.

De plus, la nouvelle mode demande que les bijoux soient plus dramatiques.

Elle cita la tendance de plus en plus prononcée vers les tissus à texture intéressante, des lainages grenus, des soies cloquées, sur lesquels les petits bijoux simples paraîtraient comme perdus.

Les broches, pour le printemps, comme elles l'avaient fait pour l'automne et l'hiver, ont atteint une plus grande dimension, elles sont plus arrondies en épaisseur, comme dit Mme Thompson. Pour le jour, les pierres du Rhin sont combinées avec des morceaux d'ambre ou d'or, pour les broches et les boucles d'oreilles. Pour le soir, les pierres du Rhin brillent seules ou sont combinées avec des perles ou des émeraudes ou des rubis d'imitation.

Une autre tendance est celle des bijoux spécialement conçus pour accompagner les populaires ensembles d'intérieur. C'est là qu'une femme peut aller aux extrêmes en ce qui concerne les bijoux: elle peut porter des bijoux excentriques ou de dimensions gigantesques, tels qu'elle n'oserait les montrer ailleurs.

Le grand nombre de blouses genre chemisier à manches longues se terminant par un poignet français a instauré la mode des boutons de manchettes ornés de pierres du Rhin.

Une autre mode qui connaît du succès est celle des boutons en joaillerie pour les vêtements de fin du jour ou du soir. Cette mode a été lancée par le modéliste new-yorkais, Fernando Sarmi, qui a montré, voilà quelques mois, des diamants de Tiffany comme bouton pour une toilette du soir.

La spécialiste de la mode en joaillerie dit qu'il existe une grande variété de colliers. Des perles de métal sont fondues dans les formes les plus diverses; la chaîne métallique connaît un vrai succès et on revoit une forme modifiée du "collier de chien", pas si haut mais plus souple.

Les boucles d'oreilles sont aussi très variées. Les longs pendants d'oreilles triomphent avec les robes du soir.

"Vous verrez beaucoup de bracelets en or, sertis de pierres de plusieurs couleurs", dit Mme C. Thompson, mais n'oublions pas que le bracelet porte-bonheur est éternel".



Q. — Pourriez-vous me renseigner ou me donner l'adresse d'un endroit ou l'on pourrait utiliser les vieux chapelets? Merci pour les services déjà rendus et encore pour celui-ci. — **Merci.**

R. — J'ai appris récemment qu'à l'école indienne de Duck Lake, Saskatchewan, les religieuses seraient bien aises de les recevoir. Il m'a fait plaisir d'avoir pu vous être utile dans le passé et je vous remercie sincèrement de vos bonnes remarques à mon égard. Soyez assurée que je serai toujours heureuse de vous rendre service. Dans le journalisme: vive la simplification!

☆ ☆ ☆

Q. — C'est ignorante qui vous écrit, mais je serai brève car je vous sais très occupée. J'aurais voulu m'instruire, mais j'ai passé les années d'études sur un lit d'hôpital et malgré que j'aie essayé de reprendre le temps perdu, je n'ai pas très bien réussi. Voici, chère Louise, je voudrais savoir l'adresse de notre bonne Jacqueline Kennedy. Je n'ose lui écrire sans en être certaine Etant invalide, j'ai beaucoup de temps et j'éprouve beaucoup de sympathie pour elle dans sa terrible épreuve. Croyez-vous que ce serait déplacé de ma part?

Laissez-moi vous dire combien j'apprécie votre courrier et tout le journal Que de bien il fait dans nos bonnes familles. Je mène une petite vie bien simple au sein de ma famille. Le bon Dieu m'a éprouvée. Je porte ma croix, mais quand je considère le poids de celle de Notre-Seigneur, cela me donne du courage. "Un moment sur la croix, au Ciel pour toujours". La publication de l'adresse dans le prochain courrier me ferait grand plaisir. Je vous en serais si reconnaissante. Que 1964 soit pour vous, chère Louise et tout le personnel, une année de paix, de joie et de bonheur. — **Petite éprouvée.**

R. — D'abord, laissez-moi vous remercier de vos bons souhaits pour moi-même et pour tous les membres du personnel. En retour je vous fais les leurs et les miens, les meilleurs pour que, si possible, votre santé s'améliore au cours de l'année et que vous conserviez votre belle sérénité et votre résignation à la volonté du bon Dieu. Je trouve votre lettre très bien rédigée et les fautes que vous me priiez de corriger étaient très rares. Votre désir de vouloir exprimer votre sympathie envers Madame Kennedy n'a rien de déplacé, croyez-moi, et des milliers de personnes de toutes les parties du monde l'ont fait. Comme elle vient de déménager dans une demeure dans la banlieue de Washington, je ne connais pas son adresse très précise, mais je suis certaine que celle-ci serait très convenable et suffisamment précise: Mme John F. Kennedy, Georgetown, Washington, D.C., E.-U. Vous pouvez écrire à Mme Kennedy en français si vous le désirez, car elle est d'origine française et possède parfaitement cette langue ainsi que l'espagnol. J'espère que vous aurez assez d'information pour vous permettre d'écrire immédiatement, car il ne faudrait pas attendre trop longtemps, la mort du président datant déjà de plus de deux mois.

☆ ☆ ☆

Q. — Auriez-vous la bonté de répondre à cette question afin de régler une discussion entre mon amie et moi? C'est à propos de l'âge d'une personne. Moi, je prétends que si j'ai soixante-quinze ans révolus, c'est qu'on commence à compter l'année douze mois après la naissance, donc celle-ci est terminée. Elle, qui est âgée de 60 ans, prétend qu'elle commence sa soixantième année et qu'il faudrait que celle-ci soit terminée avant qu'elle n'ait vraiment cet âge. Laquelle de nous deux à raison? Merci. — **Amies.**

R. — C'est vous qui avez raison, chère Madame, et vous en expliquez très bien le pourquoi. Vous seriez surprise de connaître le nombre de personnes qui pensent comme votre amie. Je ne sais pas si c'est dans le but de se rajeunir quelque peu ou par simple faute de réflexion, mais il me semble que personne ne songe à dire qu'un bébé naissant a un an. Pourquoi alors, les personnes d'âge mûr raisonnent-elles ainsi? N'allez pas croire, surtout, que ce ne soit que les femmes qui le font. J'ai connu des hommes très sérieux qui furent difficiles à convaincre du contraire.

☆ ☆ ☆

R. — **A fleur fanée.** Comme ce journal est rédigé à l'intention de toute la famille, je ne peux vous donner de conseils dans ce courrier. Si vous voulez me demander une réponse personnelle, je ferai de mon mieux pour vous aider. En attendant, soyez assurée de ma vive sympathie et de mes prières.

LOUISE.

Paul VI parle de paix à la télévision britannique

LONDRES — Sous le titre "Portrait du Pape", la télévision britannique a retransmis le 3 janvier 1964, à la veille du départ du Souverain Pontife pour la Terre Sainte, une déclaration de Paul VI affirmant que sa prière la plus ardente a pour objet la paix dans un monde offrant d'immenses perspectives. C'est la première fois qu'un Pape s'adresse directement au peuple britannique.

"Il faut nous souvenir, en premier lieu, que Dieu demeure avec nous, dans ce monde, un monde plein de nouvelles idées et de perspectives nouvelles, où chaque nouvelle découverte révèle sa puissance et sa sagesse, a déclaré le Pape.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 10

Puis, lentement, son regard effectua le tour du Veld, embrassant la plaine jusqu'aux limites de l'horizon . . . Le Veld! Le Veld, chantait le vent! . . . Le Veld! Le Veld, chantait l'eau au-dessus des flammes . . . Oui, le Veld où son père et tous les Boers, depuis des années et des années avaient écrit, au fil du temps, dans le sable blond, sur les kopjes aux sources claires, dans la terre brune du nord comme sur les plateaux du sud, une longue histoire qui, avec l'âge, deviendrait aux yeux du monde semblable aux légendes que Wankhi lui contait quand il était enfant, là-bas, à Neu Halle. Il sentait que la guerre à laquelle il n'avait pris aucune part n'était pas une guerre comme les autres mais une page d'histoire et il réalisait à présent la pensée de Mr. Lamborne accusant les Boers d'être des demi-sauvages. Le vieux Londonien ne se trompait pas . . . Oui, les Boers étaient des sauvages mais leurs silhouettes rudes, leur visage mangé de poils étaient devenus une sorte de symbole. Partout dans le monde, sans les connaître, on les imaginait ainsi: grands, blonds, farouches et fiers . . . Exactement comme il était, lui, Sander van Duren! . . .

Quand Marina ouvrit les yeux, elle eut l'impression de revenir d'un long voyage dont elle n'avait gardé que des souvenirs imprécis et notamment celui d'une présence à ses côtés, d'une voix qui lui répétait: "Repose-toi . . . Sois calme . . . Dors maintenant . . ." Mais cette voix lui semblait irréelle, comme si elle n'appartenait à aucun visage. Elle se rappelait aussi les traits rudes de Storm qui, elle en était sûre, avait dû demeurer auprès d'elle, la veillant comme il eût veillé son enfant . . . Elle regarda autour d'elle et fut étonnée de ne trouver aucun changement. C'était sa tente, son fusil qui pendait au piquet central, la carnassière qu'elle portait habituellement et qui était jetée négligemment dans un coin. Que s'était-il passé? Elle fit un effort et, peu à peu, elle se souvint du convoi attaqué dans la vallée, des Highlanders qui l'escortaient, de la douleur brutale ressentie à l'épaule . . . Après cela, tout devenait flou et c'était pendant ces moments où rien de précis n'avait laissé de trace dans son esprit qu'elle avait conscience d'avoir entendu la voix sans visage et d'avoir revu Storm.

Des coups résonnèrent au-dehors et elle comprit que quelqu'un enfonçait plus profondément les piquets de la tente en même temps qu'elle comprit la raison de cette précaution. Au nord, un grand vent de pluie s'était levé qui devait courir au ras du sol en tourmentant les arbustes et en soulevant la poussière en longs tourbillons. Il allait falloir subir une des ces orages inattendus qui s'abattent sur le Veld et le détrempent en un rien de temps, gonflant les rivières et grossissant les torrents. Rapidement, le vent s'enfla en bourrasque et Marina, pour en avoir été témoin plusieurs fois, sut que, là-bas, sur les kopjes, les arbres se tordaient et semblaient tirer sur leurs racines de toute leur force comme des chevaux affolés tirent sur la longe qui les retient. Il y eut un coup de tonnerre qui roula sur la plaine comme une charge de cavalerie et la toile de la tente se souleva livrant passage à Sander.

— Toi! murmura Marina en levant vers lui ses grands yeux clairs d'où avait disparu l'éclat fiévreux et le voile de la mort.

— Vous avez enfin repris connaissance, dit-il simplement en posant sur le sol les selles des chevaux qui devaient être mises à l'abri de l'orage.

— Où sont mes compagnons?

Il s'assit non loin d'elle, prit sa pipe et, tandis qu'il la bourrait de tabac noir:

— Ils sont partis.

Les yeux de Marina s'agrandirent. Elle se souleva sur son coude en demandant:

— Partis! . . . Où sont-ils allés?

— Vers le nord . . . C'était trop dangereux ici pour eux!

— Et moi, pourquoi m'ont-ils laissée?

— Vous ne pouviez supporter le voyage.

Elle le dévisagea longuement, le reconnaissant à peine dans ses vêtements de Boer, avec sa barbe blonde qui donnait à son visage une expression différente. Ainsi les autres étaient partis seuls, il était resté auprès d'elle pour la sauver, elle qui n'avait d'autre but que de rencontrer Botha ou De Wett pour le faire juger.

— Pourquoi es-tu resté, Sander van Duren? demanda-t-elle enfin.

Il posa sur elle le doux regard de ses yeux bleus.

— Devrai-je vous répéter cent fois que je suis médecin avant tout, répondit-il.

— Tu as eu pitié de moi, n'est-ce pas?

— Si je vous disais oui, vous ne me croiriez pas puisque vous n'admettez pas l'existence de la pitié, de la charité, et de . . .

— Tais-toi!

Mais lui, du même ton calme et infiniment doux, insista cependant:

— N'est-ce pas ce que vous m'avez dit un soir près d'un arbre alors que . . .

Elle détourna vivement la tête mais il eut le temps d'apercevoir deux larmes qui s'étaient formées au bord des paupières et, estimant qu'il n'avait pas le droit d'être cruel avec elle, il quitta la selle sur laquelle il était assis et, tandis qu'au-dehors la pluie tombait à torrents, il s'approcha de Marina et lui prit la main en disant:

— Ne parlons plus de cela et n'y pensez plus surtout . . . Vous devrez prendre du repos avant toute chose.

Elle parvint à refouler ses larmes et ce fut d'une voix presque naturelle qu'elle demanda pendant qu'elle se recouchait:

— Quand pourrai-je rejoindre Storm et les autres?

— Dans trois ou quatre jours, cinq peut-être si vous n'êtes pas raisonnable.

Ce fut à ce moment que Marina s'aperçut qu'il ne la tutoyait plus comme il était d'habitude entre Boers mais qu'il lui parlait différemment, le "vous" étant plus doux sur ses lèvres que le "tu" familier dont, elle comme lui, avaient usé jusqu'à ce jour. Elle tourna le visage du côté de la toile de tente et se tut, fermant les yeux non pas pour chercher le sommeil mais pour tenter de lire en son coeur, de comprendre la raison qui avait retenu Sander van Duren à son chevet. Elle n'y parvint pas et, ramenant son regard sur lui:

— Storm est venu, n'est-ce pas?

— Il est venu deux fois et j'ai eu la chance de pouvoir vous maintenir en vie car sinon, il ne me l'aurait jamais pardonné et m'aurait transformé en passoire . . . Il vous aime comme si vous étiez sa fille et, quand il parle de vous en disant "la petite", on sent qu'il se ferait tuer pour vous.

Un sourire un peu pâle, mais un sourire quand même, flotta sur les lèvres de Marina.

— Suis-je donc si petite, Sander van Duren?

Il haussa les épaules et d'un ton qui eut le don d'irriter la jeune femme il dit:

— Vous êtes toutes les mêmes, il n'y a qu'une chose au monde qui compte pour vous.

— Laquelle?

Il aspira une bouffée de fumée qu'il rejeta lentement par les narines et, en se levant:

— L'amour . . . Ne rougissez pas et ne vous récriez pas, c'est ainsi et pas autrement . . . Votre place est dans un foyer, avec des enfants sur lesquels vous reporterez le trop-plein de la tendressse vouée à l'homme que vous aurez choisi . . . Vous croyez avoir endurci votre coeur parce que, après avoir perdu celui que vous aimiez, vous avez renié l'amour pour croire à la haine et à la vengeance. Mais regardez-vous dans la première source que vous rencontrerez et vous verrez deux lèvres qui n'attendent qu'un baiser, des yeux qui sont las de pleurer et qui veulent pouvoir chercher, au-delà du passé, un avenir plein de lumière comme sera le Veld après l'orage.

Il se tut brusquement comme s'il avait conscience d'en avoir trop dit et même d'avoir prononcé des mots qu'il aurait dû éviter. Il eut honte de lui devant le visage défait de Marina, un pauvre visage où il n'y avait plus d'expresssion de haine et de grands yeux clairs au fond desquels ne brillait plus de désir de vengeance.

— Pourquoi m'avoir dit cela, Sander van Duren? murmura-t-elle.

Il baissa la tête et, à voix basse:

— Pardonnez-moi, je n'aurais pas dû . . .

— Mais pourquoi l'avoir fait?

— Pour que vous renonciez au rôle que vous jouez, Marina, le vrai rôle d'une femme étant de donner la vie et non pas de la ravir.

— Comme celui du médecin est de sauver et de guérir ceux qui souffrent.

Il souleva la toile de la tente en disant:

— Je vois que vous me comprenez mieux, à présent.

Et, avant qu'elle n'ait pu placer un mot:

— Je vais bouchonner nos chevaux maintenant que la pluie a cessé.

En effet, l'orage s'était éloigné et le ciel était d'un beau bleu pastel qui contrastait avec la plaine détrempée. Marina ne bougea pas quand il sortit, elle avait reposé la tête sur les vêtements pliés qui lui tenaient lieu d'oreiller. Mais dès qu'elle fut seule et sûre de n'être pas surprise par un retour de Sander, elle étendit le bras et attira auprès d'elle la carnassière qui ne l'avait pas quittée depuis la mort de Dolf van Huygen, cette carnassière ayant appartenu à celui qui n'était plus. Elle en tira une liasse de papiers dont elle sortit une enveloppe qu'elle ouvrit. Elle y prit une photographie jaunie représentant un jeune Boer d'une vingtaine d'années, presque aussi grand que l'était Sander van Duren, alors que celui-ci était blond, l'autre était brun. C'était là tout ce qui lui restait de celui qu'elle avait aimé et c'était en souvenir de cette photographie qu'un soir, précisément celui où Sander lui avait demandé si elle n'avait jamais aimé, elle lui avait renvoyé par Storm l'image de la femme qu'il avait laissée en Angleterre.

Lentement, elle promena la pointe du doigt sur le visage de Dolf van Huygen, puis, remettant les papiers dans la carnassière, elle glissa celle-ci à côté d'elle et, fermant les yeux, elle évoqua le temps où Dolf et elle se rendaient au temple le dimanche, à Pretoria, pour revenir alors jusqu'à la ferme et manger sous les arbres parmi les rires heureux de toute la maisonnée. Après cela . . . Elle ne se souvint plus de rien ce jour-là car elle s'était endormie. Et quand Sander rentra, ce fut pour étendre sur elle une seconde couverture de crainte qu'elle ne souffrît de l'humidité de la terre après l'orage . . .

* * *

— Assieds-toi ici, dit Sander en tenant les bras de Marina jusqu'à ce qu'elle fût installée sur une roche.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 42

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

COMMENCEZ '64 sur le bon pied! Devenez notre représentant dans votre voisinage. Vendez nécessités domestiques garanties. Possibilités $15 à $100 par semaine. Pas de saison morte. Aucun risque, période d'essai de 30 jours. Cadeaux et spéciaux qui ouvrent toutes les portes. **FAMILEX, Dépt. J. 1, 1600, Delorimier, Montréal.**

ON DEMANDE D'URGENCE — Une bonne pour entretien quotidien, 5 jours la semaine. Donnez numéro de téléphone, s.v.p. **S'adresser à Boite 56, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 42-56-T.F.

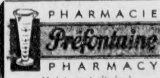
ON DEMANDE — Dames qui assemblerait petits tapis à la maison, pendant leurs loisirs. Revenus élevés, tout fourni, pas de ventes. **S'adresser à C.P. 92, Station "D", Hamilton, Ont.** 42-46-42C.

ON DEMANDE — Dame d'expérience pour surveiller 3 enfants. 2 d'âge scolaire. Faire travail domestique pendant que mère travaille. Pension et chambre disponible. **Signaler: SPruce 5-3459.** 41-28-T.F.

ON DEMANDE — Couple marié pour diriger magasin et café et servir de concierges pour édifice attenant. Salaire, plus part des profits. Logis moderne fourni. Les candidats doivent être propres et capables de rencontrer aimablement le public. **S'adresser par écrit en donnant expérience, s'il y a lieu, plus référence à Denis-J. Lalonde, C.P. 7, St-Victor, Saskatchewan.** 41-30-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. **Signaler: CEdar 3-6892.** 42-59-43C.

A LOUER — St-Boniface, 341, rue Des Meurons. Bureau d'affaires: 380 pieds carrés; 3 pièces, plus salle de bain. Loyer raisonnable. **Signaler: CHapel 7-3603.** 42-60-T.F.



HOMME OU FEMME
Gagnez $100 par mois pendant vos loisirs en travaillant pour une compagnie bien connue. Notre organisation internationale est la meilleure du genre. Si vous possédez une personnalité plaisante et les meilleures références, écrivez à **C.P. 1381, Bureau de Poste, Winnipeg, Man.** 42-34-42C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. "Space heater". Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 janvier ou 1er février. $50. **Signaler: CHapel 7-9279.** 39-985-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, entièrement privé. Poêle et prélarts fournis. Près de toutes commodités. Libre. Pour personnes tranquilles. **Appeler WHitehall 3-9024 après 6 h.** 39-996-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces dans immeuble de 5 logis. Très tranquille. Adultes de préférence. $37.50, comprenant garage, poêle, etc. **Signaler: CEdar 3-5155.** 34-914-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Très propre. Pour demoiselle seulement. Possession: 1er février. **Signaler: CEdar 3-4744.** 41-34-42C.

A LOUER — Norwood, 138, rue Kitson. Chambre meublée pour jeune homme tranquille. Stationnement pour voiture. **Signaler: CHapel 7-1745.** 41-29-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre, 1er mars. **Signaler: CEdar 3-5522.** 41-26-42C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour homme: avec ou sans pension. **Signaler: CEdar 3-1210.** 41-35-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Logis: 3 pièces, 1er étage. **Signaler: 233-1437.** 41-32-42C.

A LOUER — Maison moderne à St-Pierre, Man. **Appeler: St-Pierre 111.** 42-41-42C.

A LOUER — 314, rue Notre-Dame. Logis meublée: 2 pièces. $40. **Signaler: CHapel 7-4073 ou WHitehall 3-4180.** 42-52-42C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement Cusson, près basilique et autobus. Logis: 3 pièces au 1er étage. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne tous canaux. Stationnement. Adultes de préférence. $75. **S'adresser à M. Lonergan. Signaler: CH 7-3084.** 42-55-43C.

A LOUER — Rue Des Meurons. Près IGA, logis meublée. Salle de bain privée. Stationnement, électricité et buanderie fournis. 2 adultes de préférence. **Signaler: 233-2523.** 42-53-42C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Conviendrait à 2 jeunes filles ou 2 jeunes gens. Libre: 1er mars. **Signaler: GLobe 2-1189.** 42-48-43C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Près autobus. Angle Provencher et St-Jean-Baptiste. **Signaler: CEdar 3-5615.** 42-40-42C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre avec facilités de cuisine. Pour personne qui travaille. Près autobus. Libre immédiatement. **Signaler: 233-5268.** 42-42-44C.

A LOUER — 534, rue Ritchot. Appartement privé: 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, séchoir, stationnement. Libre: 15 février. **Signaler: CEdar 3-3976 ou WHitehall 3-2134.** 42-57-43C.

A LOUER ou A VENDRE — Maison: 4 pièces. **S'adresser à 262, avenue Hamel, St-Boniface, entre 4 h. et 6 h. p.m.** 42-50-42P.

A VENDRE — Aspirateur électrique "President". Bonne condition. Bas prix. **Signaler: 247-7740.** 41-31-42C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald. Bungalow: 2 chambres à coucher. Très propre. Conviendrait à jeune couple ou à couple âgé. Prix: $6,800 à termes faciles. **Signaler: CEdar 3-2572.** 42-45-42C.





A VENDRE — Magasin d'épicerie et viandes dans paroisse canadienne-française à 25 milles de Winnipeg. Chiffre d'affaires annuel: $35,000. **S'adresser à Boite 39, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-39-44C.

A VENDRE — Maison, rue Youville, St-Boniface. 5 pièces. Lot: 50'. 1½ étage. Prix total: $9,000. **Signaler: 247-5804.** 42-49-44C.

A VENDRE — Deux lots de cimetière à prix raisonnable. **Signaler: CEdar 3-6334.** 42-51-44C.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Maison. Chauffage automatique, pression d'eau. Garage. Etable. 8 lots. **S'adresser à Raymond Durand, Bellegarde, Saskatchewan.** 35-943-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Bertrand. Maison: 7 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $9,200. **Signaler: 233-1887.** 40-[illegible]-42C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à **Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977.** 26-793-T.F.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, près hôpital. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxe: seulement $175. Prix: $10,900. Termes faciles. **Signaler: CEdar 3-5826.** 39-987-T.F.

A VENDRE
Dans village canadien-français, nord-est Saskatchewan, bâtisse: 28' x 48'. Convenable pour salle de billard et barbier ou autre commerce. Maison: 8 pièces sur même lot. Le tout comptant à prix spécial ou partiellement à termes. **S'adresser au Secrétaire-trésorier, Chambre de Commerce, Zenon Park, Sask.** 40-16-42C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

NOUS ACHETONS BALLES DE LUZERNE, sèche et verte. Nous halons, achetons aussi grandes quantités de blé, d'avoine et d'orge pour moulins à fourrages, payons comptant à votre ferme, rayon de 50 milles de Swan Lake ou Winnipeg. **Appeler Hambley Alfalfa Mill, 78 Swan Lake, ou Hambley Hatcheries, Winnipeg. Signaler: SPruce 4-2421.** 39-989-42C.

A VENDRE — St-Norbert. Lot sur bord de Rivière Rouge: 50' x 350', sur rue résidentielle bien boisée. Vendrait pour $4,850 ou construirait sur commande d'après spécifications de N.H.A. **Appeler M. Gerrie, D. I. Gerrie & Co., à GLobe 2-1104.** 42-47-42C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Maisons neuves à vendre à St-Norbert
Bungalows: 3 et 4 chambres à coucher. Maisons, 2 étages: 4 chambres à coucher avec garage attenant. Maisons à niveaux variés: 4 chambres à coucher. Prix: de $13,900 à $19,900 avec $500 de rabais pour travail d'hiver si éligible. **Signaler: SP 5-8463 ou 453-1977.** 37-962-T.F.

A VENDRE — Dans village moderne canadien-français. Eau et égouts. Garage très moderne avec eau courante, salle de bain. Agence d'automobile très populaire. Equipement complet avec (Bear), (T.V. Screen Wheel Alignement). Débossage de carosserie et atelier de peinture approuvé. Chiffre d'affaires: plus de deux cent milles dollars par année. Si intéressé, **s'adresser à Boite 954, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 38-974-E.O.W.-46C.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267.** 42-58-T.F.

A VENDRE EPICERIE — Lot: 106' x 200'. Bâtisse: 32' x 24'. 4 chambres à coucher en haut, 2 pièces en bas, plus magasin attenant. Eau courante en haut et en bas. Plomberie, électricité, téléphone. Garage et grand jardin. Assez bonne clientèle. Cause de vente: santé. **S'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5381.** 41-33-42P.

A VENDRE — Village d'Elie. Maison: 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Soubassement complet avec salle de récréation finie en pin noueux. Garage et patio. $10,500. $2,500 comptant. Balance facile. **Appeler: Elie 33, G.-E. Girard, Elie, Man.** 42-44-46C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Ferme: 467 acres. 390 en culture, 210 prêtes à semer, 150 semées en luzerne, trèfle d'odeur et fléole (timothy) pour graines de semence. Poulailler moderne avec nids de broche pour 2,000 poules. Maison: 7 pièces, salle de bain, chauffage automatique. Prix: $47,000. $20,000 comptant seulement. **Appeler M. Doerksen, le soir: EDison 4-7059, Scott Realty, WHitehall 2-8266, 887, rue Main, Winnipeg.** 42-43-48C.

A VENDRE
Chemin Elizabeth — Bungalow moderne, 4 ans. 3 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Belle cuisine. Prix sacrifice: $13,600. Titre clair.
Fannystelle — Maison: 8 pièces. Lot: 92' x 180'. 2 citernes. Prix: $4,500. Comptant requis: $1,900. Balance à 4½%.
Lorette — 320 acres. 305 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.
St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.
St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
39-7-42C.

A VENDRE
St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.
Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôture. $16,000. Pour visiter, appeler agent.
Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.
Rue De la Morénie. — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
39-10-42C.

A VENDRE
East Kildonan — 247, avenue Winterton. $9,700. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon, draperies. Très confortable. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
Fort Rouge — Avenue Garwood. $11,900. Maison: 3 chambres à coucher. Récemment décorée. Nouvelles armoires, dans cuisine. Grand salon. Chauffage: gaz. $2,000 comptant.
St-Boniface — Rue Valade. Maison: 8 pièces, pour famille ou revenu. Cuisine et chambre supplémentaire au soubassement. Revenu mensuel: $155, plus 4 pièces pour propriétaire. $5,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Rue Berry, près hôpital. $11,500. Maison: 6 pièces, pour famille ou revenu. Soubassement à la grandeur. 2 plomberies. $2,000 comptant.
St-Vital — Rue Sherwood. $9,700. 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 140'. Près école et église. $2,000 comptant.
St-Boniface — Rues Hamel et Langevin. $26,000. Si vous désirez investir, ne manquez pas cette aubaine. $3,975 de revenu annuel. Lot: 62' x 100'. $8,000 ou plus comptant. Balance portée par propriétaire à 6% d'intérêt.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
39-983-42C.

N.-L. BROUSSEAU CO., LTD.
340, avenue Stafford
Téléphone: GLobe 3-0741
A VENDRE
Avez-vous propriétés à vendre à St-Boniface?
Les acheteurs s'y prennent tôt cette année et cherchent des bungalows: 2, 3, 4 chambres à coucher ou des maisons d'un étage et demi avec soubassements complets ou ¾.
Avons acheteurs qui attendent appeler A. E. Bocko, le soir à CEdar 3-4574
St-Boniface — Maison de rapport
Seulement $10,000 comptant. Revenu mensuel: $560.
Centre de St-Boniface
Nouvel immeuble appartement: 10 logements. $20,000 comptant seulement. Revenu annuel: $12,000. Complètement loué avec bail. Termes faciles.
St-Boniface — $8,000 comptant
Magasin d'épiceries et magasin de confiseries. Tous deux avec logis pour propriétaire. Bon revenu. Aubaine. Raison de vente: santé. Considérerait échange. A termes.
St-Boniface — $1,000 comptant
Maison: 3 chambres à coucher. Taxe: seulement $106. Chauffage: gaz. Garage. Près école Marion. Plein prix: $9,500.
Veuillez appeler
M. ERNIE BOCKO
à CEdar 3-4574 le soir
39-999-42C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison: 4 chambres à coucher. Très moderne. Environ 12 ans. Salle de récréation. Belle localité. Comptant requis: $5,000.
ST-PIERRE
Joli emplacement près rivière dans village même. Grande maison sur 22 acres. Environ 13 acres en luzerne. Balance boisée. Beau site pour vente de lots. Prix très raisonnable.
NORWOOD
RUE BRAEMAR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Près écoles. Plein prix: $12,900.
ST-VITAL
Propriétaire désire échanger bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 4 ans seulement sur plus petite maison.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 156 acres. Une partie en guéret d'été. Grande étable et autres bâtiments. Machines agricoles incluses. Vendrait ou échangerait sur propriété de ville.
RUE DUMOULIN
Immeuble appartement: 6 logis. Très bien situé. Tout loué sous bail. Bon revenu. Vente ou échange sur maison à St-Vital. Prix très raisonnable.
RUE LORRAINE
Bungalow: 5 pièces. Très beau lot. Chauffage: gaz. Idéal pour jeune couple ou couple retiré. Prix: seulement $8,500 avec $800 comptant.
Pour plus d'informations
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
40-18-42C.

Professeurs demandés

La Commission du District scolaire St-Paul no 2228 désire les professeurs suivants pour septembre 1964:

(1) Un professeur de cours industriels.
(2) Deux professeurs au niveau senior (10 à 12).
(3) Un professeur au niveau junior (7 à 9)
(4) Cinq professeurs au niveau élémentaire (1 à 6).

Boni: professeurs de français de l'ACFA — $100.

Echelle 1963-64

I	$3,200-$4,700
II	3,800- 5,700
III	4,500- 6,600
IV	5,000- 8,300
V	5,500- 8,715
VI	6,000- 9,130

S'il vous plait, écrire à: **S. D. LeFebvre, surintendant, St-Paul, Alberta.**

LA DIVISION SCOLAIRE DE BONNYVILLE, ALBERTA,

sollicite des demandes d'instituteurs (trices) pour enseigner dans les écoles bilingues de Fort Kent et LaCorey, en septembre 1964. Des instituteurs (trices) sont requis pour tous les grades. On demande aussi un professeur en éducation physique et un autre pour les mathématiques et sciences au niveau secondaire.

Les salaires varient de $3,050 à $8,600, selon l'éducation universitaire et l'expérience.

Adresser demandes en anglais à **M. John B. Percevault, surintendant des écoles, Bonnyville, Alberta.**

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions pour la construction d'une annexe à l'école Frontenac, à Windsor Park, St-Boniface, Manitoba, pour la Division scolaire de St-Boniface no 4, seront reçues jusqu'à midi, le vendredi 14 février 1964, au bureau de l'architecte.

L'annexe comprendra un auditorium construit de maçonnerie.

On recevra les soumissions conformes au "Winnipeg Bid Depository System" jusqu'à midi, le jeudi 13 février 1964, au local du Winnipeg Builders Exchange, 290, rue Burnell, Winnipeg 10, Manitoba.

Les soumissions doivent être cachetées et l'enveloppe doit porter l'inscription "Addition to Frontenac School, St. Boniface, Man.", et être accompagnées d'un bond de soumission de 5% du montant de la soumission.

La plus basse ni aucune ne sera pas nécessairement acceptée.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les instructions aux soumetteurs les plans et devis au bureau de l'architecte sur dépôt de $50.00.

Zunic & Sobkowich, Architectes,
204-309, angle Taché et Marion,
St-Boniface 6, Manitoba.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

A VENDRE
Lorette — Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guérêt d'été. $19,000. Termes faciles.
Dufresne — 1 acre avec petite maison. $550 à termes.
Près de Lorette — Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.
Norwood — Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.
Nous avons argent à prêter à la ville ou à la campagne à taux raisonnables sur 1ère ou 2e hypothèques.
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
39-995-42C.



Le séparatisme est un suicide collectif, selon M. Lamontagne

MONTREAL — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, a déclaré que le séparatisme n'est rien moins qu'un suicide collectif.

"Si les modérés peuvent faire intervenir un compromis entre les deux extrêmes qui prévalent actuellement au Québec, a-t-il déclaré au club libéral de l'Université McGill, le Canada sera plus uni à son centenaire qu'il ne l'était en 1867".

M. Lamontagne a dit que le conflit entre ce rêve et la réalité a créé deux solitudes au Québec. "La première est celle de l'élite, a-t-il dit, et la deuxième est le fait du grand public".

Il a dit que la majorité de l'élite croit que la situation est devenue intolérable et que la séparation est la seule solution. Il a ajouté que le public se préoccupe beaucoup moins de la domination économique et culturelle et pense d'abord à la sécurité.

"En conséquence, si le reste du Canada écoute les modérés et réagit positivement à ce qu'ils disent, ces modérés recevront l'appui de la grande majorité des Canadiens français, sinon nous devrons faire face à la solution de l'indépendance, qui serait un suicide collectif".

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ARTHUR FILLION late of the city of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned, at Room 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 17th of March 1964.

DATED at the city of Winnipeg in Manitoba, this 25th day of January 1964.

Messrs. GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ANNA PAINCHAUD, late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, Canada, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned National Trust Company Limited at 238 Portage Avenue, Winnipeg 1, Manitoba, Canada, on or before the 2nd day of March, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, Canada, this 29th day of January, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors and Attorneys for National Trust Company Limited, Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALEXINA LEGAULT late of the City of St. Boniface, in Manitoba, widow of WILFRED LEGAULT, late of the Village of Elie, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 5th day of March, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 29th day of January, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the executors.





ON DEMANDE

1. Hommes de 25 à 45 ans venant d'un milieu canadien-français du Manitoba.
2. De caractère ferme, capable de prendre des ordres.
3. Pour travail casuel de Sécurité avec bon salaire.
4. Entrainement au soin du Bureau.
5. Ceux qui sont intéressés sont priés d'écrire une lettre de demande donnant noms de recommandations ou de téléphone à 233-3682 pour une interview s'ils doivent venir à St-Boniface.
6. On peut s'adresser au

Bureau de Sécurité et d'Investigation Vermette
343, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3682



